VOLUME VII—No 280 MONTRÉAL, MERCREDI 29 NOVEMBRE 1916 DEUX SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS $5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA $1 00
ETATS-UNIS 1 50
UNION POSTALE 2 00

LE DEVOIR

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONES :
ADMINISTRATION : Main 7461
RÉDACTION : - Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

EST-CE LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT ?

Les articles du *Toronto Star* sur la coalition ont eu au moins un résultat, celui de provoquer une expression d'opinion, assez détaillée, de la part du *Toronto Daily News*, l'un des principaux, sinon le principal journal ministériel de l'Ontario.

Cette expression d'opinion est intéressante en soi; elle l'est peut-être davantage parce qu'elle permet de se demander: Est-ce là la réponse du gouvernement?

L'article est à double détente, pourrait-on dire: il attaque d'une part l'idée même de la coalition; il indique à nouveau le thème que suivront, au cours des prochaines luttes électorales, le *News* et ses associés.

* * *

"*La vérité*, dit le journal de M. Willison, *c'est que ceux qui parlent coalition n'ont pas sérieusement pensé à la question. Ils ignorent les faits de l'histoire et les conditions politiques réelles du Canada. S'ils désirent que nous soyons absolument impuissants et inefficaces dans la campagne, s'il désirent nous sortir de la guerre (to get us "out of the war"), il n'est aucun plan qui soit vraisemblablement aussi apte à produire ce résultat que la coalition qu'ils réclament avec un zèle si apparent et une si sûre ignorance. Nous ne pouvons aboutir à rien en rêvant des rêves et en imaginant des visions.*"

Pour justifier cette conclusion, il s'efforce de démontrer que le cabinet de coalition britannique n'a pas du tout produit ce qu'on en attendait. "*Le gouvernement de coalition en Angleterre a été*, dit-il, *une suite de crises. On nous dit que la coalition a peu d'amis et beaucoup d'ennemis puissants. On nous dit que le gouvernement hésite quand il faudrait agir avec hardiesse, vigueur et énergie. On nous assure qu'il y a constante paralysie de l'administration par suite des divergences qui existent dans le cabinet.*"

"*S'il en est ainsi en Angleterre*, ajoute-t-il, *combien moins satisfaisante encore serait la coalition au Canada? Quand nous songeons à la vaste divergence d'opinion et de vues concernant l'Empire qui sépare sir Robert Borden de sir Wilfrid Laurier, ou l'hon. Rodolphe Lemieux de l'hon. A. E. Kemp, comment pourrait-il y avoir unité ou vigueur d'action dans un cabinet contenant des éléments aussi irréconciliables?*"

* * *

Et ceci nous ramène au coeur de son argumentation. Non seulement, prétend-il, la coalition n'a pas donné ce qu'on en attendait en Angleterre, mais les conditions sont deux fois différentes ici: d'abord, le gouvernement canadien n'avait pas fait preuve, à l'endroit du péril allemand, de l'imprévoyance qui disqualifiait, pour ainsi dire, le cabinet Asquith (nous résumons sans discuter); secondement, le chef du parti libéral serait, dans le cabinet de coalition, un élément *indésirable*.

Et c'est le procès de sir Wilfrid fait par son ancien panégyriste. M. Laurier est qualifié de *Haldane canadien*, après qu'on a rappelé que la confiance de lord Haldane dans le gouvernement allemand a entraîné sa retraite politique; on ajoute que la présence de sir Wilfrid Laurier obligerait les autres provinces "*à se mettre au pas de Québec*"; que si, pendant les deux dernières années, il avait fallu marcher "*au pas de sir Wilfrid*", "*les chances sont que nous aurions tout au plus une armée de 100,000 ou 150,000 hommes*", que sir Wilfrid "*s'opposerait à tout ce qui se rapprocherait de l'obligation*", "*qu'il tiendrait compte d'abord, à la fin et toujours du sentiment du Québec*", "qu'aucun gouvernement dont ferait partie sir Wilfrid Laurier n'agirait énergiquement vsi-à-vis du Québec (*deal strongly with Quebec*)", que sir Wilfrid n'a présenté aucun projet précis au point de vue finances, recrutement ou organisation industrielle, qu'il n'a fourni au succès de la guerre que des éclairs d'éloquence et de longs silences.

* * *

Nos lecteurs sont assez au courant de ce qui se passe pour faire la part là-dedans des faits et de la manoeuvre électorale. On n'a d'ailleurs qu'à rapprocher ce texte de la *résolution* libérale que nous citions hier pour constater que les deux partis ontariens font de ce temps-ci assaut de *loyalisme*. Pendant que le *News* s'écrie: *Si Laurier était au pouvoir, rien ne se ferait*, les suivants ontariens de M. Laurier ripostent: *Si ça ne va pas assez vite, c'est que Borden garde avec lui Blondin et Patenaude*...

Mais la question reste: l'article du *News* constitue-t-il la réponse indirecte, mais précise, de M. Borden aux partisans de la coalition? Et dans ce cas, est-ce, de la part des libéraux, le refus de consentir à la prolongation des pouvoir du Parlement? et, comme suite, la dissolution prochaine des Communes?

Nous persistons à croire que, dans la coulisse, de très grosses influences continuent de s'exercer en faveur de la constitution d'un cabinet de coalition...

Omer HEROUX.

LE PRIX DES PRODUITS LAITIERS

Si l'on en croit le consommateur urbain, l'agriculteur réalise, par le temps qui court, de gros bénéfices et l'abondance règne dans les campagnes. La note de plus en plus corsée que lui font tenir ses fournisseurs de denrées alimentaires lui prouve indiscutablement que l'argent afflue sur la ferme.

Le beurre à 45 et même 50 sous la livre, le fromage à 26 sous, le lait à 10 sous la pinte, pour ne parler que des produits laitiers, sont, de fait, comme on dit dans la langue des voyageurs de commerce, des *items* significatifs. Aussi bien, il faut être mal avisé pour croire que l'agriculteur n'écoule pas à bon compte certains de ses produits. Cependant, nous sommes bien convaincus qu'il faut en déchanter sur les grands profits encaissés par l'agriculteur à l'heure actuelle.

L'on sait — à ses dépens — que les récoltes de l'année ont été médiocres. Celle du foin a été assez bonne mais le marché est à la baisse depuis plusieurs mois. Les grains n'ont pas *minoté* et leur valeur alimentaire est par ailleurs moins bonne que les années passées. Le blé d'Inde n'est pas "traître", c'est sûr, et les plantes-racines (betteraves, choux de Siam, etc.) ont beaucoup souffert des grandes pluies du printemps et de la sécheresse successive. Et cette année, plus que jamais, l'on peut affirmer que "les petites patates n'ont pas été grosses".

Tous ces produits de la ferme se rendent à un prix très élevé, nous le concédons, mais si l'on n'en a pas à rendre? C'est embarrassant, n'est-ce pas?

Notons, dans un autre ordre d'idées, que les chevaux se vendent à bas prix depuis longtemps.

Un point extrêmement important que l'on oublie presque toujours de faire entrer en ligne de compte quand on parle des profits en agriculture, c'est la hausse très marquée du coût de la production. Les conférenciers et les politiciens qui dissertent sur la question agricole négligent volontiers l'étude de ce point essentiel. On ignore trop facilement que le prix de vente a monté avec le coût de la production.

Nous n'en prendrons qu'un exemple.

On est d'avis, aujourd'hui, dans le monde agricole de notre province, que la pratique de l'industrie laitière est une des opérations les plus lucratives. Combinée avec l'élevage des porcs pour l'utilisation des sous-produits, la production du lait sur la ferme semble être le système de culture le plus rémunérateur dans notre province. Un économiste agricole d'une grande autorité, Warren, de l'Université de Cornell, en est arrivé à ces conclusions après des recherches rigoureusement conduites dans l'Etat de New-York.

Ajoutons, pour note, qu'il a été prouvé que l'industrie laitière pratiquée en hiver offre de grands avantages et ce sera un des progrès de l'avenir que de généraliser et systématiser cette méthode.

Revenons au coût de production des produits laitiers. La matière première, ou si l'on veut la machine qui fabrique le lait — la vache, tout simplement, — s'achète actuellement à un prix beaucoup plus élevé qu'autrefois. Une bonne vache se vend de $90 à $100; et les animaux de race se vendent encore plus cher.

On est unanime à affirmer "que le lait ne coule pas tout seul dans la chaudière". Il faut donc nourrir la vache et lui donner une série de soins qui sont très longs et nécessairement coûteux. Et le problème de l'alimentation sera particulièrement ardu cet hiver. Que l'on se reporte aux faits que nous avons cités plus haut relativement aux récoltes de l'année. Il faut bien les garder en mémoire. L'on sait, d'autre part, que ceux qui font de l'industrie laitière avec profit font consommer beaucoup d'aliments concentrés à leurs troupeaux. Cette pratique est indiscutablement payante. Or voici les prix actuels de ces aliments concentrés:

Son, $33 la tonne.
Gru, $35 la tonne.
Gru blanc (middlings) $38 la tonne.

Ne parlons pas des grains produits sur la ferme, avoine, orge, etc.: la récolte en a été médiocre et les prix sont pratiquement hors d'atteinte. Il faudra donc acheter les concentrés et les payer très cher, car il est quasi-impossible de produire avec profit du lait en nourrissant exclusivement au foin.

Nous savons théoriquement et pratiquement — ô ces rimes! — qu'en dépit du prix excessif des fourrages et autres aliments, il y aura encore profit à produire du lait que l'on peut vendre de $2 à $2.10 le cent livres; seulement — mais qu'on ne l'oublie pas — ce profit sera réduit, fort réduit. Il est inutile de rééditer le détail du coût de la production (main-d'oeuvre, usage et réparation des bâtiments de ferme, assurance, matériel de laiterie, intérêt de l'argent investi, frais de marché, etc.). Il faut ajouter tout simplement que ces frais généraux sont augmentés. C'est à ce sujet que les cultivateurs disent plaisamment que "le profit mange le bénéfice".

Un autre point à faire entrer en ligne de compte c'est la répercussion du haut prix des aliments concentrés sur l'industrie porcine. Là encore le coût majoré de la production devra être défalqué du prix de vente de la viande.

Et nous supposons bien que personne n'est assez ignorant pour croire que le cultivateur touche la presque totalité du prix de vente en ville des produits manufacturés sur la ferme. Les compagnies de transport, les multiples intermédiaires de tout acabit, trustards ou petits boutiquiers, prélèvent un droit de péage et le producteur est servi en dernier lieu.

Armand LETOURNEAU.

LES VIEUX AUTEURS.

CELUI QUI SAIT TOUT

Arrias *a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi; c'est un homme universel, et il se donne pour tel; il aime mieux mentir que de se taire ou de paraître ignorer quelque chose. On parle à la table d'un grand d'une cour du Nord, il prend la parole et l'ôte à ceux qui allaient dire ce qu'ils en savent; il s'oriente dans cette région lointaine comme s'il en était originaire; il discourt des moeurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois et de ses coutumes; il récite des historiettes qui y sont arrivées; il les trouve plaisantes et il en rit le premier jusqu'à éclater. Quelqu'un se hasarde de le contredire et lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies; Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'interrupteur. "Je n'avance, lui dit-il, je ne raconte rien que je ne sache d'original, je l'ai appris de* Séthon, *ambassadeur de France dans cette cour, revenu à Paris depuis quelques jours, que je connais familièrement, que j'ai fort interrogé, et qui ne m'a caché aucune circonstance." Il reprenait le fil de sa narration avec plus de confiance qu'il ne l'avait commencée, lorsque l'un des conviés lui dit: "C'est Séthon à qui vous parlez, lui-même, et qui arrive de son ambassade."*

La BRUYERE.

(Caractères).

M. BOURASSA À LA POINTE SAINT-CHARLES

Mercredi soir, le 6 décembre prochain, M. Bourassa fera, à la Pointe Saint-Charles, sous les auspices des Amis du "Devoir", une conférence au profit de la Saint-Vincent de Paul. Il parlera du "Devoir national".

La réunion aura lieu à 8 heures, au soubassement de l'église Saint-Charles, rue Centre, entrée rue Island.

Le prix des billets est de 25 sous. Sièges réservés, 50 sous.

BILLETS EN VENTE : au "Devoir" ; E. Boursier, 57 Laprairie, tél. Victoria 2208 ; J. A. Lamy, 527 Centre, tél. Victoria 717 ; J. A. Payette, 1882 Notre-Dame-ouest, tél. W. 1008 ; Pharmacie Désilets, 213 avenue Bourbonnière, Maisonneuve, tél. Lasalle 1446.

DE 4,000 À 7,000

Nous annoncions hier que 4,000 exemplaires de l'Almanach de la Langue française (qui doit paraître le premier décembre) avaient été retenus déjà. Le secrétariat de la Ligue des droits du français nous annonce ce midi que le chiffre des commandes atteint 7,000. C'est un succès inouï.

L'Almanach de la Langue française se vendra 15 sous l'exemplaire, $1.50 la douzaine, $10 le cent et $75 le mille, plus les frais de port.

Adresser les commandes au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, au Monument national, à Montréal.

Chantage

La ville de Guelph (Ontario), est de ce temps-ci le témoin d'une tentative de chantage d'un recruteur contre plusieurs de ses citoyens. Il voudrait que les journaux de la localité publiassent chaque semaine la liste des gens de l'endroit en état de s'enrégimenter et qui ne le font pas. C'est peut-être ce qu'on appelle en certains quartiers le régime du volontariat? Ce paraît pourtant être plutôt la conscription par l'intimidation. Voilà un mode de recrutement auquel on ferait mieux de ne pas s'aviser de recourir dans certaines régions du pays.

BLOC - NOTES

Le nickel

M. Meighen a prononcé l'autre jour à Toronto à propos du nickel canadien un des solides et habiles discours dont il est coutumier. Et certaines affirmations d'adversaires du ministère, sur ce point, ont été pulvérisées. Mais il reste que le ministère, non plus que M. Meighen, n'ont encore pu expliquer comment il se fait que le *Deutschland*, est en route pour Brême avec 340 tonnes de nickel canadien dans ses soutes. Ce n'est pourtant pas un point négligeable. On aura beau dire que, s'il y a faute quelque part, John Bull et l'Amirauté en sont responsables, cela n'empêchera pas les Canadiens de trouver mauvais qu'on tue leurs hommes au front avec des balles trempées de nickel canadien.

Des chiens ?

On se rappelle peut-être les inexactitudes fantastiques commises par un journaliste américain de passage au Canada, il y a quelques mois et qui écrivait à une série de feuilles des Etats-Unis que "Bourassa est un violent orateur socialiste" et que "des gens de Saskatoon, dont un gérant de banque ont fait au début de la guerre un trajet de 14 jours a pied ou en charrette à boeufs pour se rendre au poste de recrutement le plus rapproché." C'est peut-être le même qui, dans l'*Union*, journal de langue anglaise de Manchester (New-Hampshire), écrit de Québec: "*L'habitant* est content de sa petite lisière de sol, quoiqu'il ait à sa porte un empire vierge. Il emploie encore les outils et les méthodes de culture de ses ancêtres et il se rend à la ville dans une petite charrette tirée par un chien (*in a tiny cart pulled by a dog*)." Il paraît évident que ce journaliste n'a pas bu que de l'eau, au Frontenac. Car depuis quand nos *habitants* vont-ils à Québec ou viennent-ils à Montréal en un tel équipage? Il y a des décades que même le boeuf n'est plus guère un animal de trait, dans notre province, quand ce ne serait que pour la culture.

Le prix du lait

A compter de vendredi prochain, le Montréalais paiera le lait 6 sous la chopine, en attendant sans doute qu'on lui en fasse payer 11 et peut-être 12 sous la pinte. Rareté du fourrage, consommation plus grande du lait par les beurreries et les fromageries dont les produits se vendent plus cher que jamais, pénurie de la main-d'oeuvre, coût de la mise en bouteilles et le reste, tels sont quelques-uns des faits qui, selon les laitiers, déterminent cette hausse. On peut être certain que, le printemps prochain, nous paierons le lait plus cher que l'an dernier, en dépit de la baisse dont le consommateur bénéficie d'ordinaire, de mai à octobre. Qu'est-ce qui restera que nous ne paierons pas plus cher qu'avant la guerre ? Le chef de famille dont le salaire ou le traitement sont les mêmes qu'avant la guerre, — et il y en a des milliers dans ce cas, et des milliers aussi dont un salaire réduit, depuis 1914,— doit faire des merveilles d'économie pour arriver à ne pas s'endetter. La guerre aura profité à bien des industiels et des hommes d'affaires. Mais à lui ?

Eux et nous

On pouvait lire dans le *Star* de lundi dernier, dans un coin perdu d'une page intérieure,—que "le pain se vend 13 sous pour 4 livres, en Angleterre, où l'on importe tout le blé qu'on y consomme". Ici, nous produisons une quantité considérable de blé; mais cela n'empêche pas qu'à Montréal, nous payons le pain 6 sous et deux tiers la livre, et que quatre livres de pain nous coûtent 26 sous et deux tiers, soit plus du double de ce que les Anglais en paient pour le leur. MM. Patenaude et Blondin prétendent cependant que la guerre ne coûte pas grand chose au consommateur canadien. La comparaison que nous venons de faire démontre sur un point la fallacité de leurs affirmations. Et les autres ne sont pas mieux fondées que celle-ci. Le vrai, c'est que la guerre, dans tous les domaines, nous coûte directement et indirectement des impôts et des privations de tout genre. Si les ministres ne le savent pas, le grand public l'a depuis longtemps appris à ses dépens, lui. Il est vrai que le citoyen ordinaire ne touche pas un traitement de ministre.

La bière ou le pain ?

Le *Catholic Register*, de Toronto, dans son dernier numéro, parle ainsi de la récente législation anglaise decrétant l'usage exclusif du pain complet et réglementant la consommation des gâteaux dans le Royaume-Uni : "Le fait que le parlement impérial légifère sur le pain que mangera le peuple, et cela, avant de s'en prendre effectivement au mal de l'alcoolisme, démontre à l'évidence l'emprise puissante des distillateurs sur les Iles Britanniques, grâce à la folie des économistes et des politiciens insouciants du passé. M. Lloyd-George s'en aperçut, il y a quelques années, quand il dut, pendant quelque temps, étudier ce problème du point de vue des recettes de l'Etat." Il reste à savoir si l'on continuera de laisser agir à leur guise les distillateurs anglais, tandis que même la ménagère anglaise ne pourra à son gré pétrir son pain. Il y a longtemps que, de son côté, l'Allemagne a réduit les brasseurs et les plus congrue et a limité la consommation des distillateurs à la portion de plus en plus de la bière et des alcools sur son territoire.

G. P.

NOS PAROISSES.

STE - CATHERINE

PHASE DE REORGANISATION ET DE CROISSANCE. — LEGERE DIMINUTION DE LA POPULATION, RESULTANT DES EXPROPRIATIONS. — L'ASSIDUITE DANS LES ECOLES.

Groupe paroissial issu du développement intense des paroisses limitrophes, Saint-Jacques et Sacré-Coeur, la paroisse Sainte-Catherine, à l'état embryonnaire depuis quatre ans, est entrée dans une phase de réorganisation définitive et de rapide croissance. De ses deux voisines, elle a recueilli les fruits d'un fécond apostolat, elle sait aujourd'hui les mettre en oeuvre et les faire fructifier. Comme facteurs de succès, la paroisse du Sacré-Coeur lui a fourni ses deux meilleures écoles, et Saint-Jacques, une bonne partie de sa population.

Resserrée dans un territoire que le commerce et ses industries réduisent de plus en plus, la paroisse Sainte-Catherine compte un population très dense de 8,235 catholiques canadiens-français ; elle présente cependant une diminution de quelques centaines d'âmes depuis sa fondation, diminution que les grandes expropriations de la rue Demontigny ont entraînée et qu'elle est appelée d'ailleurs à reprendre et à dépasser même, dès que la reconstruction des édifices démolis commencera.

L'élément étranger occupe un domaine restreint ; la population italienne surpasse d'emblée les autres races étrangères. On rencontre, dans Sainte-Catherine, 125 familles italiennes, 25 familles irlandaises, 10 familles protestantes et quelques familles juives. La décroissance des unes et des autres s'affiche graduellement tous les ans.

Voici l'état de la paroisse, tel que la récente visite pastorale l'a fait ressortir :

Population catholique:	1916
Population canadienne-française	8,235
Familles canadiennes-françaises	2,118
Communiants	6,867
Non - communiants	1,368
Fréquentaion scolaire	1535
Ecoles	2
Individus en dehors de leurs familles	1,500
Population étrangère :	
Familes italiennes	125
Familles irlandaises	25
Familes anglaises-protestantes	10
Familles juives	3

Dans cette paroisse, aux limites bizarres qui longent d'un côté les quartiers fashionables et absorbent de l'autre une partie des centres ouvriers, se coudoie une classe mixte d'ouvriers et d'hommes d'affaires, d'humbles travailleurs et de riches bourgeois, tous animés du meilleur esprit de concorde et de fraternité. La foi et ses pratiques religieuses les rallient sur un terrain où tous ressentent la profonde identité de leur ultime destinée.

Seul un travail varié les diversifie dans l'arène de leurs multiples occupations ; mais dans le domaine du commerce et des affaires, comme au milieu des fabriques et des usines, les paroissiens de Sainte-Catherine, fidèles aux principes de notre vieille tradition, mènent rudement la lutte de l'existence, sans défaillir aux lois de la probité et de l'honneur.

Une catégorie intéressante de la paroisse, c'est la classe des pensionnaires, jeunes gens et jeunes filles, séparés de leurs familles, employés de bureaux, de magasins ou de manufactures pour la plupart, et le groupe des étudiants

Au milieu de l'activité fiévreuse que nécessite l'organisation d'une paroisse nouvelle, les pasteurs de Sainte-Catherine, animés du plus grand bien des âmes, ont travaillé sans cesse, avec un intérêt que grandissaient les besoins nouveaux, à l'édification d'un temple au Seigneur. Ce fut également le premier souci de leurs ouailles qui ont revêtu, de grand coeur, leur part des responsabilités que présentent toujours la construction d'une église. Depuis quatre ans, les paroissiens de Sainte-Catherine subissent les ennuis d'un soubassement, tout à fait désavantageux pour les belles cérémonies du culte ; mais ils espèrent jouir prochainement d'une église spacieuse et élégante qui ne le cèdera en rien aux autres monuments religieux de la ville, élevés à la gloire de Dieu.

L'assiduité remarquable des enfants aux écoles constitue un des traits caractéristiques de la paroisse, une des mieux privilégiées sous le rapport de l'éducation. Régies par la Commission des écoles catholiques de Montréal, les deux grandes académies Gagneau et Salaberry soutiennent la bonne renommée des écoles de la Commission par le nombre de leurs élèves, leur belle assistance et leurs succès. Les Frères des écoles chrétiennes dirigent l'académie Salaberry, où 750 garçons reçoivent les éléments d'une saine instruction ; l'académie Gagneau est confiée à tout un essaim d'institutrices laïques qui donnent une excellente éducation chrétienne à 785 jeunes filles.

Les oeuvres paroissiales, sans être nombreuses, possèdent tous les caractères d'une vivante organisation et s'approprient à tous les besoins de la population. La conférence Saint-Vincent de Paul, la mieux organisée, distribue, spécialement durant l'hiver, vivres, vêtements et autres articles de première nécessité, à plus de quarante familles pauvres. L'oeuvre de la goutte de lait existe dans la paroisse et fonctionne normalement.

Un trait touchant de la foi des paroissiens : ils ont ressuscité, dans Sainte-Catherine, l'historique chapelle de Notre-Dame de Pitié, disparue dans les expropriations de la rue Saint-Laurent; ils ont sauvé de ce naufrage, causé par les exigences du commerce, les autels, les statues et autres objets du culte. Cette chapelle, aujourd'hui parfaitement restaurée, rue Amherst, sert, à l'exemple de la chapelle Notre-Dame de Lourdes, de lieu de pèlerinage à la dévotion populaire et d'endroit idéal pour les réunions des diverses congrégations et les cérémonies des mariages.

M. J. A. Papineau, curé actuel, dessert la paroisse depuis un an, assisté de MM. les abbés Léonidas Giard, Ernest Marsan et Onésime Piette. Ces prêtres dévoués ont connu les inconvénients d'un logis étroit, peu conforme à leurs besoins; ils occuperont un spacieux presbytère, mieux aménagé, près de l'église, dès les premiers jours de décembre.

C.-E. PARROT.

A QUEBEC

JOURNÉE BIEN REMPLIE

MM. Sauvé et Gouin ont une escarmouche — Législation et colonisation — Le sou des théâtres et l'hygiène provinciale

Québec, 28 novembre.

Les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas. L'adage est faux le plus souvent, quand on l'applique à la législature dont les jours sont uniformément ternes. Par hasard, il se trouve vrai aujourd'hui. Les 24 heures qui s'achèvent se distinguent des précédentes et se distingueront probablement de celles qui doivent suivre en ce qu'elles ont été remplies. Le courririste n'a pas aujourd'hui à toucher le clavier de sa machine d'une main hésitante, se demandant ce qu'il pourra bien dire. Sa tâche est toute autre. Il doit s'appliquer à résumer, dans un espace limité, des faits nombreux. Qu'on n'aille pas se figurer que ceux-ci ont dépassé les cadres ordinaires de ce qui se fait à Québec; ils sont remarquables à cause de leur nombre, et voilà tout.

Ça a commencé, ce matin, avec une délégation de l'Automobile Club de Montréal qui s'est présentée auprès du trésorier pour protester contre la nouvelle loi régissant les véhicules-moteurs. Cette réunion fut tenue à huis clos. Cet après-midi, les principaux membres du ministère recevaient un second contingent de protestataires, beaucoup plus nombreux que le premier, ce qui n'empêchait pas la séance de marcher quand même, ni le député des Deux-Montagnes de tenir le ministre de la colonisation dans la poêle à frire, tout comme une de ces délicieuses truites qu'on retire des lacs du Nord confiés, comme la colonisation, à la garde de M. Mercier.

Un coup de canon

La séance a été longue puisqu'elle s'est terminée quand la petite aiguille de l'horloge était plus près de sept heures que de six. Or, on sait que cela est tout à fait anormal, car, dès six heures, on ajourne au soir même ou au lendemain, mais on entend la voix des estomacs de nos législateurs qui réclument leur repas de fin du jour.

Le chef de l'opposition avait dirigé, bien secondé par M. Turcotte, qui, décidément, a fait preuve d'une combativité étonnante chez un "nouveau", une mousqueterie nourrie contre M. Mercier. Brusquement, grâce à l'intervention de la grosse artillerie personnifiée en l'espèce par sir Lomer Gouin, l'affaire s'est terminée par un coup de canon.

M. Sauvé terminait un long débat par un coup violent contre la politique du gouvernement. Il se servait, comme obusier, d'un journal de l'ouest, le *Canadien français*, lequel est, dit-il, à la dévotion de M. Gariépy, l'une des étoiles du parti libéral. Or dans un article du dit *Canadien français* on faisait de M. Gouin et de ses collègues un portrait chargé, prétendant, entre autres choses, que le premier ministre restait l'ami des spéculateurs et que le marchand de bois était favorisé au détriment du colon.

M. Mercier répliquait que l'article n'était pas signé de M. Gariépy et que, certes, celui-ci l'aurait désavoué.

M. Gouin, qui paraissait en excellente humeur, en dépit des quelques moments qu'il venait de passer avec la délégation des automobilistes dit, peut-être un peu pour la galerie, — plusieurs des gros bonnets du parti se trouvaient à ce moment dans le bureau de l'orateur attenant à la chambre: "Sans doute, on aura mis sous la plume de M. Gariépy des choses qu'il n'a jamais dites, comme l'*Evénement* de ce soir met dans la bouche de l'honorable chef de l'opposition un discours ou, du moins, une partie de discours qu'il n'a jamais prononcé."

Et, ce pendant, au bout de sa chaîne en or, M. Gouin balançait nonchalemment son lorgnon.

M. Sauvé ne goûta pas cette remarque et son humeur parut dans le mouvement de ressort détendu qu'il fit pour se lever. Il est vrai que c'était la deuxième fois qu'il se faisait servir ce potage bouillant. Le ministre des travaux publics avait déjà tenté de le lui faire avaler.

—J'ai parlé hier avec des notes afin que le premier ministre ne me fasse pas dire aujourd'hui ce que je n'avais pas dit, s'écrie-t-il la voix enflée par la colère. Ce passage n'a pas été biffé dans les notes que j'ai données aux journaux. C'est vrai que je ne l'ai pas prononcé. Du reste j'aime autant avoir laissé paraître ce passage. Je n'ai pas honte de ce que j'ai écrit et ce n'est pas dans ma bouche que l'on mettrait des phrases à la Jaurès.

Cette simple pointe donnait mauvaise bouche à M. Gouin, comme un souper mal digéré. On dit, en effet, qu'il lui arriva d'être victime d'un de ses secrétaires qui lui avait fait imiter, sans qu'il s'en doutât, le grand tribun. M. Gouin, qui n'est certes pas un orateur impeccable, mais qui est quand même agréable à entendre et excelle à dépouiller une question de tout ce qu'elle peut avoir de compliqué, n'a besoin de personne pour l'inspirer. Nul ne peut donc soupçonner son honnêteté littéraire, mais on n'aime pas à se faire rappeler un vilain tour dont on a été victime. Aussi, pour couper au débat, déclara-t-il au chef de l'opposition plutôt que de le voir entrer dans une si grande colère, qu'il était prêt à tout retirer — même les phrases à la Jaurès, ajouta-t-il, quand le député des Deux-Montagnes l'en pria.

M. Gouin s'était fourvoyé. Le chef de l'opposition a une excellente habitude: celle de préparer des notes, quand il fait une déclaration. Dans celle d'hier, il en avait dit moins long qu'il n'en avait écrit et, parcourant ensuite la feuille qu'il livra à la voracité des journalistes d'un crayon distrait, il avait omis de biffer le passage sur le salaire des ministres que l'on retrouvera facilement en se reportant à notre compte rendu d'hier. C'était cette disparité entre le discours écrit et le discours prononcé du chef de l'opposition qui avait excité la verve et l'ire du ministre des travaux publics et de M. Gouin.

Sur le gril

M. Sauvé et M. Turcotte ont torturé le ministre de la colonisation pendant toute l'après-midi. Celui-ci n'a pas un seul instant cependant donné de signe d'impatience et du mieux qu'il a pu, il a essayé de passer entre les mailles du filet qu'ils lui tendaient.

Une à une, le chef de l'opposition a épluché les diverses parties du rapport officiel du département.

D'abord, ce sont les chemins de colonisation auxquels il en a. Il relève, entre autres, le comté de Montmorency où on dépense des sommes assez considérables, $900, dit-il, pour des soi-disant chemins de colonisation, alors qu'il ne se fait pas de colonisation dans le comté, tandis que dans d'autres, comme dans Montcalm, on dépense légèrement moins, bien que ce soit, par excellence, un comté de colonisation.

M. Taschereau se défend en disant que les conservateurs en faisaient autant. M. Sauvé lui réplique que ce n'est pas une raison. M. Taschereau revient à la charge et assure que les cultivateurs de son comté qui ont reçu des octrois habitent des régions montagneuses, ont des routes difficiles à entretenir et sont pauvres et que le gouvernement, n'en déplaise au député des Deux-Montagnes, continuera à leur donner des octrois.

Puis c'est le député du Lac Saint-Jean qui entreprend le ministre de la colonisation au sujet du Lac Saint-Jean. Il prétend que les octrois sont trop minimes et que le contrôle en est mal fait. M. Mercier réplique que le Lac Saint-Jean se plaindrait en vain puisque c'est un des comtés qui a été le plus gâté. Quant au contrôle il préfère celui exercé par l'ingénieur de son département que de s'en rapporter, comme le voudrait M. Turcotte, aux conseils municipaux.

Si on a réduit les octrois au Lac Saint-Jean, c'est pour en donner davantage à des régions qui en ont plus besoin.

Ceci permet au préopinant de M. Mercier de venir à la charge en disant que si l'on réduit les octrois dans un comté qui en a encore besoin, c'est un signe évident, ainsi qu'il l'a prétendu, que ces octrois sont trop minimes.

M. Sauvé continue le procès du département en prétendant établir que l'immigration ne donne aucun résultat, que le gouvernement met le retour à la terre sur ses programmes et dans les discours de ses ministres, mais que ses oeuvres en ce sens sont nulles. Il cite à l'appui de ses allégations le rapport de M. de Carufel, chef du bureau de colonisation à Montréal et le rapport du missionnaire colonisateur, M. l'abbé Caron.

Il entre ensuite dans une foule de détails au sujet des routes et des chemins de fer dont on a promis la construction dans le comté de Labelle. Il termine par la citation de l'article du *Canadien-français*, dont nous parlons plus haut. On a finalement voté les estimés des chemins de colonisation et les sociétés de colonisation et quelques autres. En tout, $259,000.

Des bills

Le bill de M. Mitchell — autre événement — a subi sa troisième lecture, cet après-midi. On se rap-

(Suite à la 2ème page.)

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'épargneraient du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

SUR L'ECOLE SAINT-JACQUES

Montréal, 24 novembre 1916.

Monsieur le Directeur,

Depuis quelque temps on discute dans les journaux, dans les cercles paroissiaux, et sur la rue, l'opportunité de faire disparaître l'école St-Jacques, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Denis.

Tout le monde admet que l'encombrement des tramways, des voitures, etc., est un danger pour la vie des élèves, et que le bruit excessif cause un préjudice réel à leurs études. La suppression de ce vieil édifice, qui est une vraie disgrâce pour le quartier, dégagerait enfin ce monument d'architecture qu'est l'église St-Jacques, et permettrait au public de l'admirer dans toute sa beauté.

Vouloir, cependant, remplacer cette disgracieuse école par un gratte-ciel, me semble un non sens, alors que nous avons déjà dans Montréal, et sur notre grande artère commerciale, maintes fausses tombes multicolores et bizarres, qui surgissent de terre comme des cheminées d'usines, font le désespoir de nos artistes et la risée des Européens.

Ne serait-il pas préférable de laisser libre l'espace compris entre le temple et le presbytère, pour y créer une jolie pelouse, qui ajouterait à la beauté du site et à celle de l'église? Et ce terrain ainsi transformé, ne serait-il pas admirablement désigné, pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. Jean-Jacques Olier, le fondateur de la société de Saint-Sulpice, qui a joué le rôle important que l'on sait, dans le développement de Montréal ?

Certains de nos temples catholiques, dont l'architecture est pourtant remarquable, sont au point de vue du site, dans une position très inférieure vis-à-vis de certaines églises protestantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le rédacteur, votre tout dévoué.

Henry L. AUGER.

EMILE VERHAEREN EST TUÉ A ROUEN

LE GRAND POETE BELGE EST ECRASE A MORT EN VOULANT MONTER DANS UN TRAIN.

Paris, 28. — Emile Verhaeren, le célèbre poète belge, est décédé hier soir à Rouen, à la suite d'un pénible accident. Entraîné sous les roues d'un convoi, dans lequel il tentait de monter, il fut broyé à mort. Le gouvernement français, à la demande du sénateur Marchand, fera des funérailles nationales à l'éminent auteur belge. Son corps sera probablement déposé au Panthéon, en attendant la libération de la Belgique.

Né en 1855, à St-Amand, près d'Anvers, il fit ses études à Bruxelles, à Gand et à Louvain. Après avoir obtenu ses degrés avec distinction, il préféra la littérature à la pratique du droit. Ses principales oeuvres sont: *Les Flamandes, Contes de minuit, Les Moines, Les flambeaux noirs, Les heures claires, Les forces tumultueuses*, et ses deux drames *Le Cloître* et *Philippe II.*

SAM HUGHES DE FACE ET DE PROFIL

(De notre correspondant)

Toronto, 29 — Une maison de Toronto vient d'exécuter une commande très considérable de chromos de sir Sam Hughes, chacun contenu dans une belle boite. Cette commande a été donnée il y a plusieurs mois, et les malins veulent que sir Sam n'y soit pas étranger. Il y a deux poses : l'une de face, l'autre de profil, et cela imiterait beaucoup la peinture à l'huile. L'expédition s'est faite d'ici en destination d'Ottawa et il y a une très grande quantité de ces images. La compagnie qui a exécuté cette commande refuse de divulguer le nom du destinataire.

INCENDIE DANS UN HOPITAL

Toronto, 28. — Un feu d'origine inconnue a éclaté de bonne heure ce matin dans la cave de l'hôpital Grace, angle des rues College et Huron. Une grande quantité de toile à drap, emmagasinée dans cette partie de la bâtisse, a brûlé. Cependant, on put circonscrire le feu à l'étage inférieur. Les malades, au nombre de 120, dont 22 enfants, ont été transportés avec beaucoup de soin et sans accidents. Tous seront reconduits à l'hôpital cet après-midi.

Le rêve qu'ont les jeunes mariés

d'un "home" qui leur appartienne, peut devenir une réalité s'ils veulent bien nous consulter. Nous pouvons leur vendre un chez-soi qui satisfera leurs désirs tant au point de vue de la construction que de la location, et à des conditions acceptables et convenables. Ils pourront ainsi entrer ensemble dans la vie comme propriétaires, et non comme de simples locataires. Demandez les brochures illustrées, concernant les faubourgs du Marcil desservis par des lignes de communication rapide le long des bords du lac Saint-Louis, à Dorval, Dixie, Strathmore, Valois et Lakeside, et si vous pouvez vous arranger de manière à faire une sortie sur cette fin de semaine, nous serons heureux de vous recevoir comme nos hôtes.

MARCIL TRUST COMPANY
180 S.-JACQUES
MAIN 3791.
32e année. Actif, plus de $4,000,000

CONFERENCE

LE RÔLE DE L'INGÉNIEUR

M. ARTHUR SURVEYER PARLE HIER SOIR, A SAINT-SULPICE DE LA PART PRISE PAR L'INGENIEUR CANADIEN DANS LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU PAYS JUSQU'A NOS JOURS.

L'inauguration de la série de conférences données chaque année à la bibliothèque de Saint-Sulpice, a eu lieu hier soir, devant un auditoire des plus distingués. M. Arthur Surveyer, ingénieur civil, dans une fine causerie, s'est employé à définir le rôle de l'ingénieur dans le développement du pays depuis les débuts de la colonie jusqu'à nos jours.

M. Surveyer divise en quatre périodes l'historique des travaux effectués par les ingénieurs canadiens depuis l'établissement des premiers colons jusqu'à aujourd'hui.

La première comprend le temps sous le régime français, la seconde se rattache à l'époque écoulée sous la domination anglaise; les deux autres vont de 1841 à 1867 sous l'Union, et de 1867 jusqu'à nos jours sous le régime de la Confédération.

Le conférencier termine en indiquant la direction vers laquelle, suivant lui, il convenait d'orienter nos jeunes techniciens en matière de génie civil.

Aux premiers temps de la colonie, on voit MM. de St-Sulpice jouer un rôle précieux au point de vue de l'industrie embryonnaire qu'il convenait d'établir.

Entre autres, ce sont eux qui pourvoient au tracé des rues de Montréal. On établit ça et là des minoteries ainsi que des tanneries pour la confection du cuir, etc.

En 1669, c'est le chevalier de La Salle et ses compagnons qui, allant à la découverte du Mississipi, décèlent les obstacles naturels qui séparent des lignes du tracé des canaux sur lesquelles on se basera plus tard pour dessiner la carte et effectuer les travaux.

L'industrie de la construction navale est la plus importante du pays en 1752. En résumé, les travaux les plus importants auxquels prennent part les ingénieurs à cette époque, sont ceux qui se rattachent à la confection des routes et à la construction des navires.

Avant d'aborder la période du régime anglais, le conférencier note ce qu'est la topographie du pays et les obstacles naturels qui séparent l'Est du Centre et le Centre de l'Ouest canadien. Il rappelle ensuite le rôle prépondérant joué par les loyalistes américains émigrés en terre canadienne à l'époque de la guerre de Sécession.

C'est en 1819 que l'on commence l'élaboration du grand réseau des canaux militaires: Canal Lachine, canal Rideau et autres destinés à relier le fleuve St-Laurent avec les mers intérieures.

De 1835 à 1837, on voit apparaître les débuts de la construction des chemins de fer; puis ce sont des usines pour la fabrication du papier, des minoteries, etc., en bon nombre; mais tout cela n'est encore que la production d'industries locales.

La lutte économique qui s'exerce entre les partis politiques sous l'Union a sa répercussion sur l'industrie nationale et partant sur les travaux de l'ingénieur qui y contribue. Viennent les entreprises des canaux de Lachine et de Beauharnois, et l'approfondissement du lac Saint-Pierre. C'est la période de construction intense.

Le conférencier aborde ensuite la 4ème période, celle qui s'étend de la Confédération jusqu'à nos jours.

Quelque temps après la construction du Pacifique Canadien, un personnage distingué disait que le Canada pouvait se résumer à deux choses: un grand fleuve et un grand chemin de fer.

M. Surveyer passe en revue les circonstances qui accompagnèrent la construction du grand réseau de voies ferrées canadiennes: le Pacifique, le Grand-Tronc-Pacifique, le Canadien-Nord et l'Intercolonial, et l'effet que ces grands transcontinentaux ont eu sur le développement économique, industriel et commercial du pays. La part qu'y ont prise les ingénieurs canadiens mérite d'être rattachée à l'excellence des résultats obtenus.

Il y a encore le chemin inachevé de la Baie d'Hudson, destiné à raccourcir de près de 1,000 milles le trajet océanique jusqu'à Liverpool. On a fait à cette dernière entreprise des objections que le conférencier énumère. En somme, toute l'industrie canadienne est dominée par le développement des voies de communication, soit fluviales, soit par voies ferrées.

M. Surveyer parle ensuite des travaux considérables effectués dans le but d'outiller notre grand fleuve, pour les fins qu'on en attendait; les dragages entrepris un peu partout et les écluses géantes construites par les divers gouvernements afin de maintenir en territoire canadien le transport commercial. Aujourd'hui, des vaisseaux de 15,000 tonnes peuvent remonter le fleuve Saint-Laurent jusqu'à 1,100 milles de son embouchure, alors qu'autrefois un bateau de 340 tonnes ne pouvait remonter de Québec à Montréal.

Le conférencier montre ensuite dans quelle mesure l'utilisation de nos pouvoirs hydrauliques et l'industrie de la pulpe ont contribué à l'accroissement de la richesse nationale.

Le champ d'action de l'ingénieur est exclusivement vaste et l'on pourrait à bon droit parler de l'influence que ce dernier exerce au point de vue hygiénique et sanitaire par l'assainissement des territoires d'épuration, des égouts, etc.

Les travaux effectués par les ingénieurs représentent une somme annuelle de $84,000,000.

M. Surveyer rend hommage à l'initiative qui a présidé à la création d'écoles techniques chez nous. Mais l'ingénieur doit faire fructifier par un travail individuel constant les premières notions qu'il s'est assimilées.

JOURNÉE BIEN REMPLIE

(*Suite de la 1ère page*)

pelle que le gouvernement avait d'abord voulu toucher aux pensions des employés actuellement en fonction. Devant la tempête soulevée par cette décision chez tous les fonctionnaires et que le *Nationaliste* racontait il y a quelques jours, on ne donne pas d'effet rétroactif à la loi qui ne s'appliquera qu'aux nouveaux venus. Le trésorier, en exposant la portée de la nouvelle loi, a déclaré que les recettes annuelles du gouvernement n'étaient que le tiers de ce qu'il devait payer aux fonctionnaires retraités. Il croit équitable de répartir désormais le coût entre le gouvernement et les employés.

Pour ce faire, il a étudié la façon dont les institutions semblables agissent. Depuis que la loi des pensions a été mise en vigueur, en 1909, les recettes totales se sont chiffrées à $131,496 et le gouvernement a payé $468,382.

M. Mitchell ajoute que, même avec les modifications apportées à la loi, plus de la moitié de la somme à payer restera encore à la charge du gouvernement. La province de Québec, dit-il, est la seule à posséder pareille loi dans ses statuts.

La loi imposant aux agents d'assurance l'obligation d'avoir une licence, a subi sa troisième lecture. Nous en donnions le texte hier. A la demande de M. Lévesque, on y a inséré un amendement afin de permettre aux notaires et aux autres professionnels qui traitent directement avec leurs clients pour prendre des polices de garanties sur certains prêts d'échapper à cette taxe.

* * *

La loi amendant la loi des assurances de Québec relativement aux assurances funéraires, a subi sa première lecture. Elle sera étudiée demain, en comité plénier.

M. Létourneau (Hochelaga) a demandé et obtenu la permission de retirer le bill de la ville de Westmount de sorte qu'il disparaît tout entier y compris l'amendement relatif à l'ouverture d'une nouvelle rue, greffé sur ce bill au comité des bills privés à la demande de Me Garneau. C'était d'ailleurs tout ce qui subsistait du projet de loi primitif. On se rappelle que la ville voisine de Montréal, voulant introduire un coin d'Ontario dans notre province, avait demandé le droit de fermer les boutiques de bonbons le dimanche et de taxer les biens religieux. Le comité avait refusé l'une et l'autre de ses demandes et avait renvoyé la loi à la Chambre avec un nouvel appendice, auquel la ville s'objectait.

La prohibition

M. Roberts était au Château Frontenac aujourd'hui. On sait que M. Roberts est l'une des têtes du mouvement prohibitionniste. Il est parti, ce soir même, pour Montréal content dit-on.

Nous avons prédit naguère que le gouvernement proposerait un referendum. Il ne l'a pas fait au dernier caucus libéral. Ce sera pour le prochain, qui se réunira jeudi, nous affirme-t-on. Le referendum que le gouvernement accorderait aux zélateurs de la prohibition aurait lieu au mois de janvier, mais les débits de boisson, à supposer que le peuple en décidât la fermeture, resteraient ouverts jusqu'au mois de juin 1917, afin que le gouvernement ne perde pas son revenu.

Les requêtes d'associations de toutes sortes pleuvent sur les bureaux des ministres, raconte-t-on, et devant cette marée montante, la volonté du conseil exécutif chancelle.

On accorderait donc le referendum, qui serait voté à la majorité de la province, assurent les prohibitionnistes.

Actuellement, dans toute la ville de Québec et probablement dans toute la province, on fait circuler de maison en maison des requêtes demandant au gouvernement de prohiber totalement le commerce des alcools. Ce monceau de signatures sera présenté au ministère dans les premiers jours de décembre.

Hygiène

Parmi les autres projets de législation intéressants que le gouvernement doit soumettre à l'approbation de la Législature, il en est un dont nous nous réjouirons particulièrement.

Le gouvernement a refusé aux municipalités qui en ont fait la demande le droit d'imposer la taxe des hôpitaux sur les billets de théâtre. Nous avons cru qu'il voulait s'emparer de ce revenu et le verser au paiement de l'intérêt du million qu'il doit emprunter pour le fonds patriotique. Il parait que nous aurions calomnié le gouvernement. Celui-ci laisserait, en effet, la taxe aux deux municipalités qui l'ont déjà établie. Dans les autres districts, il l'établirait à son profit, mais il en emploierait le revenu à payer le traitement de dix médecins de districts qui rempliraient, dans les régions où ils seraient nommés, les fonctions de conseil d'hygiène auprès des municipalités. Ils seraient revêtus d'une certaine autorité pour imposer les réformes qu'ils jugeraient nécessaires et toucheraient un traitement de $2,400, ce qui est près le double de celui payé actuellement aux inspecteurs de district.

Il y a longtemps que tous ceux qui s'occupent de questions d'hygiène réclament cette réforme recommandée particlièrement par le dernier congrès d'hygiène tenu à Québec.

Automobiles

A la délégation des fabricants et des propriétaires d'automobiles, qui se sont présentés aujourd'hui, devant le conseil des ministres, le gouvernement a fait quelques concessions. Il a convenu, en effet, de réduire la taxe sur les camions automobiles à $75 par année au maximum. Le gouvernement maintient son tarif de $25 par tonne pour les camions, mais prohibe, pour ainsi dire, ceux d'une capacité de plus de 3 tonnes, en dehors des villes de Montréal et de Québec.

Sur les automobiles ordinaires, le gouvernement a maintenu son tarif de 75 sous par cheval vapeur.

Les automobilistes consentaient à payer une taxe plus élevée que dans le passé, mais ils trouvent le saut un peu brusque. A leur demande d'augmenter les limites de vitesse actuelle à 20 milles dans les villes et 30 milles à la campagne, le trésorier de la province a opposé un refus formel.

Il a assuré la délégation que jamais les chauffeurs ne sont inquiétés pour avoir exercé la vitesse de quelques milles. Les sommes que le gouvernement perçoit au moyen de l'amende vont tout entières à défrayer ce qu'il en coûte pour surveiller, arrêter et poursuivre devant les tribunaux les violateurs de la loi.

* * *

Ne voilà-t-il pas une journée remplie à déborder ?

Louis DUPIRE.

* * *

CONSEIL LÉGISLATIF

Le Conseil législatif a tenu hier après-midi une séance durant laquelle il a expédié beaucoup de besogne.

Pour la première fois cette année à la Chambre Haute, des bills ont été adoptés définitivement. Ce sont quatre mesures ministérielles, qui ont subi leur seconde et troisième lectures après avoir été expliquées par l'hon. M. Pérodeau et l'hon. M. Allard.

Le premier bill ainsi passé fut celui concernant la préséance des juges à la Cour supérieure. Le second fut le bill obligeant les coroners à envoyer au procureur général une copie du verdict rendu à chaque enquête. Le troisième fut le bill concernant la fabrication des produits laitiers et le quatrième fut celui relatif au cadastre du canton Joliette.

Cinq autres mesures ministérielles ont été introduites au Conseil. Ce sont celles concernant l'enregistrement des hypothèques, la garantie de titres à certains propriétaires du district de Gaspé, l'octroi de terres à la ocmpagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord, la vente et l'administration des terres publiques et les cautionnements lors d'un appel à Sa Majesté.

Treize bills privés sont arrivés de l'Assemblée législative. Les suivants n'ont subi que leur première lecture: cité de Sherbrooke, R. Gingras, Orphelinat Catholique de Montréal, ville de Pointe-Claire, église de Saint-Jacques de l'Achigan, église de Saint-Arsène de Montréal et "New Adath Joghurum Congregation".

On a suspendu les règlements pour les bills suivants qui ont subi leur première et leur seconde lectures : village du Petit Lac Magog, ville de Baie Saint-Paul, cité de Lachine, village de Bagotville, succession Comte, Tancrède Asselin.

LE VICOMTE HALDANE ACCUSÉ DE TRAITRISE

UN DISCOURS INTERROMPU PAR LES FEMMES.

Londres, 29. — Le vicomte Haldane, ancien secrétaire du ministère de la Guerre et ancien lord chancelier, a été interrompu à maintes reprises durant son discours devant la Société royale des arts, hier soir, par des femmes qui, dans leur énervement, l'accusaient de traitrise, de germanophilie, d'être un ennemi de son pays et de mériter la détention perpétuelle dans la tour de Londres.

L'on a dû éconduire ces têtes chaudes pour rétablir l'ordre dans la salle.

PETITES ANNONCES

DIVERS

ARGENT A PRETER
J'AI A PRETER $1,000, $1,500 à $50,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabriques. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques. Main 6615.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

SERRURIER
Découpage de clefs Yales Corbin, clefs ordinaires, réparations de graphophone, d'armes à feu, parapluies, limage, aiguisage, 283 Dorchester, angle St-Denis. Travail garanti.

Tél. Est 5526.
E. ROY Cordonnerie mécanique
406 RUE SAINTE-CATHERINE EST
Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe
Rassemblage et rapiéçage à la mécanique exécutés en un clin d'oeil.
Appelez: Est 5526 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reportées remises à neuf.

OEUFS ET VOLAILLES
Pour d'ici la fin du mois : Lot cochets extra choix, livourne blanc, et brun, Plymouth blanc et barré, Wyandotte blancs, et argentés, dorés, Game Cornish, foncé et blanc, Orpington, blanc et fauve, Campine argenté, minorque noir et blanc, $3.00 si ordonnés de cette annonce. Encore quelques trios de canards sauvages et coureurs indiens blancs et fauve et blanc, $6 le trio. Catalogue illustré, 15 gravures, 15 sous par malle. La Ferme Agricole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué.

A VENDRE — Os broyés pour volailles. — Gunn, Langlois et Cie, Limitée, 105 rue Saint-Paul Est.

A VENDRE — Cochets du printemps, Leghorn, Plymouth Rock, Wyandott, Rhode Island, aussi poulettes de race. — Ferme Avicole Langlois, Saint-Jérôme, Comté de Terrebonne, P. Q. T. Paquette, gérant.

COMPAGNIE CANADIENNE D'ADMINISTRATION
Administration
Avances sur loyers
Assurances
97 rue SAINT-JACQUES

L'EAU RIGA
GUÉRIT
CONSTIPATION HABITUELLE

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Tél. Main 4571, 4572.
J.-P. BELAIR
AVOCAT — PROCUREUR
CHAMBRE 412
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
180, S.-JACQUES
Bureau du soir : St-Eustache.

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers, West. Un.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT,
Chambre 12 97 rue S.-JACQUES
Edifice Banque d'Hochelaga
Tél. Main 1422

RENE CHENEVERT
AVOCAT
222 Saint-Jacques Main 4019

GEOFFRION, GEOFFRION et CUSSON
AVOCATS, ETC.
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hochelaga.
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
Vicor Cusson, C.R. Phone Main 10.

LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL,
avocats, édifice Banque de Québec, 11, place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713, ch. 53, édifice Duluth, rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MORGAN et LAVERY
AVOCATS — PROCUREURS
Suite 620. Edifice Transportation.
120 S.-Jacques.
Tél. Bell Main 2670. Câble, Eadmor.
E. A. D. Morgan. Saluste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir : 1 St-Thomas, Longueuil.

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE S.-JACQUES
Résidence : 2466 avenue du Parc. Rockland 2459.

Bureau : Tél. Est 807 Résidence : Tél. S.-Louis 7543
YVON LaMONTAGNE, B.A., LL.B.
AVOCAT
Spécialité : Règlements de successions et de causes à l'amiable
EDIFICE DANDURAND. CHAMBRE 35
angle Ste-Catherine et S.-Denis. Montréal
Bureau du soir : de 7½ à 8½ p. m.

THEODULE RHEAUME
C. R.
180, RUE S.-JACQUES
Tél. Main 4571 et 4572. Suite 411.

Domicile : Est 1369.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 53
97, rue S.-Jacques

Résidence : 180 Jeanne-Mance.
Tél. Est 1973.
GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue S.-Jacques. — Bureau 76
Tél. Main 2632

NOTAIRES

TEL. S.-LOUIS 504.
A.-H. Barrette
NOTAIRE
70, rue Rachel Est, Montréal

Bélanger et Bélanger
Notaires
30 RUE ST-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tél. Main 1859.

ROCH-ALBERT BERGERON
NOTAIRE
Domicile : Edifice Duluth
528, Parc Lafontaine. 50 rue Notre Dame O.
Tél. Saint-Louis 4938. Téléphone Main 4369

J.-EMERY CODERRE
SEC. TRES. VILLE DE MONTREAL-EST
Résidence Etude
28, GRANDE ALLEE HOTEL DE VILLE
Montréal-Est Montréal-Est
Tél. (résidence) Pte-aux-Trembles 29: (étude) Pte-aux-Trembles 27—3.

J.-ALEX. O'GLEMAN
NOTAIRE
90 S.-JACQUES, MAIN 2663
Prêts sur propriété de ville et terre près Montréal

LE NOTAIRE
ERNEST JASMIN
Argent à prêter, montants $1,000 à $5,000, 1ère hypothèque. Règlement de succession
99, RUE S.-JACQUES. Tél. Main 6852.
Rés. 568, Fullum. Las. 637

J.-H.-H. LIPPÉ
NOTAIRE
ARGENT A PRETER
180, RUE S.-JACQUES, MONTREAL
Tél. Main 4571. Bureau 411.

Bureau : Main 2437
J.-A. NADEAU
Notaire
Immeuble "Versailles"
90, RUE S.-JACQUES MONTREAL

PROULX ET PROULX
NOTAIRES
99, RUE ST-JACQUES
Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2959
W.-J. Proulx, L.L.B. Jos. Proulx, L.L.L.
bureau du soir : bureau du soir :
283 Ave. Esplanade Ahuntsic
Tél. St-Louis 1760 Tél. St-Louis 5350

Tél. Main 3333
J.-ALBERT SAVIGNAC
NOTAIRE
(autrefois de Biron et Savignac)
Spécialité: Examen de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à taux très avantageux. Prêts aux fabriques et aux commissions scolaires.
Bureau : 99, rue Saint-Jacques.
Edifice Banque Nationale
Le soir après 7 heures : 308 Sherbrooke Est.
Tél. Est 1013

NOTAIRES

ELZEAR ROY
NOTAIRE
Prêts sur hypothèques, Achats de créances et autres. Département spécial pour : Administration de Successions et de propriétés; recouvrements (collections); assurances; placement de fonds; agence pour achat et vente de commerce établis ou autres institutions.
206-209, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC
No 11 Place d'Armes, MONTREAL.
Tél. Main 5762.

DOCTEURS

Dr N. BOUCHER
541, GRAND-TRONC
Tél. : — Victoria 1930.
AUSSI, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME OUEST.
Tél. : — Victoria 4529.
SPECIALITES — Maladies des femmes et jeunes filles, obstétriques, accouchements.

TEL. S.-Louis 1685
Dr Tancrède BISSONNETTE
DES HÔPITAUX DE NEW-YORK
Consultations : 8 à 9 heures a.m., 1 à 3 heures p.m., 6 à 8 heures p.m.
90, RACHEL EST. MONTREAL.

Diplôme en hygiène publique — Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.
TEL. S.-LOUIS 3275
Dr Jos.-N. Chaussé
MEDECIN CHIRURGIEN
Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette

EST 6734
Docteur A. DESJARDINS
Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 523, Saint-Denis. (En face du carré Saint-Louis.

DR ARTHUR ROY
SPECIALITE : ASTHME ET ECZEMA
427, S.-DENIS, MONTREAL
Heures de bureau : 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., 7 à 8 p.m.
Téléphone Est 2613.

HERVÉ NADEAU
CHIMISTE-ANALYSTE
Licencié ès-sciences de l'Université de Paris, ANALYSES commerciales, industrielles, médicales ou minérales
Tél. Saint-Louis: 4060. 932 rue Saint-Denis

GUERISON RADICALE
Maladies nerveuses, épilepsie, danse de St-Guy, hystérie, alcoolomanie par traitement rationnel.
Dr EDGAR TURGEON, 410A Parc Lafontaine
Saint-Louis 7607

DENTISTES

Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autrefois de S.-Henri
BUREAU
1111, RUE SAINT-DENIS
Près Marie-Anne
Tél. S.-Louis 3943

DENTISTES GENDREAU
543 RUE SAINT-DENIS, coin Cherrier
TEL. EST 2916
BUREAU DE 9 HEURES A.M., A 5 HEURES P.M., LE SOIR SUR ENGAGEMENT

Dr HONORE THIBAULT
L. D. S., D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
321a, RUE RACHEL
(Près Saint-Denis)
TEL. S.-LOUIS. 6098
Bureau : 2708 NOTRE-DAME OUEST
Tél. Ouest 5329

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTEURS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
99, rue S.-Jacques
TELEPHONES :
Bureau: Main 7618.
Résidence: tél. Rockland 2050

COMPTABLE

RODOLPHE BÉDARD
Expert-Comptable et Auditeur
Systématiste consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Chambre 604, Edifice Shaughnessy,
137, rue McGill, Montréal.

Benoit & De Grosbois
COMPTABLES — AUDITEURS
LIQUIDATEURS
Chambre 5. 3 rue Notre-Dame-est.
Tél. Main 2617.

COURTIERS EN ASSURANCES

Résidence
1650, RUE S.-DENIS.
Tél. S.-Louis 4876.
ADOLPHE DAVELUY
COURTIER D'ASSURANCES
représentant de la Great West Vie
160, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 6715

BATISSES COMMERCIALES ET AMEUBLEMENT ASSURES POUR 3 ANS
ALBERT LEFORT
COURTIER D'ASSURANCES
Vie—Feu—Autos, Etc. Cotations gratuites !
164, RUE SAINT-JACQUES
Saint-Louis, 3242. Tél. M. 3487

MANUFACTURIER

La Cie Wisintainer
INCORPOREE
Fabricants de cadres, moulures et miroirs, importateurs d'imageries, globes, etc.
Maison canadienne et la seule dans son genre à Montréal
GROS ET DETAIL
58, Boulvd St.-Laurent et 7, rue Clarke

Rolland Bedding Co.
907, Henri-Julien. Saint-Louis 9198
REPARATIONS. — Matelas refaits, solidifiés, rembourrés, polis, meubles sur commande, emballage. 40 ans d'expérience.

LIQUIDATEURS

Jour : Tél. Main 1473. Soir : Tél. Est 193.
OSCAR BEAUCHAMP
CURATEUR, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
EDIFICE "LA PRESSE", SUITES 13-15.
51, rue S.-Jacques Montréal, Can.

DIVERS

AUTOMOBILISTES
Pour vos pneus, vos lubrifiants et tous vos accessoires
APPELEZ EST 6876
La Cie d'accessoires d'automobiles Renaud
La Maison avec le Service
326 Ste.-Catherine Est Ouvert le soir

Automobile Owners Accessory Co., Limited
Uptown 7476 28A Victoria
Tout pour l'automobile
Gazoline, Huiles, Pneus, Accessoires et Vulcanisation, AIR GRATIS

AUTOS USAGÉES
Le meilleur endroit pour acheter une auto usagée c'est ici, parce que nous passons en revue les autos, et nous garantissons pour un an. Faites venir une liste de nos occasions en fait de routières, autos de tourisme et camions. S'ad. Automobile Clearing House, 1111-13-15-ouest, Sainte-Catherine. Ouvert le soir.

Tél. Saint-Louis: 3946.
BURKE & CONSTANTIN
Autrefois de la Cadillac Motors Limited
Experts dans les Automobiles Cadillac
Réparations de toutes sortes, faites avec diligence: tous nos travaux garantis
104, RUE DES CARRIERES, MONTREAL

Achetez vos pneus et accessoires d'auto chez
GEO. GRENIER, 415 rue Bleury
Le meilleure place à Montréal pour réparation de PNEUS
Toujours ouvert Tél. Up. 7303

CHARLES HANNAN
14 RUE SAINT-JEAN, SUITE 11
Ajusteur et courtier financier, argent à prêter, acheteur de toutes sortes de banqueroute, bien de fonds et marchandises de toutes sortes à commission ou autrement. Taux très raisonnables.

RÈGLEMENTS DE COMPTES
MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles. Discrétion absolue, vous transigerez avec moi seulement. M. Lemieux, 37, Boulevard S.-Joseph Ouest.

Est 3412-3267. 221, Ave Hôtel de ville
LA CIE D'EXPRESS E. ROCHON, LIMITEE
Tous les genres de travaux — déménagements, pianos, coffres-forts et machineries, attention spéciale. La nuit et le dimanche appelez Est 3412.

ORTHOPEDIE MODERNE
NANTEL & BLAIS
75, BLEURY
Manufacturiers membres artificiels, appareils de maintien, bandages herniaires brevetés, ceintures élastiques, ceintures de maternité, bas élastique, etc.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE
ROYAL SILVER PLATE Co. Dorure, argenture, nickelage, réparations d'argenterie, vases sacrés, bronzes, cuivrerie. A. Giroux, gérant, 57, Saint-Gabriel. Main 1387.

Tél. Est 7050. Réparations de tous genres
J.-O. MIRON & CIE
Nickelage, Placage et Argenteur, Finisseur en Cuivre, Fabrication d'Electroliers.
Spécialité, Carburateur, Coil Moteur, Magneto, etc., etc.
175 Amherst. SATISFACTION GARANTIE.

Cours privés le jour et le soir. Cours spéciaux de "diction". Préparation aux brevets.
EDMOND LAROCHE, B. S.
PROFESSEUR
"APPARTEMENTS SALABERRY", ANGLE SHERBROOKE ET ST-DENIS.
Tél. Est 1162.

HERNIE
Bandages les plus perfectionnés, les plus connus, doux, souples, sans ressort, d'un maintien parfait.
ETABLISSEMENT CLAVERIE (de Paris)
174 rue S.-Denis, Montréal.

REPARATIONS de poêles à charbon et à gaz
S. McARTHUR
ancien contremaître chez R. W. Kerr, 91, rue Mansfield. Tél. Up. 6904

COMBUSTIBLE
Slabs, bois mou bien sec, scié en longueur pour poêle, $1.60 le voyage; bois franc scié, le meilleur à $2.25. L. A. PAQUIN, 371 Papineau. Tél. est 4845. Résidence: 691, Champlain.

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST.
Tél. Main 1398.

HOTEL

VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: $2.50 à $3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. $2.00 par jour.

INVENTIONS
PROTEGEES EN TOUS PAYS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
325, Power Bldg. Tel.
Montreal, Main 3025

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Limitée
BANQUIERS
EDIFICE VERSAILLES 90, RUE SAINT - JACQUES
TELEPHONE MAIN 8746 MONTREAL

SOUMISSION POUR LA PIERRE INTÉRIEURE

EDIFICE DU PARLEMENT, OTTAWA

Le Comité Conjoint de la Reconstruction de l'Edifice du Parlement désire employer de la pierre canadienne pour le fini intérieur des corridors et des chambres, pourvu que cette pierre puisse être fournie dans des dimensions appropriées et avoir la qualité, la consistance et la couleur convenables et à des prix justes et équitables, la livraison devant en être faite dans un délai raisonnable.

Les prix et des échantillons du grès (sandstone), du marbre, de la pierre à chaux et du granit seront reçus par les soussignés jusqu'à 4 p.m., le 5 décembre 1917.

On aura besoin d'environ 150,000 pieds cubes, plus ou moins, de pierre pour le lambrissage intérieur des corridors, des couloirs (lobbies), des chambres, etc. Une pierre de couleur claire, soit gris pâle ou de couleur chamois (buff), sera préférée; elle devra être une agglomération de grains fins et moyens, de couleurs uniforme, exempte de veines, de taches ferrugineuses, de fissures et d'autres défauts de même nature.

Donnez une description de la carrière et mentionnez l'épaisseur des lits ainsi que les dimensions de la pierre qui pourra être fournie.

Les soumissionnaires devront envoyer un échantillon de trois pouces par trois pouces par cinq pouces et mentionner le prix par pied cube de la pierre livrée franco à Ottawa (F. O. B.) Ils devront aussi mentionner la date à laquelle ils pourront commencer la livraison et le nombre de pieds cubes qu'ils pourront fournir par mois.

Les enveloppes contenant les soumissions devront porter en suscription les mots : "PIERRE INTERIEURE".

JOHN A. PEARSON, architecte.
J. O. MARCHAND, architecte-conjoint.
Edifice du Centre, terrain du Parlement, Ottawa.

ROUMANIE

LA DÉFENSE DE BUCAREST

LES ROUMAINS DETRUISENT LA VOIE FERREE DE TCHERNAVODA ET BRULENT TOUS LES VILLAGES ET TOUS LES MAGASINS DE VIVRES AU COURS DE LEUR RETRAITE.

Londres, 29. — Suivant une dépêche de Bucarest à l'agence Havas, le gouvernement roumain et le corps diplomatique ont quitté la capitale pour se rendre à Jassy, à 200 milles au nord-est de Bucarest, dans le voisinage de la frontière russe.

Des dépêches des armées allemandes en Roumanie disent que les Roumains ont détruit la voie ferrée de Tchernavoda à Bucarest et brûlent tous les villages et tous les magasins de vivres, au cours de leur retraite.

Vu que le bulletin de Berlin annonce la prise de Curtea, d'Arges et de Giurgiu par les Teutons (et Berlin a dit la vérité au sujet des derniers événements survenus dans cette région), l'anxiété s'est fort accrue relativement au sort de Bucarest. La capture de Giurgiu indique que l'armée du feld-maréchal Mackensen a franchi 30 milles dans une seule journée. Sofia rapporte également que 3 armées bulgares ont franchi le Danube. Bucarest n'a encore rien admis touchant ces avances, mais on présume que les Roumains continuent leur retraite en bon ordre vers la rivière Argesiu.

Il y a cependant un danger: c'est que les Roumains ne puissent se replier assez tôt pour prévenir une attaque de flanc par les troupes de von Mackensen, à Giurgiu, qu'une voie ferrée et qu'un chemin relient à la fois à Bucarest.

On se console toutefois des revers des Roumains en songeant que leur ligne est encore intacte et que Mackensen ne progresse pas avec autant de célérité qu'on s'y était attendu. L'ennemi avance tout de même dans la Valachie occidentale et à un endroit se trouve à 37 milles de Bucarest.

Il est indubitable que l'on envisage à Londres la situation avec la plus grande crainte. On se demande franchement si l'intervention de la Roumanie a affaibli ou renforcé les Alliés, si la Russie a donné le concours qu'on aurait pu attendre d'elle, si les Alliés n'auraient pas pu se montrer plus agressifs à Salonique, si la déconfiture de la Roumanie provient d'un défaut d'union des Alliés ou est due dans une large mesure à l'invasion précipitée de la Transylvanie.

D'autre part, on se montre toujours confiant dans les cercles militaires et politiques roumains et les Roumains semblent convaincus qu'avant longtemps les grands efforts que fait la Russie feront sentir leur effet. Entre temps, tous les yeux se tournent vers la Dobroudja, où l'on espère que le général Sakharoff pourra remédier à la situation en contre-attaquant l'ennemi, et vers les défilés du nord, où l'on espère que les Roumains pourront arrêter la marche des armées de von Falkenhayn. Si ces espoirs venaient à se réaliser, on croit que les Roumains pourraient tenir le long de l'Argesiu et sauver leur capitale.

On avait rabaissé l'importance de l'armée de von Mackensen qui a traversé le Danube à Zimnitza et a opéré sa jonction avec celle de Falkenhayn. On ignore encore sa force, mais suivant certains calculs elle comprend plus de 2 divisions. En tout, on ne peut plus appeler cela une démonstration. Au dire des experts militaires russes, le sort de Bucarest dépend dans une large mesure du succès avec lequel l'aile gauche roumaine se tirera de la situation difficile dans laquelle l'a plongée l'invasion de Falkenhayn, au nord, et l'avance des troupes qui ont franchi le Danube.

QUATRE LISTES DE HORS DE COMBAT

Ottawa, 29. — Les quatre listes des hors de combat, publiées hier soir, contiennent 105 noms, dont douze de soldats de Montréal et trois autres de soldats Canadiens-français:

Mort de ses blessures. — Sergent Philippe Martin, 952 rue Dandurand, Montréal.

Prisonniers de guerre. — Wilfrid Campbell, 964 rue Ethel, Verdun ; W. H. Gordon, 1196 rue Bordeaux, Montréal ; Stanley Reany, 267 rue Gauthier, Montréal.

Mort, prisonnier de guerre. — Théodore Vézina, 2951c rue Saint-Dominique, Montréal.

Tué. — W. H. Roleau, 98 rue Bagot, Kingston, Ont.

Blessés. — John Duff, 2107 rue Mance, Montréal ; Arthur Bailey, 3505 avenue Bickerdike, Montréal ; Timothée Flynn, 43 rue Condé, Pointe Saint-Charles ; sergent Albert Knight, 331 rue Bourgeois, Pointe Saint-Charles ; A. R. Jones, 80 avenue Somerville, Westmount.

L'autorité morale d'un journal tient à la confiance de ses lecteurs, au respect de la communauté sociale où il se fait lire. Cette autorité, il la conserve par sa fermeté à rejeter des avantages matériels acquis aux dépens de ses principes, à rester fidèle aux doctrines qu'il préconise et à l'idéal qu'il propose à son public. Quand un journal a de tels principes, un tel idéal, de telles convictions, que sa rédaction est à la hauteur de son objet et ne redoute aucun ennemi, il mérite la confiance publique. Un journal de ce caractère doit être et rester indépendant de toute influence, de toute domination extérieures ou occultes. Il doit donc recevoir l'encouragement efficace des honnêtes gens.

L'ACTION MARITIME

COULÉ PAR UN SUBMERSIBLE

C'EST UN SOUS-MARIN AUTRICHIEN, CROIT-ON, QUI A TORPILLE LE VAPEUR AMERICAIN CHEMUNG. — *TOUS LES PASSAGERS ONT ETE DEBARQUES SAINS ET SAUFS A VICENCE.*

Washington, 29.— Le vapeur américain *Chemung* a été torpillé, à environ 14 milles de Cabo de Gata, Espagne, et le vapeur espagnol *Giner* a débarqué l'équipage, disait, hier, une dépêche de Vicence.

On ne croit pas que cet incident tende les relations germano-américaines, vu qu'il n'est pas question de pertes de vie dans les rapports. Tant qu'une enquête plus complète n'aura pas établi la fausseté des renseignements. officiels reçus hier-après-midi, les Etats-Unis tiendront pour acquis qu'un sous-marin autrichien a coulé le navire. En effet, M. Putnam, consul amérirain à Valence, a annoncé qu'un submersible autrichien a coulé le *Chemung* et que les membres de l'équipage déposés à Vincence se portent très bien. Le message n'en dit rien, mais on assure que le sous-marin n'a accompli son oeuvre de destruction qq'après avoir eu égard à la vie de l'équipage et des passagers. On dit que pour se justifier, le commandant du submersible allègue que le vapeur transportait de la contrebande de guerre.

On compee que cette affaire permettra aux Etats-Unis de définir clairement leur attitude sur cette question, car ils vont demander des explications à l'Autriche sur les motifs de la destruction du *Chemung*. A tout événement, il n'y aura guère que des conversations touchant l'indemnité pour la perte du vaisseau, pourvu qu'aucun homme de l'équipage n'ait péri, et que le transport de la contrebande ait été la seule raison du torpillage.

Le *Chemung* a quitté New-York pour Gênes, le 8 novembre. La cargaison comprenait des produits de contrebande dans une bonne mesure. Dans une note, en date du 30 juillet 1915, et relative à l'affaire du *Frye*, coulé par un croiseur auxiliaire teuton, von Jagow déclarait, au nom du gouvernement allemand : " Le gouvernement américain ne conteste pas qu'au regard des principes généraux de la loi internationale, un belligérant soit autorisé à couler les navires neutres dans presque toutes les circonstances, quand ils transportent de la contrebande. "

Dans aucnpe note publiée jusqu'ici, Washington ne s'est inscrit en faux contre ce principe posé par Berlin.

Le *Chemung* jaugeait 3,062 tonneaux. Il a autrefois fait le service des grands lacs, entre Buffalo et Chicago. Un curieux incident a précédé la destruction du navire. Le commandant allemand a ordonné au *Chemung* d'amener pavillon, et les marins se disposaient à exécuter cet ordre, quand le capitaine du vapeur, M. Duffy, et l'équipage s'y sont opposés opiniâtrement, disant que si leur navire devait couler, il coulerait en battant pavillon américain. Mais les marins teutons ont terminé en si peu de temps les préparatifs relatifs au torpillage que toute discusssion a cessé au sujet du drapeau. L'équipage américain a pris place dans les chaloupes et une torpille et 3 obus ont coulé le vapeur. Malgré leur irritation, le capitaine Duffy et ses hommes ont eu la satisfaction de voir le *Chemung* sombrer avec le drapeau étoilé. Il y avait du fer en gueuse, du cuivre et du coton à bord, mais pas de munitions.

NOMBREUX AUTRES NAVIRES COULES

Londres, 29.—Le vapeur danois *Villemoes*, qui se dirigeait d'Esbjerg à Grimsby, a été coulé. On a débarqué le capitaine et l'équipage du vapeur norvégien *Belle Ile*, et ils rapportent qu'un sous-marin allemand a coulé leur navire. Les voiliers français *Alfred de Courcey* et *Malvine* ont été coulés.

Le vapeur grec *Michel* a été torpillé, au large de l'île de Tinos, dans l'Archipel. Il déplaçait 2,514 tonneaux. Les vapeurs anglais *Rhona*, *Ransgarth*, *Allison* et *Alert* ont été coulés.

Berlin signale la destruction par une mine du croiseur anglais *Newcastle*, dans le détroit de Forth, en Ecosse, le 15 novembre, et dit que 27 membres de l'équipage ont été tués et que 40 autres ont été blessés.

FAITS - MONTREAL

BLESSE PAR UN AUTO.

Un bambin de 4 ans, Alex. Skryfuzt, 75, rue Benoit, a été frappé par une automobile conduite par M. S. B. Jones, 289, rue Stanley.

M. Jones lui-même conduisit l'enfant à l'hôpital.

TRISTES ACCIDENTS.

De bonne heure ce matin, deux employés des usines de la compagnie Canada Cement, ont été grièvement blessés. L'un, J. Cornish, 23 ans, 331-est, rue Notre-Dame, s'est fait écraser entre un truc et des rails d'acier. A l'hôpital où on l'amena immédiatement, l'on considère sa guérison comme impossible.

L'autre, B. Detoswalgo, 22 ans, domicilié à la Longue-Pointe, s'est fait lacérer la main dans une machine et a perdu trois doigts.

On l'a aussi transporté à l'hôpital.

ACCIDENT DE TRAVAIL.

Aux usines de la National Bridge hier, un nommé Louis Parent, 43 ans, 213, rue Aylwin, a eu la main prise dans un engrenage en mettant sa machine en mouvement.

Immédiatement les freins furent appliqués, mais il était déjà trop tard, le malheureux avait la main tellement lacérée que le médecin de l'ambulance dut procéder sur le champ à l'amputation complète de la main blessée.

L'ACTION AERIENNE

UNE CAMPAGNE PAR LES AIRS

ON CROIT A LONDRES, QUE LE DERNIER RAID ALLEMAND EST LE PRELUDE D'AUTRES ATTAQUES DU MEME GENRE OU DE PLUS GRANDE ENVERGURE.

Londres, 29. — L'Amirauté a publié, tard hier soir, le bulletin suivant: "Les autorités françaises ont informé le commandant de Dunkerque qu'elles ont abattu, à 2 heures et 15 minutes, hier après-midi, un avion qui avait pour pilotes 2 lieutenants de marine. Il y avait une grande carte de Londres, à bord."

On présume généralement que c'est là la machine qui a fait une incursion à Londres. Elle est arrivée dans la capitale, sans rencontrer de résistance à la faveur d'un épais brouillard et à cause du fait que le bruit de la rumeur a étouffé le son du moteur. Les 6 bombes lancées semblaient très petites et remplies de shrapnels. La où elles sont tombées, les murs des maisons étaient criblés de trous. Trois projectiles se sont abattus sur les toitures et l'un a démoli une cheminée. Presque tous les autres dégâts se résument à des carreaux brisés.

Bien que le raid soit insignifiant en lui-même, on le regarde généralement comme un avertissement. Les journaux du matin émettent l'hypothèse qu'il prélude à d'autres attaques du même genre ou de plus grande envergure. "Si l'Allemagne attaque Londres avec des milliers de machines, dit un journaliste, nous devons être prêts à nous défendre avec des dizaines de milliers d'avions, et créer un service aérien qui soit aussi considérable que notre marine."

On souligne de plus le fait que les derniers événements justifient la décision que la Grande-Bretagne a prise de ne pas construire des dirigeables sur une aussi grande échelle que les Teutons, car comme moyen de combat, le zeppelin est déclassé, à cause de sa vulnérabilité sans précédent dans l'histoire. D'autre part, le champ ouvert aux incursions des avions est bien plus dangereux. Par suite du dernier raid, on parle encore de mesures de représailles et l'on demandera à M. Asquith d'informer l'ennemi que toute nouvelle attaque sera suivie du bombardement des villes allemandes.

DETAILS DU RAID SUR LONDRES

L'aviatik a survolé la capitale à midi, à l'heure où les rues sont bondées et il a passé au-dessus d'un quartier populeux. Seules les personnes qui se trouvaient sur les lieux mêmes où sont tombées les bombes ont pu se rendre compte de l'incursion, car on entend de temps en temps à Londres les canons antiaériens qui se livrent à la pratique du tir, et la population est blasée sur tous les bruits, pour ainsi dire.

Selon un communiqué officiel, publié hier soir, les rapports de la police révèlent que neuf personnes ont été blessées au cours du raid de l'avion allemand. Ce dernier s'est tenu à une très haute altitude. Les dommages sont légers.

Voici un bulletin relatif à l'incursion des zeppelins: "Les derniers rapports de la police sur les pertes de vie et les dommages causés par l'attaque d'hier soir indiquent qu'ils sont très légers, bien que l'on sache que le nombre des projectiles s'élève à 100. Une femme est morte de la commotion que l'incident lui a causée, et 5 hommes, 7 femmes et 4 enfants ont été blessés.

Dans une ville, 15 maisons ont été sérieusement endommagées et 20 autres l'ont été légèrement. A d'autres endroits, les dégâts ont été insignifiants. Au point de vue militaire, il n'y a pas eu de dégât important."

JOIE CHEZ LES ANGLAIS

La destruction de deux des zeppelins qui ont pris part au raid d'hier soir a causé un grand émoi dans les villes de la partie nord-est du pays.

Hier matin l'aviateur qui a fait part de la destruction de 2 zeppelins a reçu une ovation des Londoniens qui le portèrent sur leurs épaules à travers les rues où se groupait le peuple joyeux, pendant qu'on entendait siffler les sirènes triomphalement.

Quant au rapport voulant que les Allemands se soient servis d'un aéroplane semblable à un de ceux capturés aux Anglais, pour le raid d'aujourd'hui sur Londres, un ministre a dit à la Chambre des Communes qu'il n'avait eu aucune information sur cela.

HONNEUR SANS PRÉCEDENT DANS NOTRE MILICE

LE CONSUL DE FRANCE BONIN EST NOMME COLONEL HONORAIRE DU 178e REGIMENT.

M. C. R. Bonin, consul général de France au Canada, a été fait colonel honoraire de la milice canadienne. On croit que c'est là un honneur sans précédent dans les annales de la milice canadienne. Le lieutenant-colonel Bonin a été nommé ainsi colonel honoraire du 178e "Purs Canayens", du lieutenant-colonel René de la Bruère Girouard.

Cette nomination, la première du genre au Canada, a été faite à la demande du lieutenant-colonel Girouard et de ses officiers. Elle a été envoyée au conseil de la milice avec la recommandation du major général E. W. Wilson, qui en a reçu la confirmation officielle hier.

LE RÉCITAL THIBAUD

Il n'y a pas eu de liste de souscription pour le récital de Jacques Thibaud, fixé à mardi prochain, à la salle Windsor. La vente des billets commencera jeudi, à neuf heures, et les premiers rendus auront le meilleur choix des places. L'accompagnateur sera M. Jean Verd, le pianiste français, qui jouera aussi un groupe de morceaux comme soliste ; la liste en sera publiée ces jours-ci. (réc.)

Le remède merveilleux tiré du jus des fruits

C'est par milliers que se comptent ceux à qui "Fruit-a-tives" a rendu la force et la santé.

"FRUIT-A-TIVES", ce remède merveilleux fait avec le jus des fruits — a soulagé plus de cas de *maladies d'estomac ou de foie et de dérangements du sang, des rognons ou de la peau qu'aucun autre remède*. Dans plusieurs cas graves de rhumatisme, sciatique, maux de reins, courbature, impureté du sang, névralgie, migraines chroniques, constipation ou indigestion habituelles, "Fruit-a-tives" a donné des résultats extraordinairement bons. Par ses propriétés particulières sur les organes de désassimilation, qu'il nettoie et guérie, "Fruit-a-tives" adoucit et fortifie le système tout entier.

Prix de la boîte 50 sous, 6 pour $2.50, dimension d'essai, 25 sous. Chez tous les fournisseurs ou envoyé franco par la Cie Fruit-a-tives Limitée, Ottawa.

LES BELGES

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS INTERVIENDRA-T-IL?

ON DEMANDE A M. WILSON DE PROTESTER CONTRE LA DEPORTATION DES BELGES.

Princeton, N.J., 29. — Les professeurs de l'Université de Princeton, au nombre de 129, ont signé une requête envoyée au président Wilson lui demandant de prendre des mesures efficaces pour empêcher la déportation des Belges. Le Dr Edward Conklin, le professedr F. C. Gauss et M. Edward Capps ont rédigé la pétition que tous les professeurs des facultés ont approuvée et signée, ainsi que le président Hibben.

DES VIVRES POUR LES DEPORTES.

Paris, 29. — Le gouvernement belge, mande une dépêche de l'agence Havas, a été forcé d'envoyer des rations de pain aux citoyens belges déportés ; il a déjà envoyé 12,000 rations au camp d'internement de Coldau, en Prusse orientale. Entre temps, un comité de secours s'est formé à Gand, pour venir en aide à leurs malheureux compatriotes.

DEMARCHES DE WASHINGTON AUPRES DE L'ALLEMAGNE.

Washington, 29. — Le gouvernement américain va entreprendre de nouvelles démarches auprès du gouvernement de Berlin, au sujet des déportations de civils belges en Allemagne. Quelle forme elles vont revêtir, on l'ignore encore, mais les hauts fonctionnaires de l'administration s'intéressent vivement de cette action du gouvernement afin de la rendre efficace sans rompre les relations déjà existantes entre les deux pays.

M. Grew, le chargé d'affaire américain à Berlin, a récemment saisi de la question, le ministère des Affaires étrangères. Ses démarches n'ont pas réussi, le ministère, dans une note à Washington, a répondu que la déportation des Belges était une mesure de nécessité militaire et qu'elle fut accomplie selon les lois internationales qui régissent le traitement des populations en terre conquise.

Le rapport préliminaire du chargé d'affaire, ainsi que les derniers appels du gouvernement belge et d'autres informations relatives aux déportations, ont fait l'objet de la discussion à la réunion du cabinet; le secrétaire d'Etat Lansing s'est entretenu longuement avec le président à ce sujet. L'ambassadeur Girard et le colonel E. M. House ont raconté les malheurs des Belges, au cours de leur visite à la Maison Blanche. La question a créé une telle impression qu'elle a détourné l'attention des graves difficultés des sous-marins.

LES RAVAGES DE L'ALCOOLISME

UNE REQUETE DEMANDANT LA MISE EN VIGUEUR DE LA PROHIBITION DANS QUEBEC EST ADRESSEE A SIR LOMER GOUIN

A une réunion de l'Association Women Council of Temperance Union tenue hier à la salle Stevenson, les membres ont résolu de présenter au nom de toutes les femmes de Montréal et des environs, une requête auprès du premier-ministre de la Province, pour établir le régime de prohibition dans le Québec, d'ici à la fin de la guerre.

La pétition, acceptée unanimement, souligne les maux sans cesse grandissants que l'alcool et les boissons enivrantes causent parmi les soldats, au détriment des mères et des épouses qui souffrent le plus du désastre physique et moral qu'elles entraînent. Elle cite l'exemple des pays belligérants, la Russie et la France, qui ont aboli durant la guerre le vodka et l'absinthe, et celui des provinces-soeurs de l'Ouest qui ont pratiquement adopté le régime prohibitif.

Plusieurs dames du conseil ont adressé la parole, et expliqué franchement l'attitude que l'Association entend suivre en ce sens; elles iront à Québec au commencement de la semaine prochaine et préparent une délégation monstre.

POUR LES OEUVRES DE LA LONGUE-POINTE

Le mercredi soir, 29 courant, il y aura une soirée dramatique, dans la salle paroissiale de Saint-François d'Assise, quartier Mercier, (Longue-Pointe).

Le Cercle Paroissial Saint-Zotique interprètera "Les Bernier", drame social, en trois actes.

Le but principal de cette soirée est de venir en aide aux oeuvres paroissiales.

Mgr G.-M. Lepailleur, curé de St-François d'Assise présidera la soirée.

CHOSES MUNICIPALES

LE BUDGET IMPARFAIT

SES DEFECTUOSITES LE FERONT RENVOYER AU BUREAU DES COMMISSAIRES.—LES RESPONSABILITES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL. — ON DEMANDERA DES EXPERTS. — LE DEFICIT.

Après trois heures de discussion, les échevins, qui s'étaient réunis hier soir à l'hôtel de ville, pour discuter le budget, s'en sont retournés chacun chez soi sans avoir pris de décision.

Bien qu'ils aient siégé à huis clos, on croit qu'ils trouvent le budget de 1917 tellement imparfait qu'ils le renverront probablement au bureau des commissaires. Deux articles surtout ne rencontrent pas leur opinion. Le premier a trait au renvoi de plusieurs membres du personnel de l'hôtel de ville, et le second au moyen que l'on suggère pour combler le déficit.

Deux ou trois échevins en effet ont fait cette remarque après la sortie de leur salle de délibérations :

—Nous croyons qu'il est tout à fait nécessaire d'avoir l'avis d'experts avant de songer à remercier des fonctionnaires de leurs services. Car nous voulons savoir si l'on renvoie ceux que l'on devrait renvoyer. Il est évident que la ville a trop d'employés, mais ce n'est pas une raison pour vouloir s'en débarrasser sans discernement. Si certains départements ne donnent pas ensuite les résultats auxquels on est en droit de s'attendre, on sera sévèrement blâmé et avec raison.

Et comme on demandait à ces échevins quel genre d'expertise ils approuveraient, l'un d'entre eux répondit:

—Nous ne voulons pas d'expertise faite par les chefs de départements. Nous avons connaissance qu'il y a plusieurs années, une compagnie de chemin de fer qui se trouvait dans notre cas jugea à propos de mettre à pied plusieurs de ses employés et elle fit faire ce choix par ses chefs. Eh bien! savez-vous ce qui est arrivé? Plusieurs personnes compétentes ont tout simplement été renvoyées et l'on en a gardé d'autres qui ne faisaient nullement son affaire.

Nous voulons avoir une expertise faite par des gens du dehors. Il nous semble que ce serait mieux.

Quant à la question du budget, on remarque que c'est la Législature en fin de compte qui est responsable du présent état de choses.

—Je ne nie pas que nous ayons commis des fautes, disait un échevin, mais la Législature nous a forcés à faire des expropriations et à construire des ponts qui n'ont fait qu'augmenter notre dette sans nécessité. Le gouvernement de plus retire des revenus de notre ville qui devraient aller dans le trésor municipal.

La taxe mobile sur la propriété n'a pas l'heur de plaire à nos échevins et l'on laisse entendre que c'est probablement la principale raison qui les forcera à retourner le budget au bureau des commissaires.

Il est de plus question de demander l'abolition de ce bureau à la présente session.

PRÉCIS DE LA GUERRE

BOMBARDEMENTS TRÈS VIOLENTS

L'ACTIVITE DE L'ARTILLERIE EXCEPTEE, IL N'Y A RIEN A SIGNALER SUR LE FRONT FRANÇAIS.

Londres, 29.—Sur le front franco-belge les opérations se bornent surtout à des canonnades, et à des engagements entre patrouilles. Les bombardements ont augmenté de violence pendant le cours de la journée, et ont été particulièrement intenses sur les 2 rives de l'Ancre, au sud de Souchez et d'Armentières et dans le voisinage de La Bassée.

Les anglais ont perdu et abattu 2 avions. Leurs aviateurs ont opéré plusieurs bombardements en arrière-ligne et ont causé une grosse explosion.

Sauf une activité modérée déployée par l'artillerie dans la Somme et la région de Douaumont, il n'y a rien à signaler sur le front français.

FRONT ITALIEN.

Dans le Trentin, de la rivière Sarz à la vallée de l'Adige, on signale des mouvements de l'ennemi et des duels d'artillerie.

Sur le front Julien, les batteries autrichiennes se sont montrées particulièrement actives dans la région de la Plava et à l'est de Goritz. Quelques obus sont tombés dans cette dernière ville et ont endommagé quelques maisons. Les Italiens ont riposté avec succès.

FRONT RUSSE.

Sur le front occidental russe, les Moscovites ont repoussé une attaque de 2 compagnies allemandes, à l'ouest de Riga.

A Dvitniatch, le long de la rivière Bystritza, les éclaireurs russes ont attaqué et dispersé une batterie ennemie et ont fait plusieurs prisonniers.

Au Caucase, un détachement turc a occupé Adramed et Koshishogly, à 10 milles au sud de Van.

Le communiqué de Berlin signale un accroissement de l'activité de l'artillerie moscovite, dans la région de Dvinsk.

MACEDOINE.

Suivant le communiqué officiel serbe de Salonique, des combats ont eu lieu sur toute l'étendue du front, et les Alliés ont fait une avance d'une centaine de mètres, à certains endroits.

Les Allemands et les Bulgares prétendent qu'ils ont infligé une dure défaite aux Alliés, de Tarnova à Makovo, et à la colline 1,050, malgré l'assertion du contraire.

Paraîtra le 1er décembre

L'almanach de la Langue Française

160 pages, nombreuses illustrations, photographies des écoles de Green Valley, dessins d'actualité, articles de Mme Fadette, de MM. Belcourt, Chapais, Bourassa, de MM. les abbés Philippe Perrier, Camille Roy, Lionel Groulx, de MM. Pierre Homier, le Dr Joseph Gauvreau, Hector Héroux, V.-E. Beaupré, Léon Lorrain, Omer Héroux, J.-C. Martineau, Georges Pelletier, documents historiques et législatifs, tableaux statistiques, éphémérides de l'année française, etc. Une petite encyclopédie de la question du français.

Le meilleur cadeau à faire à vos amis, le plus agréable hommage à vos clients.

10,000 exemplaires se sont écoulés en 15 jours, l'an dernier; les éditeurs tirent à 25,000 cette année.

En dépit de la crise du papier et de l'augmentation du format, les prix restent les mêmes: 15 sous l'exemplaire; $1.50 la douzaine; $10 le cent; $75 le mille (plus les frais de port dans tous les cas).

Adressez tout de suite les commandes au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, au Monument National, rue Saint-Laurent, à Montréal.

"Nous servons de manière à plaire !"

NOUS VOUS OFFRONS UN BEAU SOUS-VETEMENT EN LAINE IMPORTE

Ce sous-vêtement vient des meilleurs fabricants étrangers qui fournissent la meilleure marchandise au monde. Vous le trouverez absolument confortable, léger et très chaud.

Nous arrivons au mois de décembre, où le froid devient plus grand chaque jour. Achetez dès maintenant ces articles chauds.

GILETS TRICOTES, FOULARDS, GANTS DE LAINE

FASHION-CRAFT

DRAPIERS

MAX BEAUVAIS LIMITED, 229 rue Saint-Jacques, — **A. A. ROY, 469 Sainte-Catherine Est.**

Magasin de la partie Ouest, 463 Sainte-Catherine Ouest

L'EMPIRE

UNE UNION PLUS INTIME

LE "TIMES" DE LONDRES REPROCHE AU GOUVERNEMENT ANGLAIS DE NE S'ETRE PAS ASSEZ OCCUPE DES COLONIES.

Londres, 28. — Dans une entrevue que sir Thomas White a accordée à un représentant du "Times", le ministre a dit que la position financière du Canada était exceptionnellement bonne. Dès le début de la guerre, les Canadiens ont cru qu'elle allait être de longue durée. Le gouvernement a donc pris les mesures nécessaires pour pouvoir traverser la crise. Sa politique a été de payer un intérêt plus grand, mais d'obtenir des termes plus longs et de ne pas se fier à des emprunts à courte échéance. C'est ce qui a fait le succès des emprunts, à cause de la spéculation qui pouvait être faite sur la prospérité probable après la guerre. Le ministre a déclaré qu'il y aurait probablement pour la présente année fiscale, une balance active de $400,000,000.

La politique qu'il considère comme essentielle pour le Canada, comme pour l'Empire en général, est celle de l'organisation nationale. Il faut utiliser pour les fins militaires comme pour les fins civiles, le maximum de la force de la nation en hommes; augmenter la production par un effort plus considérable ; économiser en matière de nourriture, de vêtements et de dépenses personnelles; augmenter les épargnes nationales, et organiser en un mot le pouvoir de l'Empire en matières techniques comme en finances et en affaires. "Le conflit sera probablement long, dit sir White, et le temps et l'énergie ne doivent pas être consommés en discussions de questions qui ne concernent pas le but de la guerre".

Le "Times", en commentant ces remarques du ministre des finances, dit : "Malheureusement, avant comme depuis la coalition, nos ministres n'ont jamais paru réaliser les effets de la guerre. Ils ne se sont pas donné la peine de convoquer les chefs des différentes colonies en une assemblée spéciale. Depuis le commencement de la guerre, ils sont venus séparément à Londres, et ont assisté à des séances du cabinet Impérial. Les ministres ont admis qu'il viendrait un temps où il faudrait donner aux colonies une part dans la discussion des grandes questions de politique impériale, mais de telles aspirations pieuses sont inutiles dans un temps comme celui-ci. Il est nécessaire et urgent de faire plus, et beaucoup plus. Sir Thomas White le comprend très bien, de même que les autres hommes d'Etat des colonies.

LA GUERRE CIMENTERA L'EMPIRE ?

Londres, 28. — Sir Massey, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, parlant à Londonderry, a dit qu'il était certain que la guerre était à cimenter l'empire d'une manière tellement solide, qu'aucun ennemi ne pourrait jamais le délabrer. Les Allemands tentent de nous faire accepter une espèce de paix, en essayant de nous effrayer. "Ceux parmi nous qui veulent la paix, dit-il, sont en petit nombre, mais je ne veux pas que ce nombre augmente." Ce que Sir Massey regrette, c'est qu'il n'y avait pas chez les hommes d'Etat d'Angleterre plus d'enthousiasme pour la question de l'union plus étroite des différentes parties de l'Empire.

Cette question vitale devrait être immédiatement mise à l'étude.

LES CANADIENS SONT AU REPOS

DANS LES ENVIRONS DU FRONT ANGLAIS

Londres, 29. — Les Canadiens sont, à l'heure actuelle, dans un endroit très tranquille dans les environs du front anglais en France. Le temps est quelque peu froid. Les tranchées sont en quelques endroits à moins de 30 verges de l'ennemi.

Un chapelain qui est revenu de France hier dit que l'endroit est très apprécié après la Somme. Il raconte comment un jour, alors qu'il était à panser un officier, un boulet survint, tua les officiers et ceux qui l'entouraient, mais lui est resté indemne. Cependant, lorsqu'il est allé avec sa division à l'endroit où elle est maintenant, il a reçu un éclat d'obus dans la main.

LA VIE SPORTIVE

LES FETES DE L'UNION LOCALE DES RAQUETTEURS

PLUSIEURS DATES ONT DEJA ETE RETENUES PAR DIFFERENTS CLUBS DE L'UNION POUR LES SORTIES, BALS, ETC. — LA SAISON PROMET D'ETRE UN SUCCES.

La prochaine saison de la raquette promet d'être intéressante. Déjà le calendrier des fêtes des différents clubs de l'Union Locale commence à se dresser. Un bon nombre de dates ont été retenues et il est probable que d'ici à quelques semaines le calendrier sera rempli.

Voici les dates actuellement retenues par les différents clubs pour sorties, bals, etc. :

6 décembre 1916 — Le National, concert-boucane.

8 décembre — Le Champêtre Canadien, bal au chalet de Montréal-Est.

9 décembre — Ass. de la Casquette, bal à son local.

10 décembre — Beaver Y.M.H.A., At Home, salle Stanley.

25 décembre — Tous les clubs, messe de minuit.

10 janvier 1917 — Tous les clubs, Union Tramp (marche à travers les rues de la ville).

11 janvier — Le Boucanier, euchre-bal.

14 janvier — Le Forestier, sortie à Saint-Vincent de Paul.

17 janvier — Beaver Y.M.H.A., bal, salle Stanley.

18 janvier — Le Montagnard, bal, salle Stanley.

21 janvier — Bons Camarades, du Sault-au-Récollet, bénédiction du drapeau au Sault-au-Récollet.

28 janvier — Le Molière, sortie.

8 février — Le Forestier, bal.

10 février — Le Molière, bal à la salle Mont-Royal.

11 février — Ass. de la Casquette, sortie à Valois.

15 février — Le National, bal,, salle Stanley.

18 février — Le National, banquet annuel.

AVIS — Si des erreurs ont été commises dans la rédaction de cet article, prière de s'adresser au secrétaire, 8 rue Rigaud, pour rectification.

LES ADRESSES DES OFFICIERS

De nouveau, le secrétaire demande à tous les clubs qui ne lui ont pas encore fait part des adresses de leurs officiers, de le faire sans délai, attendu qu'il aura besoin de ces adresses sous peu pour leur faire parvenir des documents importants. Si ces documents sont adressés aux anciennes adresses et n'atteignent pas leurs destinataires, le secrétaire désire être tenu exempt de tout blâme.

En même temps, le secrétaire demande aux différents clubs qui n'ont pas encore fait rapport concernant les coussins de l'union, pour lesquels une lettre leur a été adressée, de se rendre à sa demande sous le plus court délai possible.

J. A. MONGEAU,
Secrétaire, U. L. R. M.,
8 rue Rigaud.

LE MONTRÉAL-CANADIEN IRA A L'ÉPIPHANIE

IL INVITE LES AUTRES CLUBS A SE JOINDRE A LUI POUR ALLER ENTENDRE LA MESSE DE MINUIT.

A l'assemblée du comité de l'exécutif du Montréal Canadien, il a été décidé que le club irait cette année à la messe de minuit à l'Epiphanie. A cette occasion, le Montréal Canadien invite les clubs à se joindre à lui. M. Gustave Connolly, président, 403 Saint-Hubert, s'occupera de l'organisation, et M. Geo. Rochon, du chant.

L'exécutif décida aussi de donner un euchre et bal à la salle des Artisans C. F., 20 Saint-Denis, le samedi, 20 janvier 1917. Tous les amis de ce club sont priés de bien retenir la date. L'organisation prendra les mesures nécessaires pour faire de cette soirée une des plus belles qu'il y ait eu.

LE BALLON AU COLLÈGE STE-MARIE

LES HUMANISTES REMPORTENT LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE MAJEURE ET LES SYNTAXISTES CELUI DE LA LIGUE MINEURE.

Une fois la saison de crosse terminée, vint le tour du ballon, qui fit les délices de nos collégiens en attendant le hockey. Aussi, malgré la bise glaciale de novembre, tous ont-ils joué avec entrain jusqu'à la fin de la saison.

Hier se joua la dernière partie pour le championnat de la ligue majeure entre les Belles-Lettres et la Versification. Elle fut chaudement contestée et le froid sembla prêter aux joueurs une vigueur inaccoutumée. A la fin du dernier quart, la victoire couronna les efforts des Humanistes, par un résultat de 4 à 0.

L'alignement pour les Humanités était :

T. Déchêne, R. de Varennes, T. Brousseau, U. Dunet, Ph. Lamarre, R. Dorais, P. Desgranges, A. Lamarre, F. Monet, S. Panneton, N. Duranceau, capt.

Pour la Versification:

P. Miquelon, A. Kirouac, G. Fortier, J. Lasnier, F. Dugas, B. Décarie, J. A. Laberge, E. Lamarche, P. Painchaud, J. Lespérance, O. Doyon (capt.).

Dans la ligue mineure, la Syntaxe obtint le championnat en vainquant la méthode dans leur dernière partie, 2 à 0.

Les joueurs de la Syntaxe étaient :

R. Lavary, capt.; L. Martin, L. Racine, P. de Boucherville, E. Lebeau, H. O'Bready, J. Trudel, G. Lamoureux, H. Lamoureux, R. Lefebvre, M. Robillard.

Les joueurs pour la Méthode étaient:

A. Décarie, capt.; A. Auger, J. Plouffe, A. Pratt, C. Girouard, G. Fauteux, L. Boisvert, A. Laplante, A. Barbeau, O. Laplante, P. Castonguay.

POSITION DES EQUIPES

	G.	P.	Pr.	Ctr.
Ligue majeure				
Belles-Lettres	8	1	15	3
Versification	5	4	12	14
Rhétorique	3	6	11	11
Philosophie	2	7	6	16
Ligue mineure				
Syntaxe	6	2	16	9
Méthode	3	5	9	12
Eléments	3	5	12	16

LA GYMNASTIQUE À LA CASQUETTE

BEAU SUCCES DE LA CLASSE DU CAPITAINE LEBEAU.—LA PREMIERE LEÇON A REUNI DE NOMBREUX ELEVES.

Les cours de gymnastique raisonnée qui viennent d'être inaugurés à La Casquette par le capitaine A. Lebeau ont remporté dès le début, un magnifique succès.

La première séance a réuni une très nombreuse classe dont l'attention s'est maintenue tout le long de la séance.

En effet, tout le monde peut constater et doit admettre que la culture physique est le meilleur moyen de produire et de maintenir la santé du corps et de l'âme.

La civilisation moderne avec ses agglomérations de population, ses espaces resserrés et ses occupations sédentaires, la multitude des circonstances sociales qui limitent les occasions par lesquelles la nature physique se développe, tout demande que notre jeunesse subisse un entraînement physique d'après des méthodes éprouvées.

Mais cet entraînement ne doit pas avoir pour but de faire des acrobates, il ne doit que favoriser et encourager la santé et le développement harmonieux du corps humain.

C'est ce qu'ont bien compris les officiers du Penthalon, le club sportif de La Casquette quand ils ont confié la direction de leur cours de culture physique à l'excellent professeur qu'est le capitaine A. Lebeau.

Toute notre jeunesse devrait profiter de la saine éducation physique qu'offre à ses membres l'Association de La Casquette.

Les cours de gymnastique ont lieu tous les vendredis soirs à 8 heures et tous sont les bienvenus, particulièrement les "nouveaux" qui veulent développer ou conserver leurs forces physiques.

OUVERTURE DU CERCLE ST-PIERRE

Environ 300 personnes ont assisté hier soir à l'ouverture officielle des salles du Cercle de billard Saint-Pierre. Une partie d'exhibition de billard a été jouée par MM. Barthe, de la M.A.A.A., et Rodolphe Ménard, des Chevaliers de Colomb, et membre du Cercle Saint-Pierre. La partie fut très contestée et fut accompagnée de jolies séries comme on peut le voir par le résultat donné plus bas ; elle fut suivie avec beaucoup d'attention par les nombreux spectateurs présents.

Le résultat fut le suivant :

M. Rodolphe Ménard, 250 ; M. Barthe, 203. Moyenne pour M. Ménard, 5.35, pour M. Barthe, 4.27. Meilleures séries : M. R. Ménard, 48, 31, 20, 20 ; M. Barthe, 21, 20, 17, 14. Période, 1 heure 30. Arbitre, M. A. Adam, M.D. Marqueur, M. Arthur Hébert.

La partie de pool ne sut elle aussi manquer d'intérêt ; elle fut très contestée et fut jouée par MM. Gagné, des Chevaliers de Colomb, et Joseph Corbin, membre du Cercle Saint-Pierre.

Le résultat fut le suivant : M. Gagné, 150 ; M. J. Corbin, 140. Période, 1 heure 15. Meilleures séries : M. Gagné, 16, 11, 11 ; M. J. Corbin, 9, 8, 7. Arbitres, MM. W. Forest et O. Pepin.

Dans la section des échecs, nous avons pu admirer des experts qui ont su intéresser leurs spectateurs ; trois parties furent jouées par MM. Jos. Sawyer, G. Falconer, A. Cartier, G. Maréchal, J. A. Boucher et A. J. Jones. Chronométreurs, MM. Chs. Cratier et W. Winfray, M.D.

Pour terminer la soirée, il y eut une partie de euchre et de nombreux prix furent distribués aux heureux gagnants.

On se sépara enchanté de la soirée et en se promettant bien de revenir au Cercle Saint-Pierre.

CAUSERIE DE FRANK G. MENKE

New-York, 29. — Le temps ne peut ternir la gloire de Wellie Heston, les années ne peuvent effacer de la mémoire des amateurs du football les exploits du plus grand arrière-demi que les Etats-Unis aient amais eu.

Une décade et même davantage s'est écoulée depuis que le fameux Wolverine a endossé pour la dernière fois son uniforme. Cependant, Willie est toujours là, présent à l'esprit de tout le monde, et nul doute qu'il sera encore longtemps parlé de sa personne.

Heston était d'une force irrésistible, un "Juggernaut" humain. Il s'élançait contre n'importe quelle ligne quelle que fût sa force et la brisait. Les équipes qui rencontrèrent Michigan, durant la carrière de Willie, avaient ordre de réduire ce dernier à l'impuissance, mais elles échouèrent toutes, et lamentablement. Quatre, six, et même huit hommes à la fois se jetaient devant Heston, mais il parvenait sans cesse à traverser une telle barrière.

Un seul joueur, Walter Eckersall, de Chicago, parvint jamais, mais temporairement, à arrêter Heston. Sur l'ordre de son instructeur, Alonzo Stagg, il l'attaqua d'en arrière, au lieu de front. Ce truc eut deux ou trois fois du succès, mais par la suite, Eckersall trouva toujours un autre Wolverine entre sa personne et Heston.

Ce dernier, dans tout sa carrière, compta 93 "touchdowns" pour un total de 465 points, un record qui n'a pas encore été égalé, et ne le sera probablement pas. De plus, si l'on divise par 110 verges, la longueur du terrain de jeu, de son temps, tous les gains qu'il fit, au cours de sa carrière, l'on arrive à un total de 300 "touchdowns", ce qui est incroyable.

Willie, malgré tout cela, était on ne peut plus modeste. Il se sacrifiait volontiers pour donner à un camarade l'occasion de briller. C'est ainsi que contre Minnesota, lorsque son "onze" annula par 6 à 6, il obligea l'arrière-quart à donner le ballon à Joe Maddock, un co-équipier, pour qu'il eût l'honneur de compter leur unique "touchdown", de la journée. Et comme on le conçoit, l'acte de Heston passa inaperçu, tandis que Maddock eut toute la gloire.

POURRA-T-ELLE ETRE RECONNUE

LES PROMOTEURS DE LA "EASTERN CANADA AMATEUR HOCKEY ASSOCIATION" DEVRONT FAIRE PREUVE DE DIPLOMATIE.

Il semble que les organisateurs de l'Eastern Canada Amateur Hockey Association auront à lutter pour faire reconnaître leur nouvelle association par l'A. A. U. of C. Le ton de l'article publié récemment dans le "Globe" de Toronto, laisse percer des doutes au sujet de la bienvenue qui sera accordée à l'organisation du président Reg Sims. Comme nous l'expliquions samedi dernier aux délégués, comment l'A. A. U. of C. acceptera-t-elle de reconnaître une nouvelle organisation de se substituer bel et bien aux comités régionaux de la C. A. H. A., qui est censée régir le hockey amateur dans l'Est du Canada. Les délibérations de la dernière assemblée du district régional de l'A. A. U. of C. a donné dans ce ton en laissant entendre aux officiers de l'Eastern Canada qu'ils devront d'abord s'adresser à la C. A. H. A. avant de faire reconnaître officiellement leur nouveau-né comme un enfant légitime par la C. A. H. A., que l'A. A. U. of C. a pris officiellement sous son aile l'an dernier. La nouvelle organisation doit son existence aux protestations faites contre la C. A. H. A., et il est plus que douteux que celle-ci reconnaisse ce nouvel Etat dans son royaume.

FRED FULTON CONTRE JESS WILLARD

LE CHAMPION RENCONTRERAIT LE GEANT DE ROCHESTER AU COMMENCEMENT DE JANVIER.

Milwaukee, Wis., 29. — Fred Fulton, le géant de Rochester, a accepté une offre de $10,000 avec le privilège de 20 pour cent des recettes d'entrée, pour se battre avec Jess Willard, en cette ville, peu après le premier de l'An. C'est le Cream City Athletic Club, propriété de Tom Andrews et de Joe Ermatinger, qui cherche à arranger la rencontre, et il aurait offert $40,000 à Willard.

ASSEMBLÉE À MONTRÉAL-NORD

Une assemblée des directeurs de la ligue de hockey Montréal-Nord et aussi des directeurs du club des Amusements d'Ahuntsic, aura lieu jeudi soir, le 30 courant, dans les salles du club, chez M. T. Bastien. Des choses très importantes seront discutées.

GEORGES VEZINA N'A PAS SIGNE

Chicoutimi, 29. — Georges Vézina, l'excellent gardien de buts, n'est pas encore engagé par le club Canadien. De plus, il déclare ne pas vouloir signer de contrat aux conditions offertes par le gérant Kennedy. Plutôt que d'accepter la proposition faite, il préfère rester tranquille chez lui.

LES PIRATES IRONT À COLUMBUS

Pittsburg, 29. — Le président Barney Dreyfus, des Pirates, a annoncé, samedi, que son club, le printemps prochain, s'entrainera à Columbus, Georgie. Ce sera la première fois en seize années consécutives, que les Pirates n'iront pas à Hot Springs, Ark.

LAFRANCE DÉFAIT PAR GENDRON

LES DEUX HOMMES SONT MAINTENANT EGAUX POUR LE CHAMPIONNAT DU DAMIER.

Le match de dames Gendron-Lafrance s'est continué hier soir à la salle Minto. A la grande satisfaction des suporteurs de Gendron, celui-ci a triomphé de son jeune rival après une partie qui dura cinq heures. Les admirateurs de Lafrance attribuent sa défaite à la fatigue qui lui fit perdre le contrôle de son jeu vers la fin de la partie. Pour employer l'expression consacrée, Lafrance "dama mal" et endron ne fut pas lent à tirer profit de cette chance qui lui donnait l'occasion de rendre les chances égales. La prochaine partie aura lieu jeudi soir au même endroit. Comme c'est un match à finir, il faudra nécessairement une victoire concluante pour décider du championnat entre ces deux damistes.

LE HOCKEY À OTTAWA

Ottawa, 29. — Le club Ottawa, lors de son assemblée récente, a résolu de se mettre en communication avec George Kennedy, gérant des Canadiens, dans l'idée d'effectuer avec lui un arrangement par lequel Art. Ross passerait aux Canadiens. Ross a écrit aux Ottawa, qu'il ne pourrait jouer pour eux, cet hiver, par suite de ses affaires, à Montréal, et il a retourné le contrat non signé que la direction des "Sénateurs" lui avait envoyé. Il a suggéré que le club Ottawa se mette en communication avec Kennedy en vue d'effectuer son transfert aux "Habitants". Le club Ottawa a aussi décidé d'envoyer un contrat à Hank Staveneau.

Un des sportsmen les plus connus de la capitale s'est offert à conduire tout le club, cet hiver, en respectant les engagements pris par la N. H. A., vis-à-vis de la Croix-Rouge. Il a suggéré que les joueurs prennent quarante pour cent, tandis que vingt-cinq pour cent iraient aux propriétaires de l'Arena, et la balance serait donnée au fonds de secours.

On rapporte que plusieurs joueurs ont déjà souscrit à ces conditios et promis de jouer pour rien, si l'argent était totalement remis à la Croix-Rouge.

LEURS SALAIRES SERONT RÉDUITS

Chicago, 29. — Le président Ban Johnson a déclaré aujourd'hui que les salaires des joueurs de la Fédérale qui sont passés au baseball organisé seront réduits l'an prochain. "Maintenant que la paix règne nous devrons revenir au bon sens et payer ces joueurs au pro rata de leur valeur. Les joueurs doivent comprendre qu'il est impossible de faire du baseball comme la chose s'est pratiquée depuis quelques années. Nous nous entendrons prochainement sur une formule de contrat qui donnera justice aux joueurs et aux propriétaires."

LE HOCKEY INTERSCOLAIRE

Ottawa, 29. — Le hockey interscolaire sera organisé cet hiver à Ottawa comme les années dernières. Des séries junior, intermédiaires et senior seront à l'officiel. La plupart des écoles de cette ville sont à organiser des équipes. Il est question d'organiser à la fin de la saison des séries interurbaines avec les champions des écoles de Montréal et de Toronto.

TRÈS BIEN VUE A TORONTO

Toronto, 29. — La nouvelle organisation de hockey connue sous le nom de Eastern Canada est très bien vue en cette ville où les magnats espèrent qu'elle aidera énormément le hockey amateur si ses dirigeants se montrent sérieux. Pour qu'elle réussisse il faudra à tout prix que ses dirigeants se montrent fermes à l'endroit des joueurs qui violeront les règlements de l'amateurisme. Les clubs devront être tenus responsables de leurs joueurs et aucune demi-mesure ne devra être appliquée à ceux qui oseront enfreindre les règlements.

QUÉBEC ET LÉVIS SONT INVITÉS

Trois-Rivières, 29. — Le Dr J. H. Béland, du cercle Laviolette, des Trois-Rivières, et président de l'Union canadienne de raquetteurs, vient de nous adresser l'avis suivant :

"L'assemblée semi-annuelle de l'Union canadienne de raquetteurs aura lieu aux Trois-Rivières, le 2 décembre prochain, à 8 heures du soir, dans les salles du Cercle Laviolette.

"Le président ou le représentant de chaque club de raquetteurs de Québec et de Lévis est cordialement invité à assister à cette assemblée. Il y sera discuté des questions très importantes pour tous les clubs de raquetteurs de la province.

"Il est à espérer que les clubs de raquetteurs de Québec et de Lévis tiendront à être représentés à cette assemblée."

LOUIS VERGER AU PARC SOHMER

La prochaine séance de boxe du Parc Sohmer, aura lieu le 6 décembre prochain au Parc Sohmer. Deux combats de dix rondes chacun seront au programme de la soirée. Kid Burns se rencontrera avec Eddie Keys, de New-York, et la principale sera entre le pugiliste français, Louis Verger qui arrivera à Montréal aujourd'hui et un pugiliste de renom des Etats-Unis.

COMMISSION SCOLAIRE

CENT FOIS SUR LE MÉTIER...

LE JUGE LAFONTAINE PROPOSE UN COURS SPECIAL POUR LES INSTITUTEURS QUI, LEUR DIPLOME OBTENU, SE CROISENT TRES SOUVENT LES BRAS, CROYANT QU'IL N'Y A PLUS RIEN A FAIRE.

M. le juge Lafontaine a présenté, devant les membres de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, un projet tendant à l'établissement d'un cours spécial de perfectionnement pour les instituteurs. Il s'appuie sur le fait que les instituteurs religieux suivent des cours d'entraînement durant leurs vacances et même en dehors de leurs classes régulières, et que les cours pour l'obtention des diplomes, en France et en Belgique ont une plus longue durée que ceux d'ici.

Il fit remarquer qu'après avoir obtenu leurs diplômes, les instituteurs souvent se croisent les bras et croient volontiers qu'il n'y a plus rien à faire; plusieurs ne cherchent point à se perfectionner, et alors, leurs cours s'en ressentent. C'est pour obvier à ce mal qu'il propose un cours spécial de perfectionnement. La question a été référée au comité des écoles.

M. J. N. Perreault, directeur-général des Ecoles catholiques de Montréal, a soumis ensuite un rapport très détaillé des opérations de la caisse d'économie scolaire.

Le nombre de déposants est de 8,263 et le montant des dépôts de $3,673.92 avec intérêts de $9.46. Les retraits pour dépôts en banque ont atteint le chiffre de $2,177.61 et le retrait pour autres causes, de $147.45. Les livrets obtenus sont de 1,955. Balance en mains et en banque, $2,190.75.

Les élèves déposants qui vont aux écoles dirigées par des religieux sont de 5,315. Les élèves déposants dirigés par les instituteurs laïques sont au nombre de 1,948.

Le comité des écoles a présenté son rapport au sujet de la construction d'une école pour garçon dans le quartier Saint-Jacques et de l'acquisition de l'académie Cherrier, appartenant aux religieuses des SS. Noms de Jésus-Maris.

Dans le premier cas, le comité a pris des mesures pour se procurer des renseignements additionnels sur les besoins de la population de cette partie du quartier où on demande une école.

Quant à l'école des Soeurs des SS. Noms de Jésus-Marie, on s'informera du coût des réparations qu'il faudrait faire à cet édifice au cas où la Commission s'en porterait acquéreur.

A la suite de la lecture du rapport du comité spécial qui étudie les affaires de l'ancienne commission scolaire de Maisonneuve, l'échevin Larivière a proposé à ses collègues que la commission des Ecoles Catholiques admette comme principe de construire des écoles moins grandes.

Il vaut mieux, a déclaré M. Larivière, construire des écoles moins grandes et les multiplier. Ainsi au lieu d'en construire une grande dans un quartier, il vaut mieux en édifier deux et comme ces écoles seront nécessairement assez éloignées l'une de l'autre, elles seront à proximité de toute la population scolaire du district. Les jeunes enfants auront alors toutes les facilités pour se rendre à l'école.

M. Larivière a fait cette suggestion alors que l'on discutait les dimensions de l'école qui sera construite en remplacement de celle de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. La population scolaire de ce district serait, dit-on, de 850 enfants.

La proposition du commissaire Larivière reviendra à l'étude à la prochaine réunion.

Le juge Lafontaine a aussi donné l'avis de motion suivant au sujet des Ecoles maternelles :

" Que la commission saisisse l'opportunité de la construction de nombreuses écoles dans différentes parties de son territoire pour établir des écoles maternelles "

M. le juge Lafontaine a souligné le fait qu'Outremont avait déjà une école maternelle et que plusieurs commissions scolaires indépendantes étaient sur le point d'en construire.

Le service d'eau à la nouvelle école Marguerite Lemoyne, rue Robin, offre quelques difficultés, à cause de la pression de l'eau qui diffère dans certains quartiers de la ville.

MM. Prairie et Bigonesse, architectes de la Commission, avaient spécifié la pose des tuyaux suivant les règlements de la ville, mais après que le contrat fut accordé, la compagnie qui fournissait les accessoires obligea de poser des tuyaux de quatre pouces au lieu de 2 pouces ½, alléguant que la pression de l'eau n'est pas toujours la même dans certains quartiers de la ville.

L'élévation de dix-huit pouces de l'école Marguerite Lemoyne, afin d'égoutter directement dans les canaux d'égouts de la ville et d'éviter d'avoir à installer des pompes, a obligé les architectes à hausser de trois marches les escaliers de l'arrière de l'édifice. La plus-value de ces travaux est de $1,050. A sa prochaine séance, le comité des Travaux discutera qui est responsable de ces travaux, ou la ville qui spécifie tels tuyaux ou les architectes. De plus, MM. Prairie et Bigonesse ont déclaré, hier, qu'ils n'avaient pas été notifiés de l'assemblée du comité des Travaux lorsque ce comité a approuvé les changements.

Le comité des Travaux a recommandé que les contrats existant avec les compagnies d'éclairage Montreal Light, Heat et Montreal Public Service Corporation soient maintenus jusqu'à leur expiration. Quant aux nouvelles écoles, l'éclairage en sera donnée au Montreal Public Service Corporation à raison de de 4 sous par heure kilowatt et de quinze sous pour le loyer des compteurs.

La réclamation de la Banque Molson a été réglée. Il s'agissait d'un prêt de $100,000 fait par cette banque à la commission de Maisonneuve avant l'annexion. La dette actuelle était de $103,955.56 et elle a été réglée pour $101,999.11. Depuis le 1er juillet, la commission n'a payé que 2 p. c. d'intérêt.

La commission a également payé d'autres réclamations sur billets promissoires.

TOUT AUGMENTE

Chicago, 29 — Le matériel sportif coûtera de 10 à 50 pour cent plus cher la saison prochaine. Cette hausse est due aux prix des matières premières sur le marché. Ce sont les marchands d'articles sportifs de cette ville qui ont annoncé cette hauses, qui se fera surtout sentir pour le matériel du baseball. Le prix des clubs de golf seront augmentés de 30 à 50 pour cent.

AVIS AUX RAQUETTEURS

Les délégués qui se rendront à l'assemblée semi-annuelle de l'Association Canadienne de Raquetteurs qui sera tenue samedi prochain à Trois-Rivières sont priés de noter que le train quittera la gare Viger à 1.30 p. m. précises. Les clubs qui n'ont pas envoyé les adresses de leurs présidents sont priés de le faire sans tarder. Prière de communiquer avec le secrétaire-trésorier, M. Achille Racicot, 324 rue Sainte-Catherine est, Montréal.

CES DEMOISELLES ET CES DAMES

Le "New York Sun" considère que le sport du hockey est le plus rude qui soit à l'exception des combats de taureaux. Son rédacteur en est venu à cette conclusioin après avoir vu une partie entre dames et demoiselles au patinoir St-Nicolas.

LE TABAC CANADIEN PAR EXCELLENCE
HEROS
Arome délicat — Ne laissant aucune mauvaise odeur
LE FAVORI DE TOUS LES CONNAISSEURS
Demandez-le : : : : : : : : : : En vente partout
Un paquet d'une livre envoyé sur réception de 75 sous
The St. Jacques Tobacco Packing Co., Limited
Département des ventes. 47, Mont-Royal-est, Montréal

ST-DENIS
Rue St-Denis, près Ste-Catherine.
Représentations sans interruption de 1 h. à 11 h. p.m.
The Birth of a Nation
Tous les jours cette semaine à 2.15 5.30 8.20
Titre français et anglais.
Grand Orchestre Symphonique.
Sièges réservés chez Lindsay et au théâtre. — 50 sous, 75 sous, $1.00.
Le reste de la salle non réservé 10 sous 15 sous 25 sous
Tous les jours, entre 12.15 et 1.30, l'Orchestre du St-Denis donne un concert gratuit au magasin de musique de Lindsay.
"Ce sont les jours du St-Denis"

SALLE WINDSOR, MARDI LE 5 DEC.
THIBAUD
La vente commencera demain
Archambault et Lindsay, de $1.00 à $2.50

UNE RÉVOLUTION DANS L'INDUSTRIE DU PAPIER

UN NOMME LEFEBVRE INVENTE UN NOUVEAU PROCEDE POUR LA FABRICATION DU PAPIER A JOURNAUX.

Watertown, N. Y., 29 — Un nouveau moyen de manufacturer du papier à journaux a été expérimenté ces jours-ci, et les résultats qu'on en attend vont révolutionner l'industrie du papier. Le nouveau moyen s'appelle le "système Lefebvre", du nom de son inventeur, Henry Lefebvre, de cette ville.

Le système consiste à laver les fibres de bois lorsqu'elles arrivent des cylindres broyeurs. Avec cela on ne se sert plus de sulfate, qui est une des substances les plus dispendieuses dans les manufactures de papier.

Les experts disent que ce papier est meilleur que celui qu'on emploie à l'heure actuelle, et on peut se servir d'encre plus commune avec des résultats équivalents. L'inventeur prétend que cela va diminuer de moitié le prix du papier.

La Cie International Paper a offert $250,000 à M. Lefebvre pour son invention, mais il a refusé cette offre.

LORD SHAUGNESSY REVIENT AU PAYS

L'OBJET DE SON VOYAGE EN ANGLETERRE.

Londres, 29.—Lord Shaughnessy, avant de s'embarquer pour retourner chez lui, a déclaré au correspondant de la *Gazette* n'être venu ici que pour siéger avec ses collègues et qu'il ne s'attend pas à y revenir avant un an.

Relativement à la guerre, tout va à son gré et il croit que c'est en partie dû aux critiques soulevées par la presse Northcliffe.

Lui-même ne s'occupe pas des critiques faites dans l'unique but de démolir ou de nuire.

Cependant de telles critiques pour injustes qu'elles puissent paraître, forcent le gouvernement ou toute autre commission à se surveiller.

Le président de la Commission impériale de munitions, M. J. W. Flavelle, s'est embarqué sur le même navire que lord Shaughnessy.

NOS BESOINS
ET
LES VOTRES
→ NOUS avons besoin de travaux d'impressions : c'est notre grande source de revenus.
→ VOUS avez besoin d'impressions quelconques : en-têtes de lettres, enveloppes, factures, circulaires, cartes, affiches, programmes, pamphlets, etc.
→ NOUS sommes en mesure de vous donner pleine satisfaction, parce que nous possédons un outillage parfait et nous avons des ouvriers très compétents.
→ VOUS n'avez ailleurs ni ouvrage mieux fait, ni plus bas prix, ni plus de promptitude. En outre, si vous nous confiez vos impressions, vous contribuez à l'expansion de notre oeuvre.
→ NOTRE réprésentant ira vous voir sur demande.
LE DEVOIR
43 rue SAINT-VINCENT
TELEPHONE MAIN 7461

LE TRAMWAY

L'ÉTUDE DU PROJET DE FRANCHISE EST AJOURNÉE

Après un violent crêpage de chignons entre les commissaires, on suspend les délibérations sur le tramway jusqu'à ce que les échevins se soient prononcés sur la nomination d'un expert

DÉFI DE M. VILLENEUVE A M. AINEY

—Nous sommes comme des enfants d'école, remarquait hier après-midi M. Côté ; nous allons avoir congé jusqu'à mardi prochain.

Le bureau des commissaires, après une longue discussion, a en effet décidé d'ajourner l'étude de la question du tramway jusqu'à cette date, afin de permettre au conseil de prendre une décision sur l'engagement de l'expert, qu'ils lui ont recommandé, M. B. J. Arnold, de Chicago.

Mais nos administrateurs ne se sont pas confinés à cette discussion ; ils ont, à tour de rôle, pris la tangente. Et c'est l'enquête des 106 qui en est la cause. Tout naturellement on s'est crêpé le chignon, chacun prétendant avoir raison d'agir comme il l'a fait. Mais l'incident le plus intéressant fut sans conteste le défi suivant lancé par M. Villeneuve à son collègue, M. Ainey :

—Donnons tous deux notre démission, M. Ainey, a-t-il dit, et allons devant le peuple. Nous verrons alors lequel des deux aura ses faveurs.

Mais M. Ainey, se contentant de répondre que ce défi était tout simplement ridicule, d'ajouter sur-le-champ :

—Lavez-vous des accusations portées contre vous dans la requête, et ensuite on verra.

Le maire, qui prenait un intérêt inaccoutumé à ce débat, a promis de payer la moitié des frais de la campagne des deux commissaires pourvu qu'ils ne dépasseraient pas la somme de $2,500.

LES ESPRITS EN EBULLITION

Le début de la séance indiquait clairement que l'orage éclaterait d'un moment à l'autre ; les esprits étaient en ébullition.

—Une enquête vient d'être demandée sur le tramway, remarqua M. Ainey, et je crois que l'on devrait par conséquent suspendre nos séances tant que l'on n'en connaîtra pas le résultat.

Ce n'est pas l'opinion de M. Villeneuve et il le fit savoir à son collègue.

—On devrait plutôt, dit-il, ajourner pour une semaine seulement, afin de savoir comment le conseil va se prononcer sur l'engagement de l'expert Arnold.

Puis, prenant dans son cartable un papier quelconque, il ajoutait :

—Je propose que nous ajournions la discussion du tramway jusqu'à mardi prochain, et que, de plus, toutes les suggestions, motions, résolutions qui ont été faites au bureau des commissaires ou adoptées par celui-ci, soient soumises à la compagnie des tramways.

LES MENEES D'UNE CERTAINE CLIQUE

Et M. Villeneuve, sans attendre l'opinion de ses collègues, faisait suivre cette proposition de la déclaration suivante :

"Lorsqu'à la séance du conseil, hier, on demanda de remettre les délibérations sur le projet présenté à l'effet de s'assurer les services d'un expert pour l'étude de la franchise du tramway, on a simplement mis un autre obstacle au règlement de cette question si discutée.

"L'histoire de ces douze dernières années a démontré que notre administration municipale était très susceptible à l'influence de ceux qui veulent empêcher le rajustement de la franchise du tramway, que des négociations fréquemment entreprises ont été bloquées avec le résultat que la situation, aujourd'hui, est des plus regrettables. Tout projet sans contredit favorable aux citoyens et au public voyageur a été rejeté, grâce aux manigances de cette puissante influence, avec le résultat que les citoyens aujourd'hui souffrent du manque de facilités convenables de transport par tramways et continueront à en souffrir jusqu'à ce qu'une franchise ait été négociée.

"Une seule section de notre population pourrait bénéficier d'un délai dans ces négociations et c'est cette clique peu nombreuse, mais influente, qui possède déjà une bonne emprise sur nos utilités publiques et qui a réussi en ces dernières années à façonner notre situation municipale de façon à lui permettre de fusionner les compagnies d'énergie hydraulique en un vaste monopole.

"Tout cela tend à rendre notre situation municipale encore plus impossible et les citoyens de Montréal doivent se rendre compte du fait, qu'à moins que la forme actuelle de gouvernement municipal ne soit abolie et qu'une Commission, suivant ce que j'ai suggéré souvent, ne soit chargée de disposer des problèmes les plus importants auxquels nous avons à faire face, ils seront bientôt à la merci d'un groupe impitoyable auquel ils ne pourront échapper.

UN BESOIN CRIANT

"Le règlement de la question de la Montreal Water & Power Company est un besoin criant et cependant l'on nous dit dans certains quartiers, que l'administration actuelle n'est pas suffisamment d'affaires pour disposer de cette question et que nous devrions attendre.

"Et cela se dit au détriment de toute une partie de notre population qui souffre en payant 7½ pour cent pour le tarif de l'eau, tandis que toutes les parties de la ville devraient être mises sur une base uniforme de 5 pour cent; cependant ces mêmes critiques trouvent que notre administration est d'affaires lorsqu'il est question de l'agrandissement de l'aqueduc et du gaspillage éhonté de millions que des ingénieurs éminents et très qualifiés de cette ville ont condamnés.

"Toute la situation municipale est des plus aigües et requièrt une action immédiate. Seule une commission nommée par le lieutenant-gouverneur en conseil y apporterait un soulagement: une commission ayant les pouvoirs nécessaires pour s'occuper de tous problèmes municipaux, rétablirait notre équilibre financier et ramènerait l'ordre là où la confusion règne de plus en plus tous les jours.

"Si les contribuables de Montréal ne font aucun mouvement immédiatement à ce sujet, ils ne pourront que se blâmer eux-mêmes de ce qui pourrait en résulter."

CE SERAIT PIS

Cette déclaration n'a pas l'heur de plaire au maire qui s'écrie aussitôt que M. Villeneuve en a terminé la lecture:

—L'administration actuelle doit être capable de régler ces questions; nous avons été élus pour cela. Nous n'avons donc pas besoin de commission. Ce serait pis avec une commission qu'avec l'administration actuelle. Elle ne favoriserait que les trusts. Elisons des commissaires et des échevins honnêtes et nous aurons encore moins de difficultés avec ces grandes compagnies. A propos....

Et le maire fait alors la remarque qu'il est informé que plusieurs noms qui apparaissent au bas de la requête qu'on vient de présenter au juge en chef de la Cour supérieure, n'ont jamais été signés, notamment celui de M. Eugène Tarte.

—Je voudrais bien savoir, ajoute-t-il, combien d'employés de M. Morgan ont signé cette fameuse requête. Car j'y aperçois le nom de notre Tourangeau de la *règle nisi*.

M. Ross déclare qu'une trentaine de citoyens au moins ont admis n'avoir jamais appuyé cette requête. Il ne voit donc pas pourquoi les commissaires ne continueraient pas leur étude d'une nouvelle franchise du tramway.

ENCORE LE *NATIONALISTE*

M. Villeneuve prend la parole:

—Je remarque, M. Ainey, que vous avez déclaré dans une interview au *Standard* de dimanche que cette requête est ni plus ni moins que le résultat d'une guerre entre les trusts. Tout le monde sait que c'est la *Montreal Light, Heat & Power* qui est derrière cette demande d'enquête. Par conséquent, M. Ainey, en disant qu'il s'agit d'une bataille entre les trusts, admet représenter les trusts. Pourquoi ne représente-t-il pas le peuple, la classe ouvrière surtout, puisqu'il a été élu pour cela.

La discussion entre alors dans la période de violence où elle se maintiendra presque continuellement jusqu'à la fin de la séance.

—Je n'ai jamais donné d'interview au *Standard*, M. Villeneuve, lui répond alors M. Ainey. La seule interview que j'ai donnée c'est celle qui a paru dans le *Nationaliste* de dimanche dernier. Et je n'y dis pas que la requête des citoyens est une lutte entre les trusts, mais que l'on dit cela et que je crois que si cette lutte n'existait pas il y a longtemps que le tramway aurait sa franchise pour plusieurs générations. Voilà ce que j'ai dit, M. Villeneuve, et lorsque vous prétendez le contraire, vous agissez avec malice.

M. Villeneuve proteste, répète encore que M. Ainey est l'homme des trusts et déclare que quant à lui, lorsqu'il a été élu, il a promis aux électeurs qu'il s'efforcerait de régler la question du tramway et qu'il n'a pas changé d'opinion depuis.

ALLONS DEVANT LE PEUPLE

—Voulez-vous savoir si l'on est favorable à la solution de cette question, M. Ainey? s'écrie alors M. Villeneuve, allons devant le peuple. Démissionnez demain et je ferai de même. On va en finir une fois pour toutes.

—Mettez ça par écrit, dit ironiquement M. Ainey.

—Oui, je vais mettre ça par écrit, reprend M. Villeneuve. Vous, l'homme populaire, le champion de droits du peuple, nous allons voir comment il va accueillir vos opinions.

—Si vous acceptez d'aller devant le peuple, remarque le maire, je m'engage à payer la moitié des frais de votre campagne pourvu que cela ne monte pas plus que $2,500.

Puis, reprenant les déclarations qu'il a faites au chroniqueur municipal du "Nationaliste", samedi dernier, le maire dit qu'il est fier de voir venir la nouvelle enquête, parce qu'elle va lui permettre de démontrer que ce n'est pas le tramway qui a fait ses élections.

—Ce que nous devrions avoir, ajoute-t-il, c'est une enquête depuis 1900 jusqu'à date. C'est alors qu'on en entendrait des choses intéressantes. Il a été prouvé que sous l'ancienne administration, un commissaire avait donné une lettre où il offrait de se vendre pour $200,000. Or, un de ses collègues, qui criait sans cesse à l'honnêteté, connaissait l'existence de cette lettre. Pourquoi n'en a-t-il pas parlé au maire?

—Vous oubliez, remarque M. Côté, qu'il y avait l'autobus à pousser.

UNE VRAIE FARCE!

M. Villeneuve met fin tout à coup à cette digression et demande de nouveau à M. Ainey s'il accepte son défi.

—Ce défi est ridicule, M. Villeneuve. On vous accuse d'être le candidat du tramway. Prouvez que vous ne l'êtes pas, et ensuite nous verrons. Vous êtes irrité de voir votre nom sur la requête, n'est-ce pas? Mais ce n'est pas de ma faute.

—Lorsqu'on a pris la discussion sur le tramway, rappelle M. Villeneuve, je vous ai lancé le même défi. Pourquoi ne l'avez-vous pas accepté alors? Il n'était pas question alors d'accusations.

—Je verrai si c'est dans l'intérêt du peuple et alors je vous répondrai, M. Villeneuve. Mais pas avant l'enquête.

—Pour moi, cette enquête est une vraie farce, dit alors le maire.

—Mais M. Ainey, reprend M. Villeneuve, dans cette élection il ne s'agit ni de moi, ni de vous, vous savez. C'est de savoir si le peuple est en faveur de régler le problème du tramway. D'ailleurs ce n'est pas vous qui avez payé les frais de votre dernière élection; il en sera peut-être encore ainsi; l'Association des citoyens existe encore pour vous ramasser $40,000.

—C'est vous qui avez fondé cette Association, si je me rappelle bien, M. Villeneuve, pour vous imposer. Mais vous n'avez pas été choisi parce que vous étiez l'homme des trusts.

—C'est faux! Et si vous voulez en avoir la preuve, allez consultez M. Godfrey qui est venu m'offrir, à mon bureau, chambre 409 Banque de Québec, l'appui des corps publics et j'ai refusé.

UN POT-DE-VIN DE $300,000

M. Côté, voulant sans doute couper court à cette interminable discussion, remarque que le défi de M. Villeneuve ne règlerait aucunement la question du tramway. C'est un referendum qu'il faut, comme il l'a toujours dit. Alors pourquoi suspendre l'étude du bureau sur le tramway. On aurait pu le faire lorsque M. Tourangeau, qui agissait pour M. Morgan, a pris son bref d'injonction, mais pas aujourd'hui.

L'enquête que l'on demande, c'est tout simplement pour rechercher des preuves que l'on n'a pas et c'est pour cela qu'il s'en occupe comme de sa première paire de chaussures. On peut continuer à discuter en hommes d'affaires puisque M. McDonald n'est pas là pour jeter de grossières insultes à ses collègues. L'engagement d'un expert prouve que le bureau n'a pas l'intention de tout passer à la vapeur, comme on semble le prétendre. On veut tout simplement retarder le règlement de la question.

Une discussion s'engage alors entre M. Ainey et le maire, le premier déclarant qu'il n'a pas "maquignonné" avec M. McDonald, le second lui reprochant d'avoir connu le pacte qui existait entre ce commissaire et M. Hébert.

—J'étais lié par le sceau du secret, fait M. Ainey. Cela ne volait pas la ville.

—Cela ne volait pas la ville de $184,000 ? demande le maire.

—J'ai fait comme vous, j'ai combattu l'affaire. Mais vous auriez pu, vous, l'empêcher.

—C'est faux!

—Le juge l'a dit.

—Je me fiche du juge et de tous les juges du monde. J'ai fait mon devoir.

Le maire dit alors qu'il y avait une entente entre trois commissaires à cette époque; un d'eux a reçu $300,000. M. Ainey demande son nom, mais le maire reste muet.

Enfin le bureau retranche la dernière partie de la motion de M. Villeneuve et elle est adoptée sur-le-champ.

Et la séance est levée.

LES ETUDIANTS

ÉLECTIONS A LA FACULTÉ DE DROIT

LA MISE EN NOMINATION A EU LIEU HIER SOIR. — VINGT-DEUX CANDIDATS SUR LES RANGS.

Les élections du conseil des étudiants de la faculté de droit de l'Université Laval se feront cette semaine. La nomination des candidats a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. Amable Clermont, qui a été désigné comme scrutateur. La lecture des bulletins de présentation a été faite et la liste des candidats aux différents postes se lit comme suit :

Présidence : Edouard Chauvin, A. Jeannotte, Angelys Beaupré.

Vice-présidence : Maurice Demers, Jos. Renaud, Jos. de la Durantaye.

Secrétariat : Laurent Desjardins, Lucien Morin.

Trésorerie : Archambault - Désy, Georges Monarque, Arthur-Antoine Senécal.

Conseillers — 3ème année : Emile Hébert, élu par acclamation.

2ème année: Charles Duval, Georges Laurin.

1ère année : J. H. Laporte, E. Dépocas, Lucien Germain.

Maître de chapelle : Phil. Péloquin, Romulus Joly.

Porte-drapeau : René Desrosiers, Ernest Bélanger.

DEMANDE FAITE PAR LES CITOYENS DE MONTRÉAL POUR LE RÈGLEMENT DE LA QUESTION DES TRAMWAYS

On demande au maire et aux commissaires de ne pas laisser d'influences extérieures entraver les progrès de la cité en différant un arrangement juste et équitable entre la ville et la compagnie

1908, rue Saint-Urbain,
Montréal, 27 novembre, 1916.

Au secrétaire du
Bureau des Commissaires,
Hôtel de ville,
Montréal.

Monsieur,

Vous m'obligerez si vous voulez déposer au bureau de contrôle aussitôt que possible la requête ci-incluse avec les signatures qui l'accompagnent.

Je puis déclarer que chez ces citoyens que j'ai vus personnellement pour obtenir leurs signatures, l'opinion dominante tendait à régler la question des tramways aussitôt que possible et en conséquence à mettre les commissaires de la ville et la compagnie des tramways en mesure de consacrer leur énergie en toute sincérité et dans le seul but de l'intérêt public à la tâche de faire de Montréal une cité plus jolie et meilleure.

Votre dévoué,
(Signé) DAVID K. TROTTER.

AU MAIRE ET AUX COMMISSAIRES DE MONTREAL,

MESSIEURS : —

Nous, soussignés, croyons qu'il y va des meilleurs intérêts de la ville et des citoyens que la question des tramways soit réglée sans plus de délai, d'une façon juste et équitable.

Nous croyons aussi que les intérêts des hommes d'affaires, des manufacturiers et des employés exigent le règlement de cette question, afin d'aider ainsi au développement du "Greater Montreal" et de permettre à l'ouvrier pauvre de quitter les districts congestionnés pour s'en aller demeurer dans les banlieues.

Afin de sauvegarder les intérêts du public de Montréal, nous demandons à votre bureau de ne pas permettre que des influences extérieures viennent compromettre une juste solution de cette question si nécessaire actuellement, dans l'intérêt de tous ceux que cela concerne.

Pierre Gravel, 172 Marquette.
J. J. Gallagher, 91 Notre-Dame ouest.
P. J. Heelan, 121 ave Grey.
A. Ecrément, 99 Saint-Jacques.
George Kennedy, 120 St-Frs-Xavier.
T. V. Turgeon, 55 St-Frs-Xavier.
Pierre Leduc, 372 Sherbrooke est.
J. G. Léonard, 964 Saint-Hubert.
E. A. René de Cotret, 828 Hôtel-de-Ville.
F. X. Désormeaux, 462 St-Denis.
A. A. Lavigne, 886 Cadieux.
Jos. Paquette, 338 Sherbrooke est.
J. E. Laurent, 53 ave Esplanade.
Alf. Bissonnette, 1538 Bordeaux.
H. A. Bourret, 302 Saint-Urbain.
A. F. X. Beaudry, 97 Saint-Jacques.
René Lavigne, 479b Saint-Denis.
Art. Hand, 571b Berri.
A. Valiquette, 2451 Mance.
A. Hotte, 522 Drolet.
East End Garage, 789 Berri.
Aimé Bergevin, 433a Saint-Hubert.
T. P. Senécal, 6 Craig ouest.
Gaston Lavigne, 479b Saint-Denis.
Diomède Pelletier, 105 Saint-Hubert.
J. W. H. Pontbriand, 831 St-Hubert.
International Investment Co., 55 St-Frs-Xavier.
C. C. N. Fortin, 498 Saint-Denis.
Jos. O. Lafontaine, 1720 Mance.
Chas. H. Routh, 100 St-Frs-Xavier.
C. A. Chapleau, 174 Saint-Jacques.
N. Delorme, 174 Saint-Jacques.
Fitz-James Brown, 243 St-Jacques.
Edm. Désaulniers, 1072 St-Urbain.
P. F. P. Brosseau, 37 St-Christophe.
P. F. P. Brosseau, 37 Christophe Colomb.
O. Pouliot, 12 Rachel est.
John Prescott, 113 rue Ste-Famille.
Victor Lemay, 89 St-Jacques.
Ernest St-Amour, 11 carré Place d'Armes.
Camille Bernier, 11 carré Place d'Armes.
Alfred Myre, 21 Bourget.
Tancrède Fortin, 97 St-Jacques.
J. O. Bessette, 632 Bloomfield.
N. F. Duquette, 2044 Hutchison.
Cherly Charbonneau, 1752 Blvd Gouin, Sault-au-Récollet.
W. J. Guilbault, 703 rue Visitation.
Louis Hardy, 38 Notre-Dame ouest.
Chs Vallée, 1101 Craig est.
A. St-Germain, 382 St-Christophe.
A. DeRousselle, 2020 Blvd Gouin.
C. Nurnberger, 22 McGill College ave.
J. B. Racette, 129 Panet.
Lawrence-A. Wilson, 87 St-Jacques.
M. Roman, 235 rue St-Jacques.
Charles Pullen, 118 Côte Beaver Hall.
C. L. Sibley, 491 Ave Melrose.
James Baillie, édifice Board of Trade.
W. J. Thompson, édifice Southam.
A. L. Whittet, édifice Board of Trade.
Thomas Lamb, édifice Board of Trade.
R. E. Lyons, 112 rue St-Jacques.
James A. Baillie, édifice Board of Trade.
Joseph-Pamphile LeMay, 180 rue St-Jacques.
John Montgomery, 302 St-Jacques.
F. Bassett, 1582 St-Hubert.
John Cunningham, 631 rue Aylmer.
W. E. J. Luther, édifice Transportation.
Chs. A. Walker, 89 rue Notre-Dame ouest.
Louis J. Forget, 90 rue St-Frs-Xavier.
Harold Naud, 90 rue St-Frs Xavier.
George H. St-Armand, 77, appartements Regent.
J. M. Fortier, rue Sherbrooke est.
Omer Giroux, 1963 rue Saint-Urbain.
H. S. Millette, 380 rue Craig ouest.
H. Cardinal, 798 Papineau.
S. Prendergast, 337 Durocher.
R. Bienvenu, 498 ave Mont-Pleasant.
Wm T. Roche, 47 Saint-François-Xavier.
Louis Dowd, 47 Saint-François-Xavier.
J. H. Lawson, 2081 Mance.
Lorne Bain, 49 rue Milton.
Frank J. Johnson, 351, 8e avenue.
Herbert Davies, 279 rue Seigneurs.
P. H. Jamieson, 280 ave Prud'homme.
B. Shepherd, 6 Place Phillipps.
Geo. R. Chouinard, 1096a Saint-André.
M. Bissonnette, 1193 Marie-Anne est.
D. Duncan, 478 rue Saint-Jacques.
Alfred G. Noakes, 188 rue Saint-Jacques.
S. A. Hubley, 314 ave Melrose.
W. H. McCloskey, 168 rue Saint-Jacques.
J. N. Brigg, 188 rue Saint-Jacques.
Alexandre Michaud, 602 édifice Banque Québec.
W. F. Ryan, 145 rue Saint-Jacques.
M. Hughes, 82 ave Fairmount.
W. M. Stuart, 2336 avec du Parc.
L. F. Kipp, 579a chemin Lasalle.
James Ballantyne, Montréal-Ouest.
James Laurin, 5 Square Beaver Hall.
Alex. Bremner, 237 avenue Kensington.
H. Wighton, 134 avenue Abbot.
A. McRae, 52 Square Victoria.
E. Richardson, 745 rue Clarke.
Conroy Bros., 291 rue Centre.
W. J. Burt, 3 avenue Tara Hall.
Alex. W. Bremner, 229 Chemin Ste-Catherine.
Elloi Knox, 1558 rue Mance.
G. Benoit, 278 rue Parthenais.
J. A. Bremner, 100 rue Bleury.
A. Colbeck, 370 rue Saint-Philippe.
W. E. Ramsay, 2126 avenue du Parc.
S. Wigg, 1282 Blvd Saint-Laurent.
H. Pasfield, 232 Troisième Avenue, Viauville.
Peter B. Baxter, 791 rue Durocher.
P. U. Lespérance, 175 avenue De L'Epée.
Emile Labelle, 1137 rue Saint-Denis.
R. L. Shepard, 1487b St-André.
Wm J. Millan, 1904 rue Esplanade.
Edwin W. C. Wolseley, 1919 Clarke.
Wm. F. Koehr, 1956 St-Urbain.
James Buchan, 148 Laurier ouest.
E. Nettleton, 2357 Clarke.
Wm McNully & Co., Ltd., 50 McGill.
T. H. Douglas, 139 ave Grey.
H. E. Johnson, 25 ave Brock.
Alex. Hogan, 815 St-Antoine.
R. Smeall, 2347 Hutchison.
E. W. Sayer, 87 Bleury.
C. Egan, 3326 Verville.
Lt T. Hayes, 4 Mayor.
W. M. Turner, 52 square Victoria.
John A. Gordon, 301 St-Antoine.
E. C. Mineault, 626 de Montigny est.
J. A. Geoffrion, 723 ave Laval.
A. Dansereau, 452 Fabre.
M. Fortin, 77 Laurier ouest.
E. Boulay, 42 Dorchester.
P. Crépeau, 515 Marie-Anne.
A. Gilmour, 2017a Saint-Urbain.
T. H. Alston, 816 rue Shuter.
Jno. S. Archibald, 314 Dorchester O.
G. A. Robinson, 120 St-Jacques.
F. Tuck, 158 Hutchison.
Bernard Steirman, 15 ave Oscar.
Joseph Brigg, 428 St-Dominique.
C. Hamary, 249 ave Esplanade.
H. Bernstein, 161 rue Ontario O.
Z. Markowitz, 1712 rue Clarke.
I. Abramovitch, 1236a rue Cadieux.
Jacob Graff, 946 ave Hôtel-de-ville.
Leo. Greenberg, 42 rue Drolet.
S. H. Elman, 1323 rue Saint-Urbain.
N. Fisher, 136 ave Coloniale.
C. Spector, 457 boul. Saint-Laurent.
Joe Smith, 44 rue Mozart.
A. Solomon, 486 boul. Saint-Laurent.
F. Miller, 14 rue Saint-Justin.
P. Robert, 522 rue Saint-Christophe.
S. Rosen, 394 rue Cadieux.
H. Rosenthal, 11 rue Namer.
A. Bercovitch, 35 Prince-Arthur E.
J. Schwartz, 29 Prince-Arthur.
H. Paschal, 2150 rue Saint-Urbain.
M. Levinson, 308 Sherbrooke est.
A. Myers, 23 ave Esplanade.
M. Schwartz, 433 ave Esplanade.
Chas. Scheletter, 981 rue Sainte-Catherine est.
Wm. Silverertz, 1877 rue St-Urbain.
H. Tananbaum, 31 rue des Jurés.
Chas. Littner, 172 avec des Pins E.
I. Hershcovitch, 567 rue Saint-Dominique.
N. Takefm, 37 rue Guilbault.
J. Schneider, 2159 ave du Parc.
Louis Ginsberg, 481 rue Saint-Urbain.
Louis Fields, 160 Mussard est.
Sydney Gold, 481 rue St-Urbain.
Chas Rance, 271 rue Clarke.
Morris Schneider, 301 rue Cadieux.
Max Pain, 24 avenue Coloniale.
Wm Allan, 345 rue Wellington.
J. Freeman, 485 rue Saint-Urbain.
P. Rabinovitch, 31 rue Sainte-Catherine ouest.
M. Plochansky, 27 avenue Bagg.
N. Rabinovitch, 160 avenue Hôtel-de-Ville.
J. J. McLaughlin, 250 rue Sanguinet.
Wm. Cohen, 569 rue Sainte-Catherine E.
Chas. Horovitz, 105 rue Dorchester Est.
S. Gross, 700 avenue Hôtel-de-Ville.
N. Moor, 26 Blvd Saint-Laurent.
N. Freeman, 77 rue Prince-Arthur.
J. Morris, 557 rue Saint-Urbain.
S. Richenberg, 1257 rue Clarke.
A. Mockley, 52 rue Sainte-Catherine Ouest.
I. Shapiro, 31 rue Sainte-Catherine Ouest.
Abe. Levi, 505 rue Cadieux.
Max Myers, 490 Blvd Saint-Laurent.
H. Paschal, 824 rue Henri-Julien.
C. Cobbitz, 606 rue Saint-Dominique.
L. Cahaler, 595 rue Saint-Dominique.
S. Keces, 3 rue Demontigny.
P. Carter, 419 Blvd Saint-Laurent.
S. Kees, 3 rue Demontigny.
H. Baras, 9 avenue du Parc.
G. Demher, 150 rue Dorchester Est.
C. Wells, 412 Blvd Saint-Laurent.
J. M. Berman, 1024 rue Saint-Laurent.
Pierre Ercolani, 155 rue Sanguinet.
Anthony Ryer, 412 rue Saint-Laurent.
L. Rosenberg, 1384 rue Clarke.
P. Blumenfeld, 1219 rue Saint-Urbain.
N. Besler, 1233 rue Saint-Dominique.
Sam Aber, 625 rue Ontario Est.
L. Abe, 607 Ontario Est.
H. Shapiro, 1631 avenue Esplanade.
Frank Thompson, 412 Blvd Saint-Laurent.
H. St. Laurmer, Windsor Hotel.
H. Urban, 29 Stanley.
Benie Rose, 71a Saint-Dominique.
N. Routtenberg, 33 Drolet.
S. Mishaly, 17 Villeneuve.
E. J. O'Connor, 332 University.
W. Shipland, 522 Sherbrooke.
J. H. Spencer, 257 Union.
P. Vosberg, 1292 Saint-Urbain.
Chester Smith, 159 Mansfield.
H. Bernstein, 318 Saint-Laurent.
M. Mersnstein, 346 Saint-Laurent.
J. Sussman, 1223 Cadieux.
Chas. Herscovitz, 958 Saint-Urbain.
I. Kaufman, 168 Esplanade.
Felix Hoffer, 458 Colonial.
Albert Girard.
A. Simard.
Stuart G. Turnbull.
H. Markland.
D. C. Brennan.
R. C. Taylor.
A. J. Bowden.
A. C. Horsley.
Herbert P. Pipes.
P. Brown.
J. Brown.
P. M. Leslie.
H. Magor.
C. A. Lavigne.
Gustave Brault.
Laurent Morin.
James McShane.
Geo. H. Thibault.
Léandre E. Morin.
Philip G. Florence.
Emile Gobet.
R. Pepin.
J. A. Tromquil.
J. A. Masse.
Jno. J. Duggan.
G. Laurencelle.
J. M. Fortin.
Arthur L. Ross.
C. C. S. Chabot.
A. O. Ross.
W. D. Simpson.
C. C. Pagnuelo.
J. L. Beveridge.
J. E. Laurie, M. D.
H. Onslow.
J. A. Moisan.
Colonel Frank Bond.
Leonard Schlem.
W. R. Cumming.
W. H. Gross.
J. Gilmore.
Charles Mitchell.
Charles Dillon.
M. Samuel.

(Annonce)

COMMERCE ET FINANCE

DE BRILLANTS RÉSULTATS

LES QUATRE PREMIERS MOIS DU PRESENT EXERCICE DU PACIFIQUE CANADIEN ONT ETE TRES FRUCTUEUX. — DEPERDITION EN OCTOBRE.

En dépit du déclin des recettes brutes et nettes du mois d'octobre, les résultats du Pacifique Canadien, pour les quatre premiers mois de son nouvel exercice financier, dépassent tous les chiffres correspondants connus.

Les recettes brutes, pour la période juillet-octobre 1916, se présentent à $50,889,154, comparativement à un maximum précédent de $50,064,821 en 1913 ; les recettes nettes se fixent à $20,289,377 et accusent un gain encore plus important par rapport au point culminant antérieur qui s'établissait à $18,477,293 en 1912.

Par comparaison avec les quatre mois de l'an passé, les résultats de cette année font ressortir une plus-value de $10,475,947, soit 25.9 pour cent, au chapitre du revenu brut, et de $2,721,924, ou 15.5 pour cent, pour ce qui est du net. Le compte rendu d'octobre indique une moins-value de $206,128, soit 1.5 pour cent, dans les recettes brutes, comme l'avait fait pressentir les rapports hebdomadaires. Le coût élevé de la vie se fait sentir aussi bien, sinon plus, dans l'industrie que dans les budgets personnels, augmentant les frais d'exploitation de $698,566, soit plus de 10 pour cent, et cela malgré la déperdition du revenu brut, faisant subir au net un déficit de $904,694, ou 13.7 pour cent. Il convient toutefois d'observer que les recettes d'octobre de l'année dernière constituent le point culminant mensuel de la compagnie, point culminant qui n'a pas été atteint depuis.

Nous rapprochons ci-dessous les chiffres d'octobre des deux dernières années :

	1916	1915	Aug.
Brut—	$13,237,086	$13,443,214	*$206,128
Frais—	7,562,346	6,863,780	698,566
Net—	$5,674,739	$6,579,434	*$904,694

* Diminution.

Pour les quatre mois écoulés le 31 octobre :

	1916	1915	Aug.
Brut—	$50,889,154	$40,413,206	$10,475,947
Frais—	30,599,776	22,845,754	7,754,022
Net—	$20,289,377	$17,567,452	$2,721,924

Depuis 1911, alors que le Pacifique Canadien a pris un nouvel essor, les recettes, brutes et nettes, pour la période juillet-octobre, se sont établies comme suit :

	Brut	Net
1916 . . .	$50,889,154	$20,289,377
1915 . . .	40,413,206	17,567,452
1914 . . .	40,436,804	14,829,980
1913 . . .	50,064,821	18,096,368
1912 . . .	48,944,246	18,477,293
1911 . . .	41,340,797	16,377,150

POUR L'ÉLEVAGE DE LA VOLAILLE

PUBLICATION D'UN INDICATEUR OU ALMANACH DES ADRESSES DES ELEVEURS DE RACES PURES.

Vu le prix élevé et toujours croissant des oeufs et de la chair de volaille, attendu surtout la demande incessante pour sujets reproducteurs de race pure et de bonne lignée, le ministre de l'Agriculture de la province de Québec a autorisé le service de l'Aviculture de son département à publier un indicateur ou almanach des adresses des éleveurs de volailles de races pures.

Cela en attendant qu'une société provinciale d'aviculture se charge de compléter et de continuer le travail.

Les éleveurs de volailles de races pures sont conséquemment invités à demander au département de l'Agriculture les blancs à remplir qui leur permettront de faire inscrire dans la publication projetée leurs noms et leur adresse, ainsi que les races dont ils disposent.

Une simple carte postale, adressée au "Service de l'Aviculture", département de l'Agriculture, Québec, et libellée comme suit suffira :

"Prière de m'envoyer des blancs relatifs à l'Indicateur des Eleveurs de volailles de la province."

On trouvera dans ces blancs les diverses conditions de l'inscription.

C'est l'intention du ministère de faire un dépôt de ces blancs dans tous les collèges d'agriculture, les stations avicoles, chez les secrétaires des diverses associations avicoles de la province et chez les éleveurs qui en feront la demande. On pourra également se procurer les mêmes blancs au cours des diverses expositions avicoles qui seront tenues cet automne et dans le cours de l'hiver.

Il importe toutefois que la première livraison de l'indicateur soit prête en janvier. C'est pourquoi on devrait se hâter de se faire inscrire en décembre.

Diogène cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

ARTHUR BRUNEAU,
Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal,
97 et 99 S.-FRANCOIS-XAVIER.
Succursales : QUEBEC et SOREL
Fil direct avec
POST & FLAGG, New-York.

NOUVELLES DE WALL STREET

LA FERMETE DES VALEURS DE CHEMINS DE FER INFLUENCE FAVORABLEMENT LES AUTRES COMPARTIMENTS DE LA COTE.

New-York, 29 — Une irrégularité, d'un caractère modéré, a présidé à l'ouverture des opérations, aujourd'hui, à Wall Street, les déclins dépassant de beaucoup les avances. Le mouvement des affaires reflétait la même prudence que durant la séance antérieure, les professionnels de la baisse renouvelant ou ajoutant toutefois aux opérations pour le compte des joueurs à découvert. Les cuprifères, les valeurs dites d'équipement, de propulsion (motors) et d'autres émissions moins catégoriquement classées, abandonnant d'une fraction à un point. Le ton ferme des voies ferrées a, par la suite, favorisé un raffermissement général des cours, le Reading, l'Union Pacific et le Rock Island conduisant la marche.

L'amélioration de la tendance des chemins de fer a bientôt influencé plusieurs autres valeurs de ce groupe. L'U. S. Steel s'est débarrassé de la pression d'hier et s'est ajouté un point. Les bons internationaux ont encore reflété les effets de l'avertissement de la Federal Reserve Board, quelques-uns d'entre eux ajoutant à leurs pertes d'hier.

ÇA ET LA

La proclamation rendue publique hier par la Federal Reserve Board a été diversement appréciée dans les cercles financiers new-yorkais. Aux bureaux de la maison J. P. Morgan and Company, on a déclaré hier que les bons du Trésor anglais et français, dont l'émission a été annoncée vendredi dernier, seraient disponibles dans la seconde moitié de la présente semaine, le projet n'ayant subi aucun changement en dépit de l'avertissement aux banquiers du bureau de la réserve fédérale d'avoir à restreindre leurs placements en bons du Trésor étrangers. Cependant, l'un des dignitaires de la maison Morgan a admis que le taux d'intérêt des bons serait légèrement plus élevé qu'on ne l'avait prévu, à raison du raffermissement du marché monétaire. Ce personnage a refusé de commenter le document officiel susmentionné ; il a simplement fait observer que le nombre déterminé de bons du Trésor étrangers à émettre seraient remboursés à échéance et non sujets à renouvellements.

* * *

Environ 90 pour cent du capital-actions de la Banque de Québec, — 24,000 parts sur 27,350, — ont accepté hier l'offre de la Banque Royale d'acheter l'actif de la Banque de Québec. Les deux banques ont donc donné leur assentiment à l'opération. La requête sera présentée sur-le-champ à la trésorerie, à Ottawa, pour approbation. Comme nulle objection n'a surgi d'un côté ou de l'autre, il est raisonnable de penser que cette ratification n'est que formalité et qu'au 31 décembre la Banque Royale absorbera la Banque de Québec. La réunion d'hier a été tenue sous la présidence de M. J. T. Ross, président.

* * *

Les guichets de souscription aux trois emprunts communaux français de $20,000,000 chacun, — pour les municipalités de Bordeaux, Lyon et Marseille, — ont été fermés hier après-midi aux bureaux de la Kuhn, Loeb and Compnay, à New-York. L'émission présente la forme de bons 6 pour cent à trois ans, remboursables dans la métropole américaine, et a été offerte au public à raison de 98, auquel prix le titre rapporte 6.75 pour cent à son propriétaire. Le syndicat soumissionnaire ne s'était réservé que 36 millions des $60,000,000 émis, le reste devant être absorbé par préemptions. On a résolu, hier, de ne pas exécuter ces préemptions. On a placé de 24 à 25 millions de ces $36,000,000 de bons et le reste sera réparti parmi les membres du syndicat. Les souscriptions ont afflué à la satisfaction des banquiers jusqu'à vendredi dernier, alors que le resserrement des taux du loyer de l'argent et l'annonce de l'émission de bons du Trésor étrangers, sont venus gêner l'opération qui a été complètement paralysée hier par l'avertissement de la Federal Reesrve Board. Mais, dans les circonstances, on est content de ce succès.

* * *

En octobre 1916, les recettes brutes du chemin de fer Grand-Tronc se sont présentées à $4 618 000, les frais d'exploitation, à $3.269.883 et les recettes nettes, à $1.348,117, en augmentation de $284,312, ou 26.7 pour cent. sur les chiffres correspondants de 1915.

* * *

Une dépêche de Londres mande qu'une réunion de la commission chargée de travailler à l'équilibre des changes étrangers a lieu, aujourd'hui, à la Banque d'Angleterre. Mais on n'a rien voulu dévoiler, jusqu'à présent.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison *McDougall & Cowans* :

	Cours d'ouverture	Cours à midi
Blé—		
Décembre,	166¾ à 166	167¾
Mai,	176 à 175	175½
Maïs—		
Décembre,	87½ à 87¾	88⅛
Mai,	91	91⅝
Avoine—		
Décembre,	52	52½
Mai,	56¼	56⅞

BOURSE DE PARIS

Paris, 29 — Les affaires ont été peu nombreuses, aujourd'hui, à la Bourse. La rente française cotait 61 fr. 10 au comptant. Le papier sur Londres a marqué 27 fr. 81 et demi.

LA MATINÉE À LA BOURSE

NOTRE MARCHE DES VALEURS MOBILIERES MANQUE D'ENTRAIN — LE MOUVEMENT DE RECUL SE POURSUIT.

La matinée d'aujourd'hui, à la Bourse de Montréal, ressemble parfaitement à celle d'hier. L'activité stimulante de *Wall Street*, — qui se prépare à chômer la journée de demain, — faisant défaut, notre place n'a connu qu'un nombre restreint d'opérations. La cote, dont le fléchissement s'accusait nettement hier, développe so mouvement baissant.

Le marché est sans vedette. A midi, l'*Iron* marque 72¼, après avoir touché 71¾ ; le *Steel of Canada* est à peu près stationnaire, à 77¾ ; le *Smelters*, par ailleurs, se vend 38 (ex-droits 2¾). L'action *Canada Car* continue de reculer, à 44, et le *Can. Cement* baisse à 66⅝.

Les autres valeurs industrielles traitées sont : le *Montreal Cottons*, à 58 ; le *Can. Cottons*, à 60, contre 61¼ précédemment ; le *Penmans*, à 74 ; le *Tuckett*, à 23¾ ; tandis que 15 parts de *Maple Leaf* changent de mains à raison de 108 et demi. Le *Wayagamack* poursuit sa marche descendante, à 101 ; de même que le *Spanish River*, à 20¼, vers midi ; pendant que, dans la coulisse, le *Brompton Paper* s'échange à 71 et le *North Americ. Paper*, à 13¾. Le *Civic Power* se ramène à 81 et demi et le *Laurentide Power*, valeur hors cote, trouve preneur à 58.

Dix parts de *Quebec Railway* se transfèrent à 42¾ ; le *Brazilian* fait bonne contenance, à 45 ; l'action hors cote *Tram. Power* se tient bien, à 35 et demi ; et le *Can. Steamship* se fixe à 40.

LA SHERWIN-WILLIAMS

REUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

La réunion annuelle des actionnaires de la Sherwin-Williams Company a eu lieu à l'hôtel Windsor, à 2 heures 30, cet après-midi, sous la présidence de M. Walter H. Cottingham, président.

Les recettes de l'exercice 1915 ont suffi à toutes les charges et appropriations, laissant un report à nouveau de $159,158, soit 4.4 pour cent du capital ordinaire. L'excédent se chiffre aujourd'hui par $980,987, représentant 24.5 pour cent de la valeur nominale des actions ordinaires, tandis que l'accumulation des bénéfices constitue un fonds de réserve de près de $500,000.

DECLARATION DE DIVIDENDE

Mackay Companies — Dividende trimestriel régulier de 1 1-4 p. 100, sur les actions ordinaires, et de 1 p. 100, sur les actions de priorité, l'un et l'autre payables le 2 janvier aux porteurs enregistrés le 9 décembre. Le registre de transmission ne fermera pas.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Cie., membres de la Bourse de Montréal, rue S.-François-Xavier, 90, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
Ames Hold.	24	22½	Mon.Tr Co	....	....
" priv.	63	...	Mnr. Tram	....	....
BellTélC.	117	....	Nor.Ohio..	....	....
Bra T L.&P	45½	45¼	N.S S.&Cl..	148	144
Can Car.	44¼	44	" priv.	....	....
" priv	82	81½	Ogilv. Mill.	...	144
Can. Cem.	67⅝	67⅛	" priv.	....	....
" priv.	95	93	Ont.St. Pro.	....	....
Can.Cot.L.	61½	60	Ott.L.& P..	....	....
" priv.	82	....	Penmans..	73¼	73
Ca. Couver	45	43	Québec Ry	....	43¼
Can.Found.	210	209	Sma. Woods	....	....
Can.G.Elec.	120	119	Shawinig..	133½	133
Can.Pacif.	168⅛	168¼	Sherwin W	....	....
Can. Loco.	57	....	Spa.Riv.Co	....	23¼
" priv.	....	....	" priv.	66½	....
Can.S.Lines	41¾	41	St. Co.of C.	78½	78⅛
Carriage F.	38¼	....	" priv.	99¼	99
Ceda. Rapid	....	....	Tor. Ry ..	80¼	80
Co.M.& Sm.	38	37	" priv.	....	....
Crown Res	....	....	Tooke Bro	21	20
Det.Un.R'y	113½	118	" priv.	80¾	80
Dom Bridge	196	192	Tuck.Tob.	....	21½
Dom C.Co	....	....	" priv.	....	....
Dom. I.pfd	....	95	Twin City.	....	....
Dom.S.Co	72⅛	72¾	" priv.	....	....
Dom Park.	....	....	Winn. Ry.	....	....
Dom.T C..	83½	85			
" priv.	....	104	Banques—	....	....
Goodw. Co	....	....	Br.No.Am.	....	....
" priv.	....	....	Commerce	....	180
Hill.Collie.	....	....	Dominion.	....	....
Holl. Mines	....	....	Hamilton..	....	....
Ill.Trac.pd	....	....	Hochelaga	....	....
Laur.Com.	210	209¼	Impérial..	....	..
L.of W'd C.	....	....	Merchants	....	....
" priv.	....	....	Molsons...	190	....
MacDo.Co.	15	....	Montréal..	227½	222
" priv.	....	....	Nationale.	....	....
Mex.L.&P.	....	....	Nova-Scoti	257	....
" priv	....	....	Ottawo....	202¼	....
M.& S.-P..	....	....	Québec....	....	....
" priv.	...	....	Royal.....	212	....
M.L.H.&P.	....	....	Standard..	....	....
Mt.Cot.Ltd	58½	57	Toronto...	....	....
" priv.	103	102½	Union....	138	137
Mckr. Cm.	....	....	......	....	....

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier. Nos 95 et 97. Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi	Valeurs	Ouverture	Midi
AllisCh.or.	33⅝	35	Insp. Copi.	69½	70¼
Alli. Ch.pr.	80	80	Int.Ra.Tr	17½	18⅞
AmsAir Br.	177½	178½	LehighVal.	[illegible]	82
Am.B.Sug.	103½	103½	Max.Moto.	73⅝	74½
Am. Can	61½	61¾	Mex.Petro.	108	108⅝
Am.CarFo.	72¾	73	Miss.Pacif.	12	12½
Am. Loco.	88½	89½	Nat. Lead	....	...
Am. Smelt.	116	117½	N.-Y. N.H.	57½	58
Am.S. Fou.	......	.....	North.Pac.	110¼	111
Anacon.M.	98	99	Pennsylva.	56½	56⅞
Atchison	105	105⅝	Press. St.C.	82	83½
Bald.Loco.	81¾	80¾	Reading	109⅝	110⅝
Balt.&Ohio	86	86	Republi.Ir.	86½	87½
Beth. Steel.	.....	.....	Roc.Isl.or.	34½	34½
Brookl Ru.	84½	84½	Rubb. U.S.	68¾	65½
Can. Pacif.	168¼	168⅝	South Pac.	98½	98½
Cent.Leath	110⅝	111½	Sout. Rail.	27½	27¼
Colo. F.&I.	55	56	St.Paul	94	93
Corn Prod.	26¼	26½	Third Ave.	48½	48½
Cruci.Steel	84	84½	Union Pac.	148½	148⅞
Kriepr.No1	52	52	U.S. Ste.or.	125⅝	127½
Kriepr.No2	.....	.....	U.S.Steelp.	121½	122
Erie Ordin.	36¾	27⅝	UtahCoppe	121½	122
Gr. Nor. Or.	44⅞	45⅝	Westinghou	62½	61⅞
....	......	.....	Shattuck Ar	32½	32¾

Un Message de Lloyd George

Le Très Hon. David Lloyd George, dans un discours sur "La Leçon du Sacrifice," disait :

"Depuis des générations nous avons mené à l'abri de tout danger, une existence confortable et facile ; à un tel point que plusieurs d'entre nous étaient devenus égoïstes.
Mais la rude main du destin a élevé nos esprits et nous a donné de voir les principes qui sont la base même d'une nation, principes que nous avions en quelque sorte oubliés : l'Honneur, le Devoir et le Patriotisme. Nous apercevons sur la cime étincelante la statue du Sacrifice, dont le geste superbe nous désigne le ciel."

Le Service dans les fabriques de munitions, comparé à celui dans les tranchées, ne comporte pas un aussi grand sacrifice, mais il est presque aussi important pour le salut de l'Empire.

MARK H. IRISH,
Directeur du Travail des Munitions,
Commission du Service National,
Canada.

2F

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn and Co., rue S.-François-Xavier. No 86, Montréal.

MINES DE COBALT

	Offre.	Demande.
Adanac	25	30
Bailey	07½	—
Beaver	46	47
Chambers Ferland	17½	18
Crown Reserve	40z	44
Foster	—	02
Kerr Lake	500	525
La Rose	52	57
McKinley Darragh	60	62
Nipissing	880	910
Ophir	12¼	12½
Peterson Lake	18	18½
Seneca Superior	07	09
Silver Leaf	01½	01⅞
Temiskaming	65	66
Trethewey	17½	18
Vacuum Oil and Gas	128	120
Wettlaufer	09	11

MINES DE PORCUPINE

	Offre.	Demande.
Apex	11½	11¾
Dome Extension	30	31
Davidson	65	65½
Dome Lake	60	61
Dome Mines	2250	—
Hollinger Cons.	690	695
Jupiter	27	28½
Kenabeek	33	33½
Lally	16¾	17½
McIntyre	175	177
Newray	121	—
Porcupine Crown	68	70
Porc Imperial	03	03¼
Porc Vipond	42	43
McIntyre Extension	16½	18
Preston E Dome	03½	04
Schumacher	80	81
Teck Hughes	55	56
West Dome Consol	33¾	33½

LE RECRUTEMENT EST SATISFAISANT

Ottawa, 29 — Les 5,000 hommes demandés au Canada pour servir dans la marine royale vont être obtenus. Le capitaine Rupert Guinness est revenu à Ottawa, de retour des provinces de l'ouest, où il était aller faire du recrutement ; il se dit très satisfait. C'était son intention d'avoir 2,000 hommes pour Noël et ce nombre est presque dépassé. Le premier détachement va être mobilisé sous peu à Halifax.

ASSEMBLÉE LIBÉRALE

Ce soir, assemblée libérale dans la salle de l'hôtel de ville de St-Henri, à 8 hres 15, sous les auspices de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal, section Ouest. M. Emile Marcotte, avocat, président du club, présidera.

Les orateurs seront : MM. L.-J. Gauthier, député ; Sévérin Létourneau, député ; L.A. Rivet, ex-député ; Irénée Vautrin, G. Cromp et E. Morency.

Tous les jeunes libéraux sont spécialement invités ainsi que le public en général. (Communiqué)

Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques. Elles sont vraies et spirituellement tournées.

UNE VISITE INTÉRESSANTE

LE TRAVAIL QU'ACCOMPLISSENT LES ELEVES DU CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES—LES MEMBRES DU CONSEIL—QUELQUES PROFESSEURS ET ELEVES — DIMINUTION.

Depuis bientôt deux mois les cours gratuits du Conseil des Arts et Manufactures, au Monument national, sont rouverts ; une simple visite que nous avons faite hier, en compagnie des membres du conseil, dans quelques classes, a pu nous convaincre du travail que les élèves ont déjà accompli. Les membres du Conseil des Arts et Manufactures est composé de MM. Thomas Gauthier, T. P. Crowe, J. M. M. Duff, H. W. Raphaël, H. P. Wall, A. B. Allan. M. J.-P.-L. Bérubé en est le dévoué secrétaire.

Hier soir on donnait les cours suivants : dessin à main levée, peinture d'enseigne, menuiserie, charpenterie, escaliers, dessin mécanique, coupe et couture, confection des chapeaux et plomberie. Ces cours et quelques autres, comme le modelage, la lithographie, l'architecture, qui sont donnés un autre jour, sont fréquentés par plus de quatorze cents élèves.

Parmi les professeurs et même parmi les élèves, surtout pour les cours d'art, nous remarquons plusieurs artistes canadiens de renom, Dionnet, Franchère, Saint-Charles, Gill, Laliberté, Suzor Côté. Ce dernier est actuellement élève au cours de modelage, sous M. Laliberté. On se rappelle les succès remportés par M. Côté aux quelques derniers salons de peinture. M. Laliberté lui-même avant de devenir professeur et auteur de plusieurs oeuvres qui ont établi sa réputation comme l'un de nos meilleurs artistes, a suivi pendant de nombreuses années les cours gratuits du Conseil des Arts et Manufactures.

Les professeurs des autres cours ont aussi fait leurs preuves et sous de tels maîtres les élèves ne peuvent que faire des progrès remarquables. L'école a surtout pour objet de donner l'enseignement du dessin et de ses nombreuses et utiles applications à l'industrie. Ceux qui ont du goût ou des inclinations pour les matières enseignées, principalement les artisans et les apprentis, trouveront un réel avantage en fréquentant ces cours. C'est le but du Conseil de donner une instruction aussi pratique que possible, afin que les élèves puissent profiter des connaissances obtenues dans leurs différents métiers.

Dans les classe de dessin les professeurs n'ont pas l'intention de faire des dessinateurs experts de leurs élèves, mais de leur fournir l'occasion d'obtenir des connaissances approfondies du dessin, ce qui est essentiel au succès dans tous les métiers.

Le Conseil des Arts et Manufactures a des écoles à Montréal, Québec, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, St-Jean, Trois-Rivières, St-Romuald, Sorel. A Montréal le nombre des élèves est de 1,434. L'an dernier ils étaient au nombre de 1,501. La petite diminution de cette année semble due au fait qu'un grand nombre de jeunes gens se sont enrôlés. Cependant la diminution s'est surtout fait sentir dans les cours féminins, coupe, confection de chapeaux, etc.

Voici les cours qui se donnaient, hier soir, et le nom des professeurs :

Dessin à main levée—Professeurs : E. Dionnet, J. Saint-Charles, J.-C. Franchère, Charles Gill. Peintures d'enseignes—Professeurs : Thomas Lapointe, Z. Houlé. Menuiserie, charpenterie et escaliers—Professeurs : Eug. Bertrand, Georges Corriveau. Dessin mécanique—Professeurs : J. T. Gardham, J.-F. Chevalier. Coupe et couture—Professeur : M. C. Junot. Chapeaux—Professeur : Mlle G. M. Kaye. Plomberie—Professeurs : Jos. Duhamel, Geo. Brisson et A. Paquin.

L'INVENTAIRE DE LA FORCE DU CANADA

LE QUESTIONNAIRE DU SERVICE NATIONAL AUQUEL TOUS LES CITOYENS DE 16 A 65 ANS DEVRONT REPONDRE.

Ottawa, 28. — L'inventaire que la commission du Service National fera tout prochainement pour établir la puissance en hommes de tout le Canada pour des fins industrielles et militaires, comportera comme il a déjà été annoncé, l'envoi d'une formule ou questionnaire à tous les citoyens mâles de ce pays, entre les âges de 16 et 65 ans.

Le questionnaire contient vingt-quatre questions imprimées sur une carte qui porte en tête, les armes royales avec ce titre : "Service National, Canada."

Le questionnaire débute en demandant à la personne à qui la commission du service national s'adresse, d'épeler tout son nom.

La deuxième question demande l'âge de l'individu, la troisième et la quatrième, la province qu'il habite et le nom du village, de la cité ou de la ville où il demeure avec le numéro de son domicile.

Les cinq questions suivantes sont comme suit : 1o Dans quel pays êtes-vous né ? 2o dans quel pays votre père est-il né ? 3o dans quel pays votre mère est-elle née ? 4o êtes-vous sujet britannique ? 5o si non, êtes-vous naturalisé sujet britannique ?

Les 10e, 11e, 12e, 13e et 14e questions demandent à l'individu de donner des renseignements sur ses aptitudes physiques. Voici cette série de questions : 1o combien de temps avez-vous perdu durant les douze derniers mois pour cause de maladie ? 2o avez-vous le plein usage de vos bras ? 3o de vos jambes, de votre vue, de votre ouie ?

Le questionnaire continue avec des demandes de renseignements sur le genre d'emploi auquel l'individu se livre, le nom de son patron, son occupation, a-t-il un métier ou une profession, quel est ce métier ou cette profession, l'individu travaille-t-il maintenant, et en dernier lieu, s'il ne travaille pas, quelle est la raison de ce chômage.

Les vingt-troisième et vingt-quatrième questions sont les plus importantes. La première de ces deux questions est comme suit : "Seriez-vous consentant de changer votre emploi actuel pour un autre emploi nécessaire au même salaire pendant la guerre." La seconde question, la dernière sur la liste, se lit : "Consentiriez-vous, si vos frais de déplacement (transport par chemin de fer), étaient payés, de quitter l'endroit où vous demeurez maintenant, et d'aller à quelqu'autre endroit au Canada pour faire ce travail.

La carte de la Commission du Service National, les instructions suivantes : 1o cette carte doit être remplie par tous les citoyens mâles entre les âges de 16 et 65 ans inclusivement ; 2o écrivez lisiblement ; 3o répondez à chaque question correctement. Chacune est importante ; 4o le questionnaire sur cette carte doit être rempli et adressé au directeur-général du Service National Ottawa, dans l'enveloppe officielle qui l'accompagne, en dedans de dix jours après sa réception. Il n'est pas nécessaire de l'affranchir ; 5o Si vous perdez votre carte ou l'enveloppe, n'importe quel maître de poste vous en remettra une autre, sur demande ; 6o Ne pliez pas cette carte.

VICTIME D'UNE CONSPIRATION ?

L'ENTREPRENEUR KELLY DE WINNIPEG EN APPELLE A OTTAWA DE LA SENTENCE RENDUE CONTRE LUI.

Ottawa, 29. — L'appel de Thomas Kelly pour avoir un nouveau procès est rendu au département de la justice à Ottawa.

Kelly est au pénitencier de Stoney Mountain, et il prétend qu'il y est injustement.

La requête adressée au ministre de la Justice est très volumineuse. Elle contient une explication des faits qui se sont passés depuis que Kelly et Fils ont obtenu le contrat pour la construction des édifices du Parlement jusqu'à la sentence prononcée contre le pétitionnaire.

Kelly prétend que lors de son procès les règles de la preuve n'ont pas été suivies, et que son cas a été dénaturé par une campagne menée par la presse libérale. Il raconte que, pas suite des traitements qu'il avait à souffrir, de l'avis de son avocat, il est allé à sa maison d'été dans le Minnesota, et qu'il a été arrêté alors qu'il était venu consulter son avocat. Il se plaint aussi qu'on ne lui a pas donné assez de temps pour préparer sa cause. Son procès a été fait à la course, son avocat n'a pu se préparer et lui-même il n'a pris aucune part dans le procès bien qu'il ait protesté contre cette manière d'agir. Il prétend de plus qu'il est victime d'une conspiration organisée.

Une particularité de la pétition de Kelly est lorsqu'il fait allusion au changement extraordinaire fait à l'acte du jury par le gouvernement Norris, qui a fait choisir une douzaine de jurés, tous partisans libéraux, lors du procès.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LA TENSION DIMINUE ?

L'OPTIMISME REVIENT AU SUJET DE LA GRECE, A LA SUITE D'UNE ENTREVUE DE L'AMIRAL DU FOURNET AVEC CONSTANTIN. — LE PAYS EST TERRORISE.

Londres, 29.—Une dépêche d'Athènes au *Daily Chronicle*, en date du 27, porte :

De l'optimisme règne aujourd'hui dans les cercles diplomatiques, et il s'est produit un relèvement général de la cote à la Bourse. L'espoir en une solution satisfaisante des difficultés est fondé sur la longue entrevue que l'amiral du Fournet a eue avec le roi Constantin, cet avant-midi. Des personnes au fait de ce qui se passe expriment l'opinion que la situation est plus normale. Il n'y a pas eu de réunion des ministres, aujourd'hui, comme on s'y attendait hier.

L'amiral, dit-on, a discuté avec le roi la question de l'ordre public que mettraient en péril, suivant l'amiral, des associations déloyales. Des membres des ligues de réservistes qui s'efforcent de terroriser la Grèce et Athènes, tiennent des réunions, la nuit, dans diverses parties de la ville et cherchent à effrayer les Vénizélistes en les épiant et en les espionnant,le soir. Ce matin, plusieurs libéraux de marque ont trouvé des cercles rouges dessinés sur la façade de leurs maisons.

Les réservistes répètent que les maisons ainsi désignées seront l'objet d'une attaque, à un signal donné. De pareils attentats ne se produiront peut-être pas, mais il n'en est pas moins vrai que ces trucs inspirent la terreur, surtout parmi les femmes et les familles des Venizelistes qui ont refusé de s'armer. On dit qu'il y a 15,000 réservistes dans la ville.

DEMARCHES AUPRES DES ALLIES

Le gouvernement fait des démarches à Londres, à Pétrograd et à Rome, pour obtenir une diminution des demandes de l'amiral du Fournet ou leur complet abandon. Il n'a pas fait de représentations de ce genre à Paris. Le premier ministre déclare que le cabinet transmettra sa réponse finale à l'amiral quand le résultat de ces démarches sera connu. Il nie le bien fondé des rumeurs voulant que le ministère soit sur le point de démissionner.

Selon un message de Paris au "Times", de Londres, l'amiral du Fournet a attiré l'attention du roi Constantin sur la gravité de la situation. On exprime l'espoir qu'on s'entendra. L'amiral français a subséquemment rendu visite à plusieurs marchands venizelistes, et leur a promis sa protection si les réservistes mettent leurs desseins à exécution.

On mande de Larissa que les réservistes se sont opposés à la remise des canons à la gare de cette ville. Ils en ont saisi deux, les ont démontés et les ont transportés dans une place publique, où les manifestants ont prononcé des discours et ont juré de ne pas souffrir qu'on rende les pièces. Ils ont ensuite remis les canons au commandant du 3e corps, qui a également juré de ne pas les livrer. Les réservistes ont tiré des coups de feu pendant la manifestation, et ils ont brûlé les journaux venizelistes à leur arrivée à la gare. L'amiral du Fournet a demandé des explications au sujet d'ouvrages exécutés sur des collines, autour de la gare, mais on l'a assuré que ce ne sont pas des fortifications.

SOUS LA PROTECTION DU SACRÉ COEUR

(De notre correspondant)

Québec, 29 — Mgr Gosselin, curé de Lévis, s'est rendu hier soir à une réunion du conseil municipal de Lévis pour présider à la bénédiction d'une statue du Sacré-Coeur, installée dans la salle de délibérations du conseil, conformément à une résolution de ce dernier plaçant ses délibérations sous la protection du Sacré Coeur. La cérémonie eut lieu en présence d'une assistance nombreuse. Il y eut allocution par le R. P. Faure, S.J., et le maire Bernier.

8,664 FRANÇAIS SONT RAPATRIÉS

L'ALLEMAGNE ANNONCE CETTE NOUVELLE EN DISANT ETRE FIDELE A SES PROMESSES.

Berlin, 29 — Séville — Le rapport semi-officiel suivant a été publié aujourd'hui :

"En vertu des promesses des habitants de Lille et autres villes françaises, les personnes suivantes ont été rapatriées : jusqu'au premier août, 1916, 1,993 personnes incapables de travailler ou qui ne pouvaient supporter l'exil ; du premier octobre à la mi-novembre, 6,671 personnes, des femmes pour la plupart, dont le travail n'était plus requis. Les autorités militaires ont reçu l'ordre de rapatrier avant la fin de l'année tous les expatriés, à l'exception de ceux qui désirent demeurer dans leurs nouvelles demeures. Il est bien probable que le gouvernement français dira que ces mesures ont été prises à la suite de ses protestations et de celles des pays neutres. Qu'il soit expressément entendu que ni les protestations sans fondement ni l'intervention n'ont influencé la décision des autorités militaires. Le rapatriement de ces gens était exclusivement basé sur les promesses qui leur avaient été faites lors de leur départ.

NOUVEAUX GAINS ALLIÉS EN MACEDOINE

SUCCES ANGLAIS, SERBES, FRANCAIS ET ITALIENS, TOUT LE LONG DU FRONT.

Paris, 29. — Bulletin officiel relatif à l'armée de Salonique:

Sur la rive gauche du Vardar, les troupes anglaises ont dirigé avec succès une attaque par surprise contre une tranchée de l'ennemi, au nord-est de Macukovo. A l'est de la Cerna, après une brillante avance, les Serbes ont occupé une hauteur au nord-ouest de Grunishte et ont retenu cette position, malgré de furieuses contre-attaques des troupes germano-bulgares. L'ennemi a éprouvé des pertes considérables, sans rien gagner.

Dans la région au nord-est de Monastir, les zouaves français, poursuivant le cours de leurs succès, ont occupé une hauteur à l'est de la côte 1,050.

Au nord-ouest de Monastir, il y a eu une lutte violente au cours de laquelles nos troupes ont progressé du côté de la côte 1,248, défendue avec une grande fureur par l'ennemi.

Les Italiens ont également gagné du terrain dans la région montagneuse de Tarvena Stena.

VERSION DE L'ENNEMI

Berlin, 29. — En Macédoine, les Alliés ont dirigé seulement des attaqeus locales, au nord-ouest de Monastir, et dans les environs de Grunishte, à l'est de la Cerna, dit aujourd'hui le bureau de la guerre.

VIOLENTE SECOUSSE SISMIQUE AU JAPON

Tokio, 29. — Un tremblement de terre, qui a secoué le centre du Japon, a causé des dégâts considérables.

Plusieurs maisons ont été détruites à Kobe, à Oska et à Kyoto. La gare de chemin de fer à Kyoto a été endommagée et bon nombre de piétons ont été blessés par la chute des murailles et des toits dans cette ville et à Kobe.

WASHINGTON EST DÉCIDÉ A PROTESTER

Washington, 29. — Le président Wilson a tenu une longue conférence avec l'ambassadeur Gerard, au sujet des déportations belges en Allemagne et de l'attitude que les Etats-Unis entendent adopter dans cette affaire. L'ambassadeur s'embarque mardi prochain pour retourner en Allemagne, où il reprendra son poste à Berlin.

Le gouvernement américain est résolu de protester auprès du gouvernement de Berlin d'une façon plus catégorique que lors de l'enquête récemment menée par le chargé d'affaires à Berlin, d'après les instructions de Washington.

BOMBARDEMENT À LA SOMME

Paris, 29. — Communiqué officiel de cet après-midi:

Des deux côtés, l'artillerie a manifesté une activité très considérable, au sud de la Somme, dans les secteurs de Biaches et de Pressoire.

Nuit calme sur le restant du front.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Londres, 29. — Bulletin officiel d'aujourd'hui:

L'ennemi a opéré un bombardement de façon intermittente, dans le voisinage de Gueudecourt et au sud d'Arras. Les mortiers de tranchée ont manifesté une activité considérable dans la région de Mauquissart et de Neuve-Chapelle.

Il n'est rien survenu d'important sur le restant du front.

POUR LE REPOS DE L'AME DE FRANÇOIS - JOSEPH

S. E. LE CARDINAL GIBBONS CHANTE UN SERVICE SOLENNEL AUQUEL ASSISTAIT LE PRESIDENT WILSON.

Washington, D.C., 29. — Le cardinal Gibbons a chanté ce matin un service solennel pontifical pour le repos de l'âme de l'empereur François-Joseph, en présence du président Wilson, du secrétaire d'Etat Lansing, du baron Zwiadinek, chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie, du comte von Bernstorff, ambassadeur allemand, des membres des ambassades allemandes et autrichiennes et d'un bon nombre des membres du corps diplomatique.

GUILLAUME PRIE POUR FRANÇOIS-JOSEPH

Amsterdam, 29. — Un télégramme officiel de Berlin dit que l'empereur allemand est arrivé à Vienne hier matin, mais qu'il est parti hier soir. A cause d'un léger rhume, ses médecins l'ont persuadé d'abandonner l'intention qu'il avait d'assister aux funérailles de l'empereur François-Joseph. Voici la teneur de ce message: "L'empereur allemand a refusé de renoncer au devoir qu'il avait de faire ses adieux à l'empereur défunt, tant personnellement que comme chef suprême des alliés allemands. L'empereur est demeuré en prières près du corps de François-Joseph et a déposé une couronne. Il avait demandé qu'il n'y ait pas de réception officielle. La journée a donc été consacrée à la mémoire de l'empereur défunt, et à une conférence avec le jeune couple impérial. L'empereur allemand leur exprima son désir d'avoir aussitôt que possible une longue entrevue avec eux.

LA BELGIQUE EST SAIGNÉE A BLANC

Paris, 29. — L'autorité allemande a publié un décret imposant un autre réquisitionnement de 10,000,000 de francs par mois à la Belgique. Voilà ce que dit une dépêche du Havre à l'agence Havas. Cela est en sus du réquisitionnement de 480 millions de francs déjà exigé. Les conseils provinciaux sont convoqués le 2 décembre, pour approuver cette nouvelle mesure.

L'AMBITION DES BOCHES

L'ALLEMAGNE ASPIRE A S'ETENDRE VERS L'OUEST JUSQU'A L'OCEAN, DIT UN IMPORTANT JOURNAL TEUTON — "QUE CELUI QUI VEUT LA BELGIQUE VIENNE NOUS L'ENLEVER."

Londres, 29. —La *Gazette de Westphalie et du Rhin* dans un article sur le principe de la paix allemande déclare que la réconciliation de l'Allemagne avec ses ennemis de l'ouest est devenue impossible, mande une dépêche de l'agence Reuter à Amsterdam. Elle ajoute que le chancelier impérial von Bethmann-Hollweg partage cette opinion et poursuit :

"Notre ambition ultime est de nous étendre vers l'ouest jusqu'à l'océan; tout ce qui nous offre résistance doit être anéanti."

Au sujet des Balkans, elle dit: "Ce que le vainqueur conquiert, qu'il le garde." Parlant des colonies allemandes perdues, la *Gazette* poursuit: "Si nous ne pouvons réussir à les reconquérir, les provinces françaises les valent deux fois et c'est en France que nous prendrons nos compensations. Disons tous les jours aux Français que chaque pouce de territoire que nous gagnerons sera à nous. Ne nous payons pas de mots au sujet de la Belgique, nous avons besoin d'un débouché sur la Manche et il nous faut Anvers. Que celui qui veut la Belgique vienne nous l'enlever."

Le journal conclut que l'Angleterre est plus facilement attaquable que la Russie et que Londres peut être plus aisément détruit que Moscou, parce que Moscou coûte du sang et Londres seulement des torpilles et des bombes. "Nous ne caressons pas, dit-elle, le rêve fantastique de conquérir le monde.

"Le bourgeois allemand n'est pas encore mûr pour dompter et gouverner un empire mondial. Nous ne pouvons, ni ne voulons détruire l'empire britannique, mais le minimum nécessaire pour conclure la paix c'est que nous battions complètement la France à l'ouest et que le prestige du drapeau allemand s'étende sur toutes les mers."

UNE OPINION IMPORTANTE

Une dépêche d'Amsterdam au "Times" dit, en commentaire, que cet article est l'un des plus remarquables qui ait été publié concernant les conditions de la paix de l'Allemagne. Cette dépêche annonce que la "Gazette de Westphalie" représente les intérêts de grands magnats industriels qui font peser une influence décisive sur l'administration du pays, comme les récents changements de l'exécutif en font foi.

Dans un article au "Dusseldorf General Anzeiger", le Dr Jaeger, membre du centre allemand, réclame l'annexion comme une juste compensation du sang allemand versé en Belgique depuis le mois d'août 1914.

"La Belgique doit être notre garantie," écrit le Dr Jaeger, "pour une bonne partie de ce que la guerre nous coûte. Nous devons retenir en permanence les lignes de la Meuse avec Liège et Namur. Une partie de l'ancien Luxembourg, qui est devenu la Belgique, pourrait être céder au Grand Duché de Luxembourg."

Après avoir déclaré que les Wallons seront chassés de leurs demeures, le Dr Jaeger s'est prononcé en faveur de la permanence de la dynastie belge. "Le pays doit être amené, politiquement, militairement et économiquement, à de plus intimes relations avec l'Allemagne."

FAUX PRÉTENDANT

Venise, 29. — Un percepteur du gaz de Milan, Carl Torito, qui se faisait passer pour le prince Edouard de Bourbon, prétendant au trône d'Albanie, a été condamné à un emprisonnement de trois ans pour avoir nui à des hôtels dans la zone de guerre.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Ce soir, au Conseil Lafontaine, rue Sherbrooke-est, M. L. J. Rivet donnera une causerie illustrée sur "Rome et ses monuments".

VENTE DE LIQUIDATION

DE MEUBLES

DE LA MAISON

LEROUX, DAIGNAULT & BRAULT : FAILLIS

$60,000 valant de beaux ameublements pour être vendu sans réserve de

50c à 60c dans la piastre

La vente a lieu au magasin des faillis au No

637, RUE SAINTE - CATHERINE EST

J. E. PAQUET, en charge de la liquidation — Coin Beaudry

BIBLIOGRAPHIE

Le Correspondant

Sommaire de la livraison du 10 novembre 1916:

I. *L'esprit public et la situation en Norvège*, Jacques de Coussange.

II. *Quelques lettres à sa famille et à ses amis*, publiées avec un avant-propos par M. le lieutenant de vaisseau Jean Cochin, Augustin Cochin.

III. *Silhouettes de guerre — M. Tommaso Tittoni*, Miles.

IV. *Notre visite en Irlande* (7-14 octobre 1916), Mgr Pierre Batiffol.

V. *Un grand géographe — Marcel Dubois*, Robert Perret.

VI. *De Taine à Péguy. L'évolution des idées dans la France contemporaine.* — V. L'arrivée. — Fin, George Fonsegrive.

VII. *La musique française en Angleterre. — La Société des concerts français. — La tâche à remplir*, G. Jean-Aubry.

VIII. *Notes et aperçus.* — La prière pour les morts, Henri Bremond.

IX. *Revue des sciences. — La vie d'un canon moderne*, Francis Marre.

X. *Chronique politique*, Intérim.

XI. *Bulletin bibliographique.*

Prix de l'abonnement: Paris, départements et étranger: un an, 35 fr.; six mois, 18 fr. Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne à Paris aux bureaux du *Correspondant*, rue Saint-Guillaume, 31, dans tous les bureaux de poste et chez tous les libraires des départements.

MORT DE MONTCALM ET DE WOLFE

A la bataille des Plaines d'Abraham, Wolfe est d'abord frappé d'une balle au poignet, une seconde puis une troisième l'atteignent à la poitrine ; il chancelle : " Soutenez-moi, dit-il, que le soldat ne me voie pas tomber ". On l'emporte ; le mourant entend dire : " Ils fuient "! —" Qui ? " demande-t-il. — " Les Français ", lui répondit-on. — " Je meurs heureux", murmure le héros, et il expire après avoir donné l'ordre de couper la retraite à l'ennemi par la vallée de Saint-Charles.

Pendant ce temps, Montcalm, le général de l'armée vaincue, revenait lentement à cheval, soutenu de chaque côté par un grenadier, et entrait, tout sanglant, à Québec, par la porte Saint-Louis. Deux fois touché au milieu de la mêlée, il avait en ralliant les tirailleurs, pendant la retraite, reçu une balle dans les reins. " Combien de temps à vivre " ? demanda-t-il au chirurgien qui sonde sa blessure.

—Quelques heures seulement, mon général. — Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec ". Puis il s'étend paisiblement sur son lit de mort ; la journée du soldat a été rude, mais la campagne est finie. Ramesay, gouverneur de Québec, lui demande ses ordres : " Mes ordres, répondit-il, je n'en ai plus à donner : j'ai trop à faire en ce grand moment, et mes heures sont courtes. Je vous recommande seulement de ménager l'honneur de la France. "

Montcalm et le Canada français
Charles de BONNECHOSE.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 9754—N. Sirois, épicier des cité et district de Montréal, demandeur, vs. Edmond Bilodeau du même lieu, défendeur. Le 9me jour de décembre 1916 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 51b rue Sainte Elisabeth, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en articles de ménage. Conditions: argent comptant. J. U. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal, 28 novembre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 471—Dame Holly Goldberg, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Nathan Nobleman, du même lieu, marchand, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs. ledit Nathan Nobleman, défendeur. Une demande en séparation de biens à été formée par la demanderesse, contre le défendeur, SAUL TRITT, Procureur de la demanderesse.

Montréal, 25 octobre 1916.

UNE IDÉE DE LA MODE DU JOUR

5105 — Robe de dame, 6 grandeurs, de 30 à 40 pouces de buste. Matériaux: 3 verges ¾ en 54 pour 36 de buste.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS AU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".

Ecrivez lisiblement.

PATRON No 5105

Nom... ... ...

... ...

No... ... ... **Rue**... ... ...

Ville... ... ...

Mesure du buste... ... ...

De taille... ... ...

Quand vous désirez un patron soit pour fillette, soit pour enfant, ne mentionnez jamais la mesure : mentionnez l'âge seulement.

"Wah On Club, incorporated".

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dix-huitième jour de novembre 1916, constituant en corporation MM. Same Hing Thick, Chin Gah Thick, marchands, Hum Mon Jac, secrétaire, John Willie Lee et Woo Yuen Kew, marchands, de Montréal, pour les fins suivantes :

Etablir, entretenir et conduire un club pour la commodité des membres de la compagnie, et chercher et procurer des moyens de relations sociales entre les membres et leurs amis, fournir une maison de réunion et d'autres commodités à l'usage des membres du club, et généralement accorder aux membres et à leurs amis tous les privilèges, avantages et commodités d'usage et aménagements d'un club, le meubler et l'entretenir, permettre aux membres du dit club et à leurs amis de s'en servir, soit gratuitement, soit aux conditions dont on conviendra et si cela est jugé à propos, administrer les affaires du club ou aucune d'elles, et généralement faire tout ce qui semblera le plus propre à promouvoir les intérêts du club ;

Acheter, louer ou autrement acquérir pour les fins du club aucune propriété mobilière ou immobilière et particulièrement des terrains, bâtiments, meubles, outils domestiques, livres, instruments de musique, jeux, accessoires, appareils, l'attirail, les commodités et accommodements ;

Emprunter ou prélever de l'argent par ou sur bons, débentures, lettres de change, billets promissoires ou autres valeurs du club, ou par hypothèque ou charge sur la totalité ou aucune partie de la propriété du club ;

Acheter, acquérir, détenir et vendre, avec ou sans garantie, les parts, les débentures et les obligations d'aucune autre corporation dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie, et se fusionner avec aucune autre corporation aux fins similaires, et acquérir par achat, louage, ou autrement, et administrer, exploiter ou gérer les biens, entreprises et affaires d'aucune telle corporation ;

Emettre, répartir et distribuer, comme entièrement liberées et non -sujettes à appel, aucunes actions, débentures ou valeurs de la présente compagnie, en paiement total ou partiel des biens, droits, actions, débentures ou valeurs d'aucune autre corporation que la présente compagnie acquerra pour les fins de son entreprise ;

Vendre, louer, ou autrement disposer de la propriété et de l'entreprise de la compagnie, ou d'aucune partie d'icelles, de la manière et pour la considération que la corporation jugera avantageuses, et spécialement pour des actions (entièrement ou partiellement acquittées), des débentures, des actions-obligations, ou des valeurs d'aucune autre compagnie ;

Bâtir sur, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, aliéner, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'aucune partie de la propriété et des privilèges de la corporation, et distribuer à ses membres, en espèces, aucun de ses biens ;

Placer et employer les deniers disponibles de la compagnie sur valeurs qui seront de temps à autre déterminées ;

Conclure aucun arrangement avec aucun pouvoir fédéral provincial, municipal ou autre, et obtenir de ce pouvoir des droits, permis, privilèges et concessions que la corporation jugera bon d'obtenir, et remplir, exercer et se conformer à ces arrangements, droits, privilèges et concessions ;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, négocier et émettre des billets promissoires, des lettres de change, connaissements, débentures et autres instruments négociables et transférables ;

Faire toutes autres choses se rapportant ou tendant, dans l'opinion de la compagnie, à la réalisation de la totalité ou d'aucune partie des objets précités ;

Les objets mentionnés dans chacune des clauses susdites ne seront, en aucune manière, limités ou restreints par référence à, ou déduction des termes d'aucune autre clause ou par le nom de la compagnie, sous le nom de "Wah On Club, Incorporated", avec un fonds social de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) parts de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce 18 novembre 1916.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.
DUFF ET MERRILL,
Procureurs des requérants.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanic

24

(Suite)

—Parfait, s'exclama M. Audibon, prenant feu. Il y a tant de choses et de bonnes choses à faire: lits d'hôpital, récompenses aux vieux cultivateurs, primes aux jeunes gens qui reviennent à la terre, en sortant du service! Et, ajouta-t-il levant les bras vers le plafond, dans une envolée d'enthousiasme, le nom d'Isabelle Faucheux revivra dans la mémoire des générations futures, ainsi que celui de Jeanne de Laval, et le testament de notre chère amie restera aussi populaire parmi les braves gens de la vallée que la fameuse charte de Beaufort!...

—Mais cette réputation sera usurpée! se récria Mlle Faucheux, effarouchée à l'idée de cette gloire posthume... Je ne suis qu'un prête-nom... Et toi, Gilbert, tu resterais méconnu!... Ce serait une injustice suprême!

—Ce qui sera juste, c'est que l'oeuvre de rédemption soit consommée par celle qui l'a entreprise, répondit Gilbert, baisant la main diaphane, qui s'agitait encore dans un geste de protestation. Je vous en prie, aidez-moi tous deux à me délivrer du fardeau qui me pèse. Cher monsieur Audibon, j'ai étudié un peu, depuis que ces questions sont ici à l'ordre du jour, l'organisation des "Jardins ouvriers", de Saint-Etienne et de Sedan, et je suis convaincu que c'est là une oeuvre belle et salutaire. Vous souhaiteriez, je le sais, établir quelque chose d'analogue pour le plus grand bien de vos ardoisiers. Un capital de 25 à 30,000 francs vous suffirait-il pour lancer votre projet?

—Et il dit tout tranquillement ces choses grandioses! s'écria l'octogénaire après quelques secondes de stupeur. Mon cher enfant, il faut que je l'embrasse!... Mon rêve! Je verrai réaliser mon rêve!... Et je te devrai ça!... Non! ajouta-t-il, tenant toujours Gilbert par le revers de la jaquette et se penchant vers Mlle Faucheux, il va lui pousser des ailes, à ce garçon. Je crois que les miracles de la Bible se renouvellent.... Ne soupçonnez-vous pas quelque archange d'avoir pris la forme de ce neveu parisien?... Que n'ai-je encore une petite-fille de disponible? J'essaierais de m'assurer ce gendre-là!...

Il soupira, le regard voilé d'une arrière-pensée triste:

—Voyez-vous, reprit-il, chacun porte sa plaie secrète... La mienne, c'est de ne trouver personne derrière moi pour continuer mes efforts ! Les maris de mes filles et de mes petites-filles possèdent d'autres goûts, d'autres intérêts qui les entraîneront loin de la Maison-Rouge!...

Son front se ridait sous le bonnet de drap noir qui lui serrait étroitement le crâne. Mais, vite, il secouait cette mélancolie déprimante, et ses yeux obscurcis reprenaient leur éclat:

—Qu'importe!... Un octogénaire plantait! Plantons et semons, sans se demander qui récoltera... et s'il se trouvera même des ouvriers pour la cueillette!... En voilà deux encore, cette semaine, qui désertent la glèbe... L'un pour se faire mastroquet, à la ville, l'autre, pour devenir homme d'équipe au chemin de fer.... Pauvres idiots!...

Et sans donner le temps d'une réplique, se retournant vers Gilbert, il prononça, en plongeant son regard étincelant dans les yeux du jeune homme:

—Vous cherchez, mon ami quel serait le bienfait le plus propice à cette contrée?... Ce serait le grand exemple d'un homme distingué à tous points de vue, quittant l'artificielle existence du monde pour se rapprocher de la nature, et proclamant ainsi hautement le bonheur supérieur du travail et de la vie agrestes...

—Je vous comprends! fit Daunoy, avec un sourire. Malheureusement vous n'avez plus de petite-fille à marier, et je ne suis pas assez riche pour acheter vos pépinières!...

Et, écartant vite, comme de coutume, tout allusion personnelle, il remit en question certains détails de la donation solennelle qui se préparait.

—Ne nous attardons pas trop! rappelait parfois Mlle Isabelle, prise d'inquiétude. Vous oubliez, mes amis, que le temps peut m'échapper... ou plutôt, que je puis m'échapper du temps, tout à coup.

Elle disait cela devant la fenêtre ouverte, de laquelle on apercevait le petit cimetière, deux jardins plus loin. Il n'avait rien de lugubre, ce petit enclos des morts, à peine séparé, par un mur bas, des champs fertiles et de la route animée. Gilbert n'apercevait jamais les croix blanches argentées par la lumière du matin ou vermeilles dans l'apothéose pourpre et or du soir, sans que le vers fameux vint errer sur ses lèvres:

Les morts dorment en paix dans le
sein de la terre.

La paix!... La paix éternelle!... Quelles délices enviables! Elle y aspirait de toute l'énergie de son âme héroïque, celle qui, sans appréhension ni regret, contemplait, de la fenêtre, la place où elle irait bientôt s'étendre...

Article par article, la rédaction du testament se trouva définitivement arrêtée. Mlle Isabelle, au lieu d'appeler le notaire et de déranger quatre témoins, voulut assumer la tâche, lourde pour elle, de recopier de sa main, à demi paralysée, le projet préparé par Gilbert. Il lui semblait, dans sa candide bonne foi, que cet effort la rendrait plus digne du grand honneur qui exalterait sa mémoire. Elle tendit toute sa volonté, rassembla ses forces défaillantes et transcrivit une demi-page chaque après-midi, maintes fois interrompue par des suffocations qui la rejetaient au fond de son fauteuil, épuisée.

Enfin, la date et la signature furent tracées, le testament renfermé dans une large enveloppe portant l'adresse du notaire de Saint-Martial, Me Herbeau. Et Mlle Isabelle déposa, avec un soupir d'allègement, le porte-plume qui lui avait semblé si lourd à manier. Mais, en même temps, le sentiment de l'irréparable lui étreignit le coeur.

—C'en est donc fait! dit-elle à Gilbert, mon pauvre enfant! Je viens de signer ta ruine!... Réfléchis.... Il est encore temps!

—J'ai assez réfléchi... Il est meilleur d'agir... Ce poids m'eût étouffé... Je respire plus à l'aise... Ne vous tourmentez pas... Je suis jeune... Je ferai ma vie...

Et ces paroles dont il rassurait la chère vieille disaient vrai, dépeignaient réellement ce qu'il éprouvait, dans la joie austère du renoncement. Les secousses morales qui venaient de l'ébranler, jusqu'au tréfonds de son être, suscitaient une activité intense de toutes ses facultés les plus élevées. Au milieu de tant d'affaires, de démarches, de préoccupations, d'études réfléchies, nécessitées par le devoir qu'il s'assignait, Gilbert n'avait plus le loisir de s'enlizer dans ce nonchaloir pessimiste qui est le mal des nobles esprits, et qui entrave tout effort, tout élan, d'un découragement: à quoi bon?

Le maître de la Miason-Rouge ne lui laissait pas le temps de se replier sur soi-même. Avec l'impatience des vieillards qui savent les heures rares et précieuses, le zélé philanthrope s'était mis tout de suite en besogne, pour la réalisation de son rêve charitable. Sans perdre un jour, il était entré en correspondance avec les organisateurs des oeuvres modèles, et méditait avec ardeur les règlements ou les observations qu'ils lui communiquaient:

Article premier. — Chaque famille cultivera son lot avec soin.

(A SUIVRE.)

Le temps qu'il fera

Pluvieux. Demain, beau.

Chiffres fournis par R. de Meslé, gérant de Hearn et Harrison, 332 rue Notre-Dame-ouest.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	36
Même date l'an dernier	45
Aujourd'hui minimum	30
Même date l'an dernier	33

BAROMETRE : 8h a.m., 30.09; 11h a.m., 30.03; 1h p.m., 30.00.

DEMAIN, JEUDI 30 NOVEMBRE

S. André, apôtre.

Lever du soleil	7.20
Coucher du soleil	4.18
Lever de la lune	11.58
Coucher de la lune	10.27

Premier quartier de la lune le 1er, à 9h. 2m. du soir.

L'ENQUETE DE M. LE JUGE McDOUGALL

ELLE S'OUVRIRA PROBABLEMENT LE 11 DECEMBRE. — AVIS A LA VILLE.

Le juge MacDougall fait signifier aujourd'hui aux autorités municipales, la requête demandant l'institution d'une enquête au sujet du tramway ainsi que l'ordonnance rendue. Les avis exigés par la loi seront publiés dans les journaux à partir du 1 décembre, pendant une semaine. L'enquête pourra donc s'ouvrir le 11 décembre.

Nous disions hier que l'enquête s'ouvrirait le 10. La chose est impossible, le 10 tombant un dimanche. La date ne pourrait pas être avancée, le 8, fête de l'Immaculée-Conception, étant jour non juridique. L'enquête s'ouvrira, selon toute probabilité, le lundi 11. D'ici là, le juge MacDougall restera à Montréal

CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ McSHANE

La série de conférences intéressantes et instructives qui a été inaugurée hier soir à la bibliothèque St-Sulpice, se continuera mardi, le 12 décembre prochain. La causerie sera faite par l'abbé G. McShane, curé de St-Patrice, qui traitera en français de l'oeuvre de Mgr Hugh Benson.

JELLICOE EST NOMMÉ SEA-LORD

Londres, 29. — L'amiral Jellicoe, le commandant de la flotte anglaise, a été nommé premier "sea-lord" de l'amirauté. Le vice-amiral Beatty, qui dirigeait l'escadre de croiseurs dans la bataille navale du Jutland, devient le commandant de la grande flotte.

L'amiral Jellicoe succède à l'amiral Jackson, qui occupait ce poste à l'amirauté, depuis le mois de mai 1915, date à laquelle il a remplacé lord Fisher. L'amiral Jackson a été nommé président du Collège Naval Royal de Greenwich.

M. Balfour, premier lord de l'amirauté a annoncé cela à la Chambre des Communes, cet après-midi, et il a dit que d'autres changements seront en conséquence opérés à l'amirauté.

CADAVRE REPECHÉ

Ce matin, on a repêché le cadavre d'un nommé Harvey Halbert, qui demeurait au No 101 de la rue River, Verdun.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

AUGMENTATION DE SALAIRE

New-York, 29. — Les membres de l'association "American Clothing Manufacturers" auront une augmentation de salaire de 35 à 40 sous par heure, afin que les 32,000 employés puissent lutter contre le coût de la vie. Cette augmentation montera à $8,000,000 par année et sera en vigueur le 18 décembre.

Les trois-quarts des employés sont des hommes et l'autre quart des femmes. Plus de la moitié donc profiteront de cette mesure.

CONSUL AMÉRICAIN EN MISSION SPÉCIALE

La Haye, viâ Londres, 29. — H. A. Vangoenen Torchiana, consul général hollandais à San Francisco, a eu une entrevue avec le gouvernement des Pays-Bas. Le consul a reçu l'ordre d'aller à Washington en mission spéciale pour s'entendre avec le secrétaire d'Etat Lansing. M. Torchiana s'embarquera mardi prochain pour les Etats-Unis à bord du vapeur hollandais "Moorduns".

LE COUT ÉLEVÉ DE LA VIE

Chicago, 29. — Les fonctionnaires de l'hôtel de ville et de l'Etat travaillaient aujourd'hui d'accord avec les organisations municipales, suffragettes, ouvrières et autres, à trouver la solution du coût élevé de la vie. Les inspecteurs municipaux ont découvert dans six entrepôts 2,000,000 d'oeufs qui étaient conservés, jusqu'à ce que le prix s'élève.

Plus de 800,000 étaient détériorés. Dans un autre entrepôt, ils ont trouvé 36,000,000 d'oeufs que l'on conservait également.

ENSEVELI SOUS UN AMAS DE CENDRES

Vers midi, dans la cour de la compagnie Northern Electric, 83, rue St-Patrice, Pointe St-Charles, un employé de la compagnie James J. Graham, domicilié 2692, rue Hutchison, a été enseveli sous un amas de cendre.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

PRIS DANS UN CERCLE VICIEUX

Mes GEOFFRION ET LAFLAMME REFUSERAIENT DE DONNER UNE DIRECTION AUX COMMISSAIRES AU SUJET DES RAPPORTS DU JUGE PANNETON — INTERPELLATIONS — ECONOMIE.

Lundi dernier, après un débat des plus orageux, le conseil décidait finalement d'autoriser le bureau des commissaires à consulter les avocats qui ont représenté la ville dans les enquêtes jumelles Bordeaux-Drolet, afin de savoir quelles sont les personnes nommées dans les rapports du juge Panneton que la ville pourrait poursuivre.

Or, les "maîtres", parait-il, tout comme le contentieux municipal, "ont décidé de ne pas se transformer en juges dans les circonstances".

C'est du moins ce qui se disait ce matin dans les couloirs de l'hôtel de ville.

—On affirme que ça va prendre 4 ou 5 jours à Mmes Geoffrion et Laflamme pour donner une réponse à la ville. Est-ce vrai? demandait-on à l'échevin Larivière.

—Non, non, fit-il, souriant, l'air énigmatique.

Et quelques instant après, commentant ce "non, non", un de ses collègues faisait la déclaration suivante:

—On dit partout que M. Laflamme a déjà refusé de donner une direction au bureau des commissaires. Je viens d'apprendre d'autre part que M. Geoffrion va faire pareil à lui. Ils ont décidé de ne pas se transformer en juges, dans les circonstances. Pensez-vous s'ils vont se trouver embêtés, nos commissaires!

Et il ajoutait, en guise de conclusion:

—Il va leur falloir retourner au contentieux; je ne vois pas d'autre moyen, pour eux, de se tirer d'embarras.

M. VILLENEUVE VEUT SAVOIR...

M. Villeneuve faisait ce matin les interpellations suivantes à la séance du bureau des commissaires:

"1o. Au cours de la discussion hier après-midi, relativement à la question du tramway, M. le commissaire Ainey ayant fait remarquer que le commissaire des Finances avait à son service un secrétaire et une sténographe, pendant que lui n'avait aucun personnel, je prierais le secrétaire du bureau des commissaires de fournir à ce bureau les renseignements suivants:

Quels sont les noms des fonctionnaires attachés au bureau de M. le commissaire Ainey, dont les noms figurent comme faisant partie exclusivement du personnel du Bureau des commissaires et quels sont les salaires accordés à ces fonctionnaires?

"2o. M. le commissaire Villeneuve prie de plus le secrétaire du bureau des commissaires de bien vouloir fournir à ce bureau les renseignements suivants concernant la construction de la bibliothèque municipale:

Les noms des soumissionnaires et le montant de leur soumission; de dire en même temps quels sont les membres du Bureau des commissaires d'alors qui ont voté en faveur du plus bas soumissionnaire et quels sont ceux qui ont voté en faveur d'un soumissionnaire dont le chiffre était plus élevé."

ECONOMIE

Pour mettre fin à des dépenses inutiles, le leader du conseil dit qu'il demandera sous peu à M. Arnoldi, trésorier de la ville, de bien vouloir fixer une même date d'échéance pour tous les comptes que les propriétaires reçoivent actuellement "un peu de temps en temps".

LES EXPLOITS DE DEUX SOLDATS

Wilfrid Chartrand, 1041 Marquette, et Paul Guindon, 1107 St-Denis, tous deux soldats, faisaient depuis quelque temps un petit jeu qui s'est terminé brusquement ces jours-ci. En effet, tous deux voulant faire de l'auto avant de faire le coup de feu, pénétraient dans les garages privés et là prenaient les autos et se promenaient jusqu'à l'épuisement... de l'essence. Après quoi ils laissaient la machine dans une ruelle quelconque. Avant-hier ils ont pénetré dans un garage situé en arrière du No 10 rue Saint-Jérôme mais ils comptaient sans les détectives qui surveillaient depuis quelque temps. Rendus au poste de police on trouva sur l'un d'eux un marteau avec lequel ils enfoncaient les portes. Tous deux ont nié leur culpabilité et devront subir leur enquête le 1er décembre

RÉCIDIVISTE AU PÉNITENCIER

Wilfrid ou William Berthiaume, trouvé coupable d'avoir pénétré dans une boutique de barbier et avoir volé des rasoirs, et des ciseaux pour une valeur de $25 a été sentencié ce matin par le juge Lanctôt. Attendu que depuis 10 ans, Berthiaume a été condamné 17 fois, soit pour ivresse, soit pour vol ou voies de fait, le juge le considère comme un voleur de profession, et le condamne à deux ans de pénitencier.

TOUT EST DANS LE MOYEN

Thomas Mckensie, conducteur de wagon-dortoir, à la compagnie du Pacifique a été condamné à 3 mois de prison pour avoir volé $1.00. Cependant le juge Lafontaine a fait remarquer, en rendant la sentence, que s'il le condamnait à trois mois pour un petit délit, c'était surtout pour le punir de s'être servi d'un moyen malhonnête. En effet Mckensie faisait payer $3 les billets d'un lit valant $2.00, pour aller à un certain endroit et mettait $1.00 dans sa poche.

LA GUERRE

VENIZELISTES EN PERIL ?

Un grand malaise règne chez les partisans de Venizelos à Athènes.—Maisons marquées en rouge.—Du Fournet est prêt à occuper la capitale.

Londres, 29 — Il ressort de dépêches d'Athènes qu'un grand malaise règne parmi les partisans de M. Venizelos, dans la capitale hellénique. On rapporte que ceux-ci sont nombreux, mais virtuellement désarmés. On craint qu'ils ne soient sérieusement molestés au cours de quelques soudaines émeutes.

Le vice-amiral du Fournet, commandant de l'escadre alliée dans les eux grecques, a fait une tournée dans la ville, lundi matin, et a observé de grands cercles de peinture rouge dessinés pendant la nuit par les loyalistes sur les maisons et les boutiques appartenant aux personnes qu'ils regardent comme hostiles. La maison du maire portait un de ces signes.

L'amiral a visité le maire dans le courant de la journée et a parlé des mesures que l'on se propose de prendre pour protéger les Venizelistes, mais dont on n'a pas encore rendu publics les détails. On mande que l'amiral occupera la ville si l'on tente de commettre des excès, mais que les Venizelistes ne sont pas satisfaits de cela, et réclament des dispositions qui rendront les excès impossibles.

LE CONSEIL ROYAL APPUIE LA RESISTANCE DU GOUVERNEMENT

Londres, 29 — Le conseil royal de la Grèce a décidé d'appuyer le gouvernement dans la résistance aux demandes des Alliés touchant la remise des armes et des munitions grecques. Voilà ce que porte un message d'Athènes à l'agence Reuter, en date d'hier. Le conseil, sous la présidence du roi, a pris cette résolution après une séance d'une heure et demie.

(Voir aussi en page 7)

AVANCE BOCHE EN VALACHIE

BERLIN ANNONCE QUE LES ROUMAINS FUIENT EN DESORDRE.

Belin, 29 — Selon le rapport officiel d'aujourd'hui, l'armée du feldmaréchal Falkenhayn continue victorieusement son avance tout le long de la Valachie. Les Roumains défaits battent en retraite en désordre, vers l'est.

Les mouvements de l'armée du Danube correspondent à ceux des forces qui opèrent au nord. Dans la Dobroudja, on relève seulement une activité de peu d'importance.

Dans les Carpathes et à la frontière orientale de la Transylvanie, les Russes ont livré des attaques à plusieurs endroits et ont subi des échecs. Ils ont recueilli des avantages secondaires au prix de pertes sanglantes.

Sur le front oriental, il n'y a rien à signaler.

GAINS RUSSES DANS LES CARPATHES

Pétrograd, 29 — Dans leur avance contre les lignes teutonnes, dans les Carpathes méridionales, les troupes russes ont capturé une série de hauteurs à l'est et au sud de Kirlibaba, et ont fait 711 prisonniers. Voilà ce qu'annonce aujourd'hui le ministère de la guerre.

UN AUTRE MINISTRE RUSSE DÉGOMMÉ

Londres, 29. — Suivant une dépêche mi-officielle de Pétrograd, on a enlevé le portefeuille de l'agriculture au comte Bobrinsky et on l'a nommé grand maître de la cour impériale.

Il appert, d'après un message de Pétrograd au "Morning Post", que M. Michel de Giers, ambassadeur de Russie à Rome, sera probablement ministre des affaires étrangères dans le nouveau cabinet Trepoff. Le rapport affirme qu'en ce cas M. Giers suivra la même politique que celle de M. Sazanoff, à savoir la complète solidarité de la Russie et de ses alliés.

L'EMPRUNTEUR EST TENU RESPONSABLE

UNE DECISION DU JUGE DEMERS

Une personne qui emprunte une grue est responsable des accidents qui peuvent se produire pendant qu'elle s'en sert et elle est tenue de payer les réclamations de dommages qui sont faites par les victimes de cet accident. Le juge Demers en a décidé ainsi dans la cause de Honoré Nantel contre Armand Clayton et al.

Le fils du demandeur, Armand Nantel, un mineur, se trouvait sur la berge du canal, près de la filature de la Dominion Textile Co., Ltd, le 12 juin 1915; le défendeur Clayton qui travaillait à lancer son yacht lui demanda ainsi qu'à quelques-uns des compagnons de Nantel, de l'aider dans son travail. Clayton avait obtenu la permission de se servir d'une grue appartenant à la Dominion Textile. Il arriva que les bras de cette grue, pourris et trop faibles, se rompirent. Le jeune Nantel fut atteint et blessé grièvement. Comme conséquence de cet accident il restera défiguré toute sa vie. Son père poursuivait conjointement et solidairement Clayton et la Dominion Textile pour une somme de $1,999 de dommages.

Le juge Demers vient d'accorder $1,000, payables seulement par le défendeur Clayton. Il est indéniable, dit le juge, que la berge du canal est un terrain public et que le demandeur avait droit d'y être. Quant à la Dominion Textile elle ne peut être tenue responsable. Le prêt de sa grue n'était qu'un acte de bienfaisance et elle ne peut être tenue responsable de l'accident. Cet accident ne se serait sûrement pas produit si la grue était restée immobile. Quant au défendeur Clayton, c'était à lui de voir si la grue était en état de servir pour le genre de travail qu'il voulait accomplir. Il doit être tenu responsable. Le juge déclare que, d'après la preuve, c'est Clayton qui a demandé au jeune Nantel de lui aider à lancer son yacht.

Le juge estime les dommages subis par Nantel à $1,000, et il lui accorda cette somme plus les frais.

L'APHTE AUX ÉTATS - UNIS

ON CRAINT UNE EPIDEMIE DANS LES ETATS DU CENTRE.

Chicago, Ill., 29 — Les courtiers en bestiaux craignent une nouvelle épidémie de la terrible maladie de l'aphte, dans les Etats du centre. Cependant la quarantaine ne sera pas encore imposée sur les bestiaux venus du Kansas, du Missouri et du Nebraska, et parqués dans les cours de Chicago, de l'est de Saint-Louis et aux abattoirs Union.

Avant d'agir d'une façon radicale, l'on attend un rapport du Dr S. E. Bennett, chef du bureau américain de l'industrie animale à Chicago, au sujet des bestiaux suspects à Kansas City. L'exposition internationale des bestiaux aura lieu quand même ces jours-ci ; on a pris de sérieuses mesures de précaution pour protéger les animaux qui y prendront part.

L'IMPOT SUR LE REVENU

UNE TAXE SUR LES GRANDS MAGASINS FRANÇAIS

Paris, 29. — Le Sénat, qui est à discuter la levée de l'impôt du revenu, a adopté une clause qui met un impôt sur les profits des grands magasins dont le revenu annuel excède 2,000,000 de francs. L'impôt est d'un pour cent sur les profits de 2 à 5 millions de francs; 2% pour ceux de 5 à 50 millions; 3% de 50 à 100 millions; 4% de 100 à 200 millions, et 5% au-dessus de 200 millions. Un amendement d'un impôt général de 2% a été défait. Le ministre des finances, M. Ribot, a fait remarquer que cet impôt serait considérable pour les plus petits de la catégorie en question. Il a nommé un magasin qui payait une licence de 358,000 francs sur un revenu de 232 millions. Ce magasin payerait sous le nouveau système 430,000 francs.

UNE POURSUITE CONTRE LA FORD MOTOR

Détroit, Mich., 29. — Bien que la compagnie Ford Motor n'ait qu'un capital de $2,000,000, son actif est évalué à plus de $400,000,000; et ce fait lui a attiré une action de la part des Frères Dodge, qui prétendent que son actif dépasse de beaucoup le maximum concédé par les lois du Michigan.

Les avocats de MM. Dodge disent que les plans de M. Henry Ford, à l'effet d'augmenter le rendement de ses usines pourraient entrer en contravention avec les lois d'incorporation de l'Etat. Les lois de l'Etat de Michigan stipulent qu'aucune compagnie ne peut être incorporée avec plus de $25,000,000 d'actif.

DES DÉTAILS SUR LA PERTE DU "MARINA"

Berlin, 29, viâ Londres. — Le ministère des Affaires étrangères d'Allemagne a demandé de plus amples détails sur l'endroit et les circonstances qui ont accompagné le coulage du navire anglais "Marina". Les détails contenus dans la note américaine sont insuffisants, allègue-t-on, pour faire une enquête.

L'EX-PRÉSIDENT STEYN EST MORT

Bloomfontein, Union de l'Afrique du Sud, 29. — Martinus Steyn, président de l'Orange, de 1894 à 1900, est décédé subitement aujourd'hui, en portant la parole à un congrès féminin. Après la guerre des Boers, à laquelle il a pris une part active, l'ancien président s'est livré à l'agriculture.

LE DÉSASTRE DU "CHEMUNG"

Washington, 29. — Suivant la dernière dépêche reçue par le secrétariat d'Etat, le sous-marin qui a coulé le "Chemung", dimanche, battait pavillon autrichien, et des obus ont détruit le vapeur aussi bien qu'une torpille. Le rapport réaffirme qu'il n'y a pas eu de pertes de vie et que l'équipage a obtenu les moyens de quitter le vaisseau.

LA FUGUE DE J.-E. CARREAU

UNE INTERPELLATION DE M. SAUVE. —EXTRADIRA-T-ON CE TRISTE PERSONNAGE ? —ST-JEAN-BAPTISTE NE VEUT PAS DE LA FUSION. — LES COMPAGNIES D'ASSURANCE FUNERAIRES.

Québec, 29.—M. Sauvé, au feuilleton de la Chambre d'aujourd'hui, donne avis qu'il fera au gouvernement l'interpellation suivante :

"Est-il à la connaissance du procureur général ou de tout autre officier de son département que le nommé J. E. Carreau, arrêté à Montréal sous l'accusation de crime contre les moeurs, aurait été admis à caution hors de la connaissance ou, en tous cas, sans l'intervention ou l'autorisation du magistrat qui avait seul le droit de libérer sous cautionnement le dit Carreau ?

"Si oui, est-ce l'intention du procureur général de sévir contre le fonctionnaire qui se serait rendu coupable d'une telle usurpation de pouvoir ?

M. Sauvé donne encore avis de cette autre interpellation se rapportant au même sujet:

"Le procureur général ou son ministre ont-ils été informés de la fuite aux Etats-Unis de J. E. Carreau, accusé de délit contre les moeurs et libéré sous cautionnement ?

"Si oui, des mesures ont-elles été prises ou des procédures instituées dans le but de le rechercher, d'obtenir son extradition en vue de lui faire subir son procès?

" Si non, est-ce l'intention du département du procureur général d'adopter telles mesures et d'instituer telles procédures?

"Si non, pourquoi?"

ST-JEAN-BAPTISTE CONTRE LA FUSION

Une délégation de la Commission scolaire Saint-Jean-Baptiste est venue voir, ce matin, le premier ministre pour lui demander d'échapper à la fusion.

M. Gouin aurait répondu que la loi s'appliquera à toutes les municipalités scolaires de la ville de Montréal et qu'il ne saurait faire exception pour la commission de Saint-Jean-Baptiste. Cette dernière est dans un état florissant, son actif excédant fortement son passif.

Malgré cela elle n'impose qu'une taxe de 25 sous par mille dollars. St-Jean-Baptiste ne tient donc pas à la fusion qui ne saurait lui rapporter autre chose que des désavantages. Voilà pourquoi la délégation continue d'espérer que le premier ministre n'a pas dit son dernier mot.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES FUNERAIRES

Le gouvernement, fait des concessions importantes aux compagnies d'assurances funéraires dans le bill ré-imprimé qui vient d'être distribué.

En résumé, les dispositifs de la nouvelle loi ne s'appliqueront pour la plupart qu'aux assurances, mises en vigueur à partir de la sanction du bill que présente le trésorier de la province.

LE MAUVAIS EXEMPLE

Le comité des Bills Privés a adopté ce matin le bill incorporant l'A.C.J.C., avec un léger amendement. La loi amendant la charte de la ville des Trois-Rivières a permis au comité de se détacher de l'excellente habitude qu'il avait prise de rejeter tous les emprunts sans fonds d'amortissement. M. Tessier est maire des Trois-Rivières, et M. Tessier est ministre. Il a obtenu son petit emprunt de $290,000. La municipalité de Laval des Rapides, qui est venue ensuite, n'a pas eu de peine à obtenir des dérogations à la loi générale, de même que la ville de Magog.

Le mauvais exemple était donné et il venait de haut.

ARRIVÉE DE DE NAUFRAGÉS

Baltimore, Ind., 29. — Le navire norvégien "Borghill", qui est arrivé d'Alger, a amené 72 naufragés du vaisseau américain "Georgietta", qui est parti le 12 novembre pour les îles du cap Verde. Parmi eux étaient deux jeunes enfants qui avaient perdu leur mère pendant le trajet. Le Dr T. L. Richardson, le médecin du "Borghill", ne connaissait rien du "Georgietta". Le capitaine du "Borkhill" n'a pas rencontré de sous-marins. Quoique l'extrémité du mât soit brisée et que d'après les apparences, on dirait qu'il aurait été brisé par un coup de feu, le Dr Richardson attribue la chose à la tempête.

"INDEPENDENCE OR IMPERIAL PARTNERSHIP" ?

A PROPOS DE L'ETUDE DE M. CURTIS

Independance or Imperial Partnership ? la brochure anglaise où M. Bourassa a analysé le livre de M. Curtis, *The Problem of the Commonwealth*, obtient déjà un joli succès. Elle se vend, comme nous l'avons dit, vingt-cinq sous, plus cinq sous pour les frais de port.

L'étude française, *Le problème de l'empire*, se vend dix sous plus deux sous pour le port. Le livre même de M. Curtis, *The Problem of the Commonwealth*, se vend une piastre, plus quinze sous pour le port. La brochure française et le livre de M. Curtis ensemble, par la poste, une piastre et vingt-cinq.

Adresser les commandes à M. Bourassa, aux bureaux du *Devoir*.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières & Limitée
Angle S.-Catherine et Montcalm

VENTE SPECIALE
Etoffe à robes noire

Crêpe de Chine de soie noir, 40 pouces. Prix $1.25, $1.50 à . . $2.00
Permos, soie et laine, 44 pouces. Prix $1.75 à $3.00
Serge française noire, 54 pouces. Prix $1.50 à $4.50
Drap chiffon noir, 54 pouces, Prix, $1.75 à $3.50
Papeline noire, tout laine, 44 pouces. Prix $1.25, $1.50, $2.00, $2.50

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

PRIMEUR: MERCREDI, MADAME REJANE dans
"MADAME SANS-GENE"
PAR VICTORIEN SARDOU
Vue de la Cie des Films d'Art de Paris.

JEUDI, VENDREDI, le chef-d'oeuvre de Conan Doyle
SHERLOCK HOLMES, en 7 parties

Vous aurez une bonne PLUME-RESERVOIR si, avant d'acheter, vous vous assurez que l'on vous offre bien une Waterman Idéale, la seule qui ait une réputation et une garantie mondiale. Un grand choix de ces plumes à l'agence spéciale

J.H. ROBERT PHARMACIEN-CHIMISTE
1185, SAINT-DENIS, ANGLE MONT-ROYAL
Tél. Saint-Louis: 811-2999

Le service de messager le plus prompt de la ville est à votre disposition de 8 heures a.m., à minuit. Le dimanche, de 8 heures 30 a.m., à 10 heures p.m.

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.

DEUX AUBAINES

COLLETS DENTELLE GUIPURE, choix de différents dessins et styles, pour manteaux d'enfants, qualité supérieure. Spécial, chacun 25

MOUCHOIRS DE LINON, bord ajouré, grandeur ordinaire. Spécial, La douzaine 25¢ 02½

—Au rez-de-chaussée.

LE CIGARE
OVIDO
HABANA

LE PREMIER DES CIGARES CANADIENS A 10¢

Vous ne sauriez offrir à un fumeur de présent qu'il apprécie d'avantage, ou autant qu'une boîte de Cigares Ovido.

Il n'est rien qui lui procure autant de plaisir qu'un cadeau de cette nature.

C'est pourquoi nous suggérons les "OVIDO" dont la réputation de qualité est parfaitement exprimée dans la devise : "La Perfection en fait de Cigares".

VENDU PARTOUT A 10c CHACUN
OU EN BOITES DE 10, 25 ET 50

L. O. GROTHE, Limitée, fabricants,
MONTREAL

UNE DISETTE DE CHARBON EN ITALIE

PLUSIEURS COMPAGNIES FERMENT LEURS PORTES.

Rome, 29 — Le haut prix et la rareté du charbon forcent les compagnies de gaz à fermer leurs usines dans les villes d'Italie. Cela est particulièrement vrai à Turin, où deux compagnies ont déclaré qu'elles seraient dans l'impossibilité de fournir du gaz d'ici quelques semaines si l'Angleterre n'envoie pas de charbon, comme cela était entendu, avant que les Allemands reprennent leur campagne sous-marine.

Les compagnies de gaz à travers le pays déclarent aussi qu'elles s'en vont à la banqueroute, étant obligées de remplir les contrats faits avant la guerre. Un des solutions au grave problème serait de se servir de l'électricité qui est relativement bon marché, pour cuire et chauffer. Pour active ce mouvement William Marconi, l'inventeur, a accepté de reorganiser le service municipal de l'électricité, à Rome.

LA PROHIBITION VOTEE À CHARLESBOURG

(De notre correspondant)

Québec, 29. — La prohibition a été votée hier à Charlesbourg, près de Québec, par une majorité de 329 voix. Quarante électeurs seulement ont voté contre le règlement.

UNIVERSITÉ LAVAL

FACULTE DES ARTS

Ce soir, à 8 heures 15, à la salle de la bibliothèque, professeur J. B. Lagacé : cours d'histoire de l'art, 2ème leçon : architecture romaine. M. Lagacé prononcera aussi la conférence du mercredi, 6 décembre, à la place de M. Groulx, dont le deuxième entretien sur le mouvement de 1837-38 est reporté au mercredi, 13 décembre.

Salle 24 (Faculté de médecine), professeur Guy Vanier : cours de droit et d'économie commerciale, 3ème leçon : l'échange ; la valeur ; la monnaie ; les prix ; les crises commerciales.

NAISSANCE

DAME — A Verdun, le 25 novembre 1916, l'épouse de M. Achille Dame, contremaître, née Alida Sauvé, un fils, baptisé Joseph Gaston Bernard.

Parrain et marraine, M. Gaston Sauvé et Mlle Georgette Dame, cousin et cousine de l'enfant.

Porteuse, Mme P. H. Sauvé, grande tante de l'enfant.

DECES

LABRECQUE — A Montréal, le 29 novembre 1916, à l'âge de 3 ans 1 mois, est décédé Jean Labrecque, fils de J. O. Labrecque, 662 Sherbrooke est.

Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, à 2 heures 30.